



**Assemblée générale de la Commission royale
des monuments, Sites et Fouilles**

Liège, Belgique, 20 octobre 2022

HUMAN RIGHTS,
DEMOCRACY
AND THE RULE OF LAW

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

DROITS DE L'HOMME,
DÉMOCRATIE
ET ÉTAT DE DROIT

La mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage à travers des exemples concrets



INTRODUCTION

Conseil de l'Europe

47 Etats membres

Strasbourg, France

Principaux objectifs :

- promouvoir la démocratie, les droits de l'homme, la prééminence du droit
- rechercher des solutions communes aux grands problèmes de société

Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage

- Adoptée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (Strasbourg), puis ouverte à la signature des Etats (Florence) le 20 octobre 2000
- Ratifiée par 40 Etats (au 20 janvier 2021)



Origines de la Convention

- **Travaux des Comités directeurs du Conseil de l'Europe de la nature et de la culture relatifs au paysage rural et concernant le paysage culturel**
- **Charte de Séville du paysage méditerranéen et Projet élaboré par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe**
- **Décision en 1999 du Comité des Ministres de créer un groupe restreint d'experts au niveau gouvernemental chargé de la rédaction d'une Convention européenne du paysage**
- **Adoption du texte final de la Convention par le Comité des ministres le 19 juillet 2000**
- **La Convention a été ouverte à la signature à Florence, en Italie, le 20 octobre 2000, dans le cadre de la Campagne du Conseil de l'Europe "L'Europe, un patrimoine commun"**
- **Entrée en vigueur de la Convention le 1er mars 2004**
- **Entrée en vigueur du Protocole portant amendement à la Convention le 1er juillet 2021: la Convention s'intitule Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage**



Etat des signatures et des ratifications

40 ratifications : Andorre, Arménie, Azerbaïdjan, Belgique, Bosnie et Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, République tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Moldova, Monténégro, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Saint Marin, Serbie, République slovaque, Slovénie, Suède, Suisse, Espagne, Turquie, Ukraine, Royaume-Uni

1 signature : Malte

autres Etats membres du Conseil de l'Europe (47) : Albanie, Autriche, Allemagne, Liechtenstein, Monaco, Fédération de Russie

autres Etats : « Les Etats membres du Conseil de l'Europe et les autres Parties à la Convention européenne du paysage... Conscients, de manière générale, de l'importance du paysage à l'échelle mondiale en tant que composante essentielle du cadre de vie des êtres humains ; ... Souhaitant que les valeurs et principes énoncés par la Convention puissent également s'appliquer à des Etats non européens qui le souhaiteraient » (Préambule de la Convention amendée)

Pourquoi une Convention sur le paysage ?

Les évolutions des techniques de production agricole, sylvicole, industrielle et minière, ainsi que les pratiques en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de transport, de réseaux, de tourisme et de loisirs, et plus généralement les changements économiques mondiaux ont très fréquemment conduit à une *transformation des paysages*.

La Convention exprime le souci de parvenir ainsi à un *développement durable fondé sur un équilibre harmonieux entre les besoins sociaux, l'économie et l'environnement*.

Elle a pour objectif de répondre au souhait du public de jouir de *paysages de qualité*.



Philosophie de la Convention

« Le paysage ...

... participe de manière importante à l'intérêt général, sur les plans **culturel**, **écologique**, **environnemental** et **social**, et ... constitue une ressource favorable à l'activité **économique**, dont une protection, une gestion et un aménagement appropriés peuvent contribuer à la **création d'emplois** ;

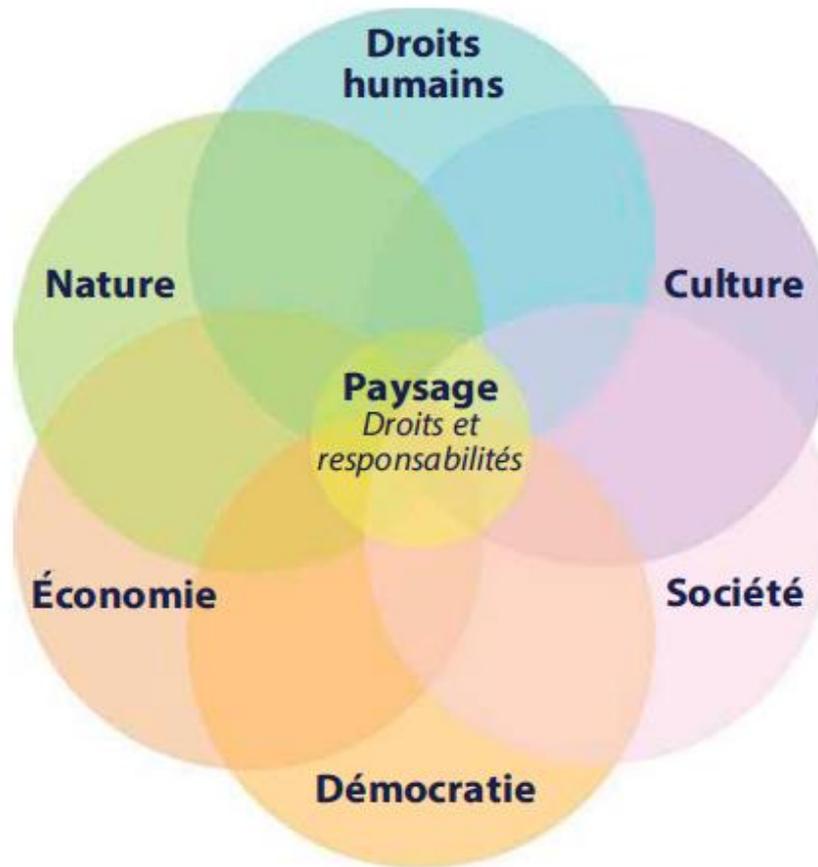
... concourt à l'élaboration des **cultures locales** et ... représente une composante fondamentale du **patrimoine culturel** et **naturel** de l'Europe, contribuant à l'**épanouissement des êtres humains** et à la **consolidation de l'identité** européenne ;

... est partout un élément important de **la qualité de vie des populations** : dans les milieux urbains et dans les campagnes, dans les territoires dégradés comme dans ceux de grande qualité, dans les espaces remarquables comme dans ceux du quotidien ;

... constitue un élément essentiel du **bien-être individuel et social**, et ... sa protection, sa gestion et son aménagement impliquent des **droits et des responsabilités pour chacun**».

Préambule de la Convention européenne du paysage

La « fleur du paysage »





Champ d'application de la Convention

Elle s'applique à *tout le territoire* des Parties et porte sur les *espaces naturels, urbains et périurbains*, qu'ils soient *terrestres, aquatiques ou maritimes*.

Elle ne concerne donc pas uniquement les *paysages remarquables*, mais aussi les *paysages ordinaires du quotidien* et les *espaces dégradés*.

Le paysage est reconnu indépendamment qualité du cadre de vie des citoyens et de sa valeur exceptionnelle car *toutes les formes de paysage conditionnent la vie des êtres humains et méritent d'être prises en compte* dans les politiques paysagères.

Le Préambule souligne que les Etats souhaitent instituer “un *instrument nouveau* consacré exclusivement à la protection, à la gestion et à l'aménagement de tous les paysages.



Définitions

Les termes employés dans la Convention sont définis pour garantir une interprétation uniforme: paysage, politique du paysage, objectif de qualité paysagère, protection des paysages, gestion et aménagement des paysages.

- 1.«Paysage»** désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leur interrelation.
- 2.«Politique du paysage»** désigne la formulation par les autorités publiques compétentes des principes généraux, des stratégies et des orientations permettant l'adoption de mesures particulières en vue de la protection, la gestion et l'aménagement du paysage.
- 3.«Objectif de qualité paysagère»** désigne la formulation par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie.
- 4.«Protection des paysages»** comprend les actions de conservation et de maintien des aspects significatifs ou caractéristiques d'un paysage, justifiées par sa valeur patrimoniale émanant de sa configuration naturelle et/ou de l'intervention humaine.
- 5.«Gestion des paysages»** comprend les actions visant, dans une perspective de développement durable, à entretenir le paysage afin de guider et d'harmoniser les transformations induites par les évolutions sociales, économiques et environnementales.
- 6.«Aménagement des paysages»** comprend les actions présentant un caractère prospectif particulièrement affirmé visant la mise en valeur, la restauration ou la création de paysages.

« Le concept de paysage tel qu'énoncé par la convention est différent de celui qui peut être formulé dans certains documents qui assimilent le paysage à un « bien » (conception patrimoniale du paysage) et le qualifient (paysage « culturel », « naturel », etc.) en le considérant comme une partie de l'espace physique.

Ce nouveau concept exprime la volonté d'affronter de façon globale et frontale le thème de la qualité des lieux où vivent les populations, reconnue comme condition essentielle pour le bien-être (compris aux sens physique, physiologique, psychologique et intellectuel) individuel et social, pour un développement durable et comme ressource favorisant les activités économiques.

La notion de développement durable est conçue comme intégrant pleinement les dimensions environnementale, culturelle, sociale et économique de façon globale et intégrée, c'est-à-dire en les appliquant au territoire tout entier.



La perception sensorielle (visuelle, auditive, olfactive, tactile et gustative) et émotionnelle que les populations ont de leurs lieux de vie et la reconnaissance de leur diversité et spécificité historiques et culturelles sont essentielles pour le respect et la sauvegarde de l'identité des populations et l'enrichissement individuel et social.

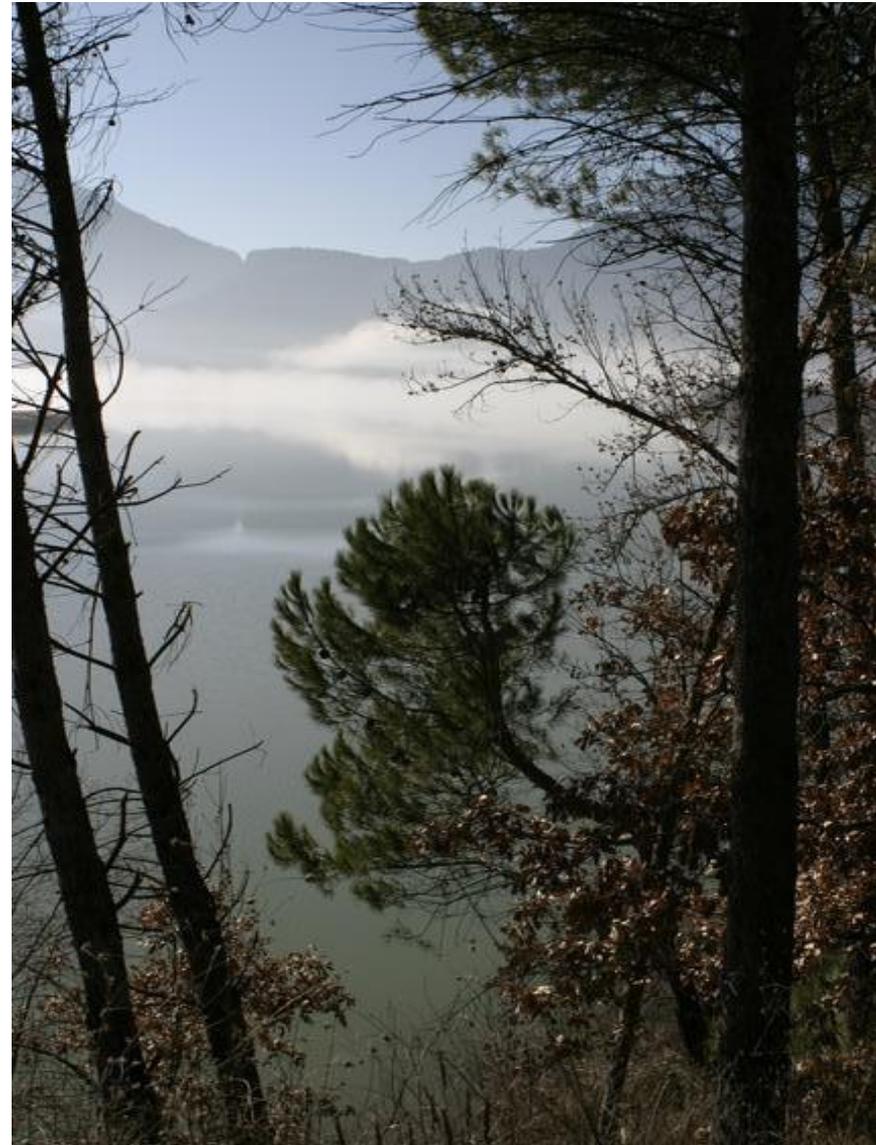
Elle implique une reconnaissance des droits et des devoirs des populations à jouer un rôle actif dans les processus d'acquisition des connaissances, de décision et de gestion de la qualité des lieux. L'implication des populations dans les décisions d'intervention et dans leur mise en œuvre et leur gestion dans la durée est considérée non pas comme un acte formel mais comme partie intégrante des processus de protection, de gestion et d'aménagement. »

Recommandation CM/Rec(2008)3 du Comité des Ministres aux Etats membres

Objectifs de la Convention

Promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement des paysages

Organiser la coopération internationale dans ce domaine.



Mesures nationales à adopter

Mesures générales

- 1. la reconnaissance juridique du paysage en tant que composante essentielle du cadre de vie des populations, expression de la diversité de leur patrimoine commun culturel et naturel, et fondement de leur identité;**
- 2. la définition et la mise en œuvre des politiques du paysage visant la protection, la gestion et l'aménagement des paysages;**
- 3. des procédures de participation du public, des autorités locales et régionales et des acteurs concernés par la conception et la réalisation des politiques du paysage;**
- 4. l'intégration du paysage dans les politiques d'aménagement du territoire, d'urbanisme et dans les politiques culturelle, environnementale, agricole, sociale et économique, ainsi que dans les autres politiques pouvant avoir un effet direct ou indirect sur le paysage.**

Mesures particulières

1. la sensibilisation de la société civile, des organisations privées et des autorités publiques à la valeur des paysages, à leur rôle et à leur transformation;

2. la formation et l'éducation :

- la formation de spécialistes de la connaissance et de l'intervention sur les paysages, des programmes pluridisciplinaires de formation sur la politique, la protection, la gestion et l'aménagement du paysage, destinés aux professionnels du secteur privé et public et aux associations concernées, et

- des enseignements scolaires et universitaires abordant, dans les disciplines intéressées, les valeurs attachées au paysage et les questions relatives à sa protection, à sa gestion et à son aménagement;



- 3. l'identification et la qualification : il y a lieu de mobiliser les acteurs concernés en vue d'une meilleure connaissance des paysages, et guider les travaux d'identification et de qualification des paysages par des échanges d'expériences et de méthodologies, organisés entre les Parties à l'échelle européenne;**

- 4. la formulation d'objectifs de qualité paysagère : il s'agit de formuler des objectifs de qualité paysagère pour les paysages identifiés et qualifiés, après consultation du public;**

- 5. la mise en œuvre des politiques du paysage : il convient de mettre en place des moyens d'intervention visant la protection, la gestion et/ou l'aménagement des paysages.**

Mesures internationales : la coopération internationale

1. Politiques et programmes internationaux

Les Parties s'engagent à coopérer au niveau international lors de la prise en compte de la dimension paysagère dans les politiques et programmes internationaux, et à recommander, le cas échéant, que les considérations concernant le paysage y soient incorporées. Elles s'engagent à coopérer pour renforcer l'efficacité des mesures prises conformément aux articles de la Convention, et en particulier :

- à offrir une assistance technique et scientifique mutuelle par la collecte et l'échange d'expériences et de travaux de recherche en matière de paysage ;
- à favoriser les échanges de spécialistes du paysage, notamment pour la formation et l'information
- à échanger des informations sur toutes les questions visées par les dispositions de la Convention.

2. Paysages transfrontaliers

Les Parties s'engagent à encourager la coopération transfrontalière au niveau local et régional et, au besoin, à élaborer et mettre en œuvre des programmes communs de mise en valeur du paysage.

Programme de travail de la Convention :

Suivre la mise en œuvre de la Convention

Promouvoir la coopération européenne et internationale

Collecter des exemples de bonne pratique

Promouvoir la connaissance et la recherche

Favoriser la sensibilisation, l'éducation et la formation

Promouvoir l'accès à l'information

Suivi de la mise en oeuvre de la Convention

Le dispositif institutionnel

Le *Comité d'experts compétent existant*, établis en vertu du Statut du Conseil de l'Europe, est chargés du suivi de la mise en œuvre de la Convention : le Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP).

Le *Conseil de l'Europe* assure le Secrétariat de la Convention et dispose de structures où toutes les Parties à la Convention peuvent se faire représenter.

Les *Conférences du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage*: les représentants des Parties se rencontrent régulièrement pour mettre au point des programmes communs et coordonnés et assurer de façon conjointe le suivi de la mise en œuvre de la Convention.

Les trois organes du Conseil de l'Europe – le Comité des Ministres, l'Assemblée parlementaire et le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux d'Europe – sont représentés ainsi que des organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales.



Conférences du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage

– **Première Conférence** du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage (Strasbourg, 22-23 novembre 2001)

[Rapport](#) | [Documents de travail](#)

– **Deuxième Conférence** du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage (Strasbourg, 28-29 novembre 2002)

[Rapport](#) | [Documents de travail](#)

– **Troisième Conférence** du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage (Strasbourg, 17 juin 2004)

[Rapport](#) | [Documents de travail](#)

Réunion jointe du Comité directeur du patrimoine culturel (CDPAT) et du Comité pour les activités du Conseil de l'Europe en matière de diversité biologique et paysagère (CO-DBP) (Strasbourg, 18 juin 2004)

[Rapport](#) | [Documents de travail](#)

– **Quatrième Conférence** du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage (Strasbourg, 22-23 mars 2007)

[Rapport](#) | [Documents de travail](#)

– **Cinquième Conférence** du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage (Strasbourg, 30-31 mars 2009)

[Rapport](#) | Interventions [des Etats Parties et Observateurs](#) - [des organisations non gouvernementales](#) | [Documents de travail](#)

– **Sixième Conférence** du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage (Strasbourg, 3-4 mai 2011)

[Rapport](#) | Interventions [des Etats Parties et Observateurs](#) - [des organisations non gouvernementales](#) | [Documents de travail](#)

– **Septième Conférence** du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage (Strasbourg, 26-27 mars 2013)

[Rapport](#) | [Documents de travail](#)

– **Huitième Conférence** du Conseil de l'Europe sur la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage (Conseil de l'Europe, Palais de l'Europe, Strasbourg, 19-20 mars 2015)

[Rapport](#) | Contributions : [Etats-Add. 1](#) - [ONGs-Add. 2](#) | [Documents de travail](#)

– **Neuvième Conférence** du Conseil de l'Europe sur la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage (Conseil de l'Europe, Palais de l'Europe, Strasbourg, 23-24 mars 2017)

[Rapport](#) | Contributions : [Etats-Add. 1](#) - [ONGs-Add. 2](#) | [Projet d'ordre du jour](#) | [Documents de travail](#)

– **Dixième Conférence** du Conseil de l'Europe sur la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage (Conseil de l'Europe, Palais de l'Europe, Strasbourg, 6-7 mai 2019)

[Rapport](#) | Contributions : [Etats-Add. 1](#) - [ONGs-Add. 2](#) | [Projet d'ordre du jour](#) | [Documents de travail](#)

– **Onzième Conférence du Conseil de l'Europe** sur la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage
(Conseil de l'Europe, Palais de l'Europe, Strasbourg, 26-27 mai 2021)

[Rapport](#) | Contributions : [Etats-Add. 1](#) - [ONGs-Add. 2](#) | [Projet d'ordre du jour](#) | [Documents de travail](#)

Les Recommandations du Comité des Ministres pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage

- [Recommandation N° R \(2008\) 3 sur les orientations pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage](#)
- [Recommandation CM/Rec\(2013\)4 sur le Système d'information de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe et son glossaire](#)
- [Recommandation CM/Rec\(2014\)8 sur la promotion de la sensibilisation au paysage par l'éducation](#)
- [Recommandation CM/Rec\(2015\)7 sur le matériel pédagogique pour l'éducation au paysage à l'école primaire](#)
- [Recommandation CM/Rec\(2015\)8 sur la mise en œuvre de l'article 9 de la Convention européenne du paysage sur les paysages transfrontaliers](#)
- [Recommandation CM/Rec\(2017\)7 sur la contribution de la Convention européenne du paysage à l'exercice des droits de l'homme et de la démocratie dans une perspective de développement durable](#)
- [Recommandation CM/Rec\(2018\)9 contribuant à la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe: création de fonds public pour le paysage](#)

- [Recommandation CM/Rec\(2019\)7 en vue de la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe – L'intégration du paysage dans les politiques relatives aux territoires ruraux en transition agricole et sylvicole, énergétique et démographique](#)
- [Recommandation CM/Rec\(2019\)8 en vue de la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe – Paysage et démocratie : participation du public, adoptée par le Comité des Ministres le 16 octobre 2019](#)
- [Recommandation CM/Rec\(2021\)12 du Comité des Ministres aux États membres pour la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage – L'intégration de la dimension du paysage dans les politiques sectorielles](#)
- [Recommandation CM/Rec\(2021\)11 du Comité des Ministres aux États membres pour la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage – Paysage et agriculture](#) Document de référence qui s'y rapporte : [CM\(2021\)156-add](#)
- [Recommandation CM/Rec\(2021\)10 du Comité des Ministres aux États membres pour la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage – Urbanisme et paysage](#) Document de référence qui s'y rapporte : [CM\(2021\)152-add](#)
- [Recommandation CM/Rec\(2021\)9 du Comité des Ministres aux États membres pour la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage – Paysage et responsabilités des acteurs pour un développement durable et harmonieux](#)

- Déclaration de la Conférence des États membres du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage relative à la reconnaissance professionnelle des architectes paysagistes
- Mémento contribuant à la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe – Vers des approches intégrées pour la surveillance du paysage
- Mémento contribuant à la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe – La pierre sèche dans le paysage, ancestrale et innovante, pour des territoires durables

Recommandation CM/Rec(2008)3 du Comité des Ministres aux Etats membres du Conseil de l'Europe sur les orientations pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage

Des principes généraux ont pour objet de donner des indications sur certains des articles fondamentaux de la Convention européenne du paysage.

- A. Prendre en considération le territoire tout entier**
- B. Reconnaître le rôle fondamental de la connaissance**
- C. Promouvoir la sensibilisation**
- D. Formuler des stratégies pour le paysage**
- E. Intégrer le paysage dans les politiques territoriales**
- F. Intégrer le paysage dans les politiques sectorielles**
- G. Mettre en œuvre la participation du public**
- H. Respecter les objectifs de qualité paysagère**



« Chaque intervention ou projet d'aménagement devrait respecter les objectifs de qualité paysagère. Ils devraient en particulier améliorer la qualité paysagère ou, du moins, ne pas provoquer son amoindrissement. En conséquence, il serait nécessaire d'évaluer les effets des projets, quelle que soit leur échelle, sur les paysages et de définir des règles et instruments pour répondre à ces effets. Chaque intervention ou projet d'aménagement devrait être non seulement compatible mais aussi appropriée aux caractères des lieux. »

- I. Développer l'assistance mutuelle et l'échange d'informations**





Exemples d'instruments utilisés pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage (Annexe 1)

Annexe destinée à donner quelques exemples d'instruments utilisés pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage. Elle peut être enrichie des expériences que les Parties ont développées sur leur territoire et qui constituent des enseignements méthodologiques utiles pour améliorer l'action paysagère.

Les principales catégories d'outils sont les suivantes :

- la planification paysagère : plans d'études de paysages intégrés dans la planification du territoire***
- l'intégration du paysage dans les politiques et les instruments sectoriels***
- les chartes, les contrats et les plans stratégiques partagés***
- les études d'impact sur le paysage***

Les procédures d'études d'impact – étude d'impact environnementale (EIE) et évaluation stratégique environnementale (ESE) – prévues par l'Union européenne pour évaluer les conséquences des projets d'aménagement sur l'environnement constituent des instruments très utiles pour étudier les effets directs et indirects des projets sur les lieux et pour préciser les mesures envisagées afin d'éviter ou de réduire ces effets, si nécessaire.



Ces procédures peuvent être utilisées également dans des Etats qui ne sont pas membres de l'Union européenne. Il ressort toutefois des expériences existantes que l'on peut constater une fréquente insuffisance des modalités d'analyse et d'évaluation de la dimension paysagère, laquelle est souvent considérée comme une thématique sectorielle s'ajoutant aux composantes environnementales (air, eau, terre), souvent traitée au moyen d'indicateurs quantitatifs. Une véritable évaluation qualitative des effets des projets d'aménagement sur le paysage est donc nécessaire.

Un changement dans le contenu de ces procédures s'avère indispensable, en faveur d'une lecture globale et intégrée des lieux à travers les différents points de vue.

Il est indispensable d'introduire les objectifs de qualité paysagère (plans du paysage, plans d'aménagement du territoire avec des contenus paysagers, etc.) dans les études d'impact afin d'aboutir à des projets les plus cohérents possible avec ces objectifs.

Il est en tout état de cause indispensable de prévoir des interventions d'atténuation et de compensation des éventuels effets négatifs des projets de transformation sur les lieux, du point de vue du paysage et de l'environnement (intégration des deux points de vue).

Il serait utile d'appliquer les principes directeurs de l'évaluation stratégique environnementale (ESE) afin d'estimer et de vérifier les plans et les programmes d'aménagement du territoire, puisque cette évaluation implique une prise en compte globale de tout le paysage et surtout de sa capacité de tolérance aux transformations envisagées.



– les évaluations des effets paysagers des interventions non soumises à étude d'impact

Tous les projets de transformation, de n'importe quel type, généralement à une échelle locale, devraient tenir compte des problèmes de la qualité paysagère des lieux. Certains Etats se sont dotés d'instruments spécifiques. Cette évaluation devrait contribuer aux prises de décision des organismes administratifs, et éduquer et habituer les techniciens, administrateurs et particuliers à tenir compte de la dimension paysagère dès l'engagement du processus de définition des projets.

Il est donc nécessaire de définir une procédure spécifique pour l'évaluation paysagère de tous les projets pour lesquels une autorisation administrative est prévue – mais qui ne sont pas encore soumis à l'EIE ou à l'ESE.

Il conviendrait cependant que la documentation demandée et la procédure ne soient pas trop onéreuses et techniquement compliquées. Par ailleurs, l'évaluation des effets paysagers devrait être conçue indépendamment du projet d'équipement ou de construction et donner lieu à une documentation et à une procédure spécifiques, tout en permettant une analyse globale et intégrée des rapports entre les lieux concernés et le projet de transformation.



La documentation devrait :

- montrer la manière dont le projet est introduit dans les différents contextes (le contexte « proche » du projet (les abords), et les contextes « à mi-chemin » et « lointain », qui comportent des problèmes de visibilité et d'intervisibilité des lieux dans les territoires les plus vastes ; le raccord avec les matériaux, les couleurs, les techniques de construction; l'impact sur les aspects biotiques et abiotiques ;**
 - présenter l'état des lieux et des contextes avant de réaliser les travaux ; démontrer la cohérence entre les caractéristiques du projet et les contextes ; simuler l'état des lieux après l'intervention ;**
 - démontrer la conformité du projet par rapport aux objectifs de qualité paysagère des instruments de planification et d'aménagement paysager (plans, chartes, etc.), lorsqu'ils existent ;**
 - évaluer les effets des transformations proposées sur les lieux et introduire, si nécessaire, des mesures d'atténuation qui garantissent le maintien d'une bonne qualité paysagère des lieux et des mesures de compensation qui contribuent à la qualité environnementale.**
-
- les lieux et les paysages protégés**
 - les rapports entre le paysage et les règlements relatifs au patrimoine culturel et historique**
 - les ressources et le financement**
 - les prix du paysage**
 - les observatoires des paysages, les centres et les instituts**
 - les rapports sur l'état du paysage et les politiques paysagères**
 - les paysages transfrontaliers**



Proposition de texte pour la mise en œuvre pratique de la Convention européenne du paysage au niveau national destinée à orienter les autorités publiques dans la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage (Annexe 2)

Préambule

Dispositions normatives et institutionnelles qui pourraient être mises en place au niveau national afin d'accompagner la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques paysagères.

Paragraphe 1 – Définitions

Paragraphe 2 – Champ d'application

Paragraphe 3 – Principes généraux

- 1. Reconnaissance juridique du paysage**
- 2. Droits et responsabilités**
- 3. Intégration de la dimension paysagère**
- 4. Participation du public**

Les actions entreprises au niveau de la conception, de la réalisation et du suivi des politiques du paysage devraient être précédées et accompagnées de procédures appropriées de participation du public et des acteurs concernés afin que ceux-ci puissent jouer un rôle actif dans l'élaboration des objectifs de qualité paysagère et dans la mise en œuvre des actions de protection, de gestion et d'aménagement. Des documents d'information rédigés en langage non technique devraient être préparés à cet effet.



***Directive 2014/52/UE du Parlement européen et
du Conseil du 16 avril 2014
modifiant la Directive 2011/92/UE concernant l'évaluation des incidences
de certains projets publics et privés sur l'environnement***

« (16) Afin de protéger et de promouvoir le patrimoine culturel, qui comprend les sites historiques urbains et les paysages, qui font partie intégrante de la diversité culturelle que l'Union s'est engagée à respecter et à promouvoir, conformément à l'article 167, paragraphe 4, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, les définitions et principes énoncés dans les conventions du Conseil de l'Europe en la matière, en particulier la convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique du 6 mai 1969, la convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe du 3 octobre 1985, la convention européenne du paysage du 20 octobre 2000 et la convention-cadre sur la valeur du patrimoine culturel pour la société du 27 octobre 2005, peuvent être utiles. Afin de mieux préserver le patrimoine historique et culturel et le paysage, il importe d'examiner les incidences visuelles des projets, à savoir la modification de l'apparence ou de la vue du paysage naturel ou bâti et des zones urbaines, dans le cadre des évaluations des incidences sur l'environnement. »



Observatoire international du paysage (coe.int)

Systeme d'information de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage



COUNCIL OF EUROPE

Council of Europe Landscape
Convention

You are here: [Home](#)



Information System of the Council of Europe Landscape Convention

▶ Albania



▶ Lithuania



▶ Andorra



▶ Luxembourg



▶ Armenia



▶ Malta





▶ Austria		▶ Monaco	
▶ Azerbaijan		▶ Montenegro	
▶ Belgium - <i>Regions</i>		▶ Netherlands	
▶ Bosnia and Herzegovina - <i>Regions</i>		▶ North Macedonia	
▶ Bulgaria		▶ Norway	
▶ Croatia		▶ Poland	
▶ Cyprus		▶ Portugal	
▶ Czech Republic		▶ Republic of Moldova	
▶ Denmark		▶ Romania	
▶ Estonia		▶ Russian Federation	
▶ Finland		▶ San Marino	
▶ France - <i>Regions</i>		▶ Serbia	
▶ Georgia		▶ Slovak Republic	
▶ Germany		▶ Slovenia	
▶ Greece		▶ Spain - <i>Regions</i>	
▶ Hungary		▶ Sweden	
▶ Iceland		▶ Switzerland	
▶ Ireland		▶ Turkey	
▶ Italy		▶ Ukraine	
▶ Latvia		▶ United Kingdom	
▶ Liechtenstein			

Stratégies et documents politiques en faveur du paysage

Andorre : Stratégie nationale du paysage d'Andorre - Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et du Développement durable

Irlande : National Landscape Strategy for Ireland 2015-2025 - Ministry for Arts, Heritage and the Gaeltacht (en anglais)

Hongrie : Stratégie nationale du paysage (2017-2026) - Ministère de l'Agriculture

Lettonie : Stratégie de politique paysagère - Ministère de la protection de l'environnement et du développement régional

Suisse : La conception suisse du paysage ; Paysage 2020 - Office fédéral de l'environnement

Pays-Bas : Agenda Landschap - landschappelijk verantwoord ondernemen voor iedereen

Portugal : La politique nationale de l'architecture et du paysage

Arménie : Critères architecturaux pour la protection du paysage et de l'identité des localités ; mesures pour la mise en œuvre de la politique européenne du paysage.

Paysage Principes d'aménagement du paysage dans les régions montagneuses; Introduction de principes sont définis par la Convention relative à la formation et à l'éducation dans les systèmes d'enseignement supérieur ...Finlande, Lituanie...

Instruments juridiques et financiers

France : Politiques du paysage et instruments juridiques

Pologne : Instruments pour la mise en œuvre de la politique nationale du paysage : Audit paysager, Journée du paysage

Espagne : Le plan national de paysage culturel, "100 paysages culturels en Espagne".

Italie : L'Observatoire national du paysage

Suisse : Le Fonds suisse pour le paysage

Coordination horizontale et verticale

République tchèque : Coopération horizontale avec des tables rondes interministérielles

Grèce : La politique du paysage à travers les plans spatiaux régionaux

Serbie : Amélioration du renforcement des capacités des régions pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage.

Plateforme d'information



Définition du paysage



Politiques du paysage



Intégration du paysage



Coopération internationale



Réalisations exemplaires

Les Réunions des Ateliers du Conseil de l'Europe pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage

- Traiter d'une manière approfondie de la mise en œuvre de certains aspects de la Convention européenne du paysage
- Permettre l'échange d'expériences, en examinant à la fois les bonnes et mauvaises pratiques en matière de protection, de gestion et d'aménagement du paysage européen.

Ateliers 2002 - 23-24 mai, Strasbourg, France

- Politiques du paysage : contribution au bien-être des citoyens européens et au développement durable (approches sociale, économique, culturelle et écologique)
- Identification, qualification du paysage et objectifs de qualité paysagère, en tirant parti des ressources culturelles et naturelles
- Sensibilisation, éducation et formation
- Instruments novateurs en vue de la protection, de la gestion et de l'aménagement du paysage



Ateliers 2003 - 27-28 novembre, Strasbourg, France

Intégration du paysage dans les politiques et programmes internationaux (article 7 de la Convention) et les paysages transfrontaliers (article 9 de la Convention) ;

- Paysage et le bien-être individuel et social (préambule de la Convention) ;**
- Paysage et l'aménagement du territoire (article 5, d de la Convention).**

***Une exposition sur
"Le paysage à travers le regard
des enfants d'Arménie" a été présentée
à l'occasion de la tenue de ces Ateliers.***



Ateliers 2005 -16-17 juin, Cork, Irlande

«Des paysages pour les villes, les banlieues et les espaces périurbains»

Souligner l'importance de la politique paysagère urbaine, en mettant l'accent sur les espaces suburbains et périurbains.



Ateliers 2006

• 11-12 mai, Ljubljana, Slovénie,
« Paysage et société »



• 28-29 septembre, Gironne, Espagne,
« Les objectifs de qualité paysagère, de la théorie à la pratique »



**Ateliers 2007 - 20-21 septembre,
Sibiu, Roumanie**
« Paysage et patrimoine rural »

ROUMANIE



MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT,
DES TRAVAUX PUBLICS ET DES LOGEMENTS



COUNCIL
OF EUROPE

CONSEIL
DE L'EUROPE



EUROPEAN LANDSCAPE CONVENTION
CONVENTION EUROPÉENNE DU PAYSAGE



COUNCIL
OF EUROPE

CONSEIL
DE L'EUROPE

Ateliers 2008



24-25 avril, Piestany, République Slovaque
**« Le paysage dans les politiques
de planification et la gouvernance :
vers un aménagement du territoire intégré »**



Ateliers 2009



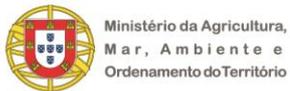
8-9 octobre, Malmö, Suède
**« Paysage et les forces déterminantes
'driving forces' »**



Ateliers 2010 **15-16 avril, Cordoba, Espagne** **« Paysage et infrastructure pour la société »**



Ateliers 2011 **20-21 octobre, Evora, Portugal** **« Paysage multifonctionnel »**



Ateliers 2012 - 2-3 octobre, Thessalonique, Grèce

« Visions pour l'Europe du futur sur la démocratie territoriale : le paysage comme nouvelle stratégie de l'aménagement du territoire... une autre manière de voir le territoire en impliquant la société civile... »



nnnn

Ateliers 2013 - 2-3 octobre, Cetinje, Montenegro

« Les territoires du futur : identification et qualification des paysages, un exercice de démocratie »



MONTENEGRO

MINISTRY OF SUSTAINABLE DEVELOPMENT
AND TOURISM



**Ateliers 11-12 juin 2014, Wroclaw, Pologne,
«Forum des sélections nationales au Prix du paysage du Conseil de l'Europe »**



**Ateliers 1-2 octobre 2014, Urgup, Turquie
«Paysages durables et économie :
de la valeur inestimable naturelle et humaine du paysage »**



Ateliers 1-2 octobre 2015, Andorra la Vieille, Andorre
**« Paysage et coopération transfrontalière:
le paysage ne connaît pas de frontière »**



Govern d'Andorra



Ateliers 1-2 octobre 2016, Erevan, Arménie
**« Les politiques nationales du paysage pour la mise en oeuvre de
la Convention européenne du paysage »**



Ateliers 5-7 septembre 2017, Brno, République tchèque **«La mise en œuvre de la Convention européenne du paysage au niveau local : la démocratie locale»**



Chairmanship of the Czech Republic
Council of Europe
May – November 2017

Présidence de la République tchèque
Conseil de l'Europe
Mai – Novembre 2017



EUROPEAN LANDSCAPE CONVENTION
CONVENTION EUROPÉENNE DU PAYSAGE

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE



Ateliers octobre 2018, Tropea, Italie **«Paysage et éducation»**



MINISTERO
PER I BENI E
LE ATTIVITÀ
CULTURALI



REGIONE
CALABRIA



COUNCIL OF EUROPE LANDSCAPE CONVENTION
CONVENTION DU CONSEIL DE L'EUROPE SUR LE PAYSAGE

COUNCIL OF EUROPE

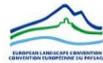


CONSEIL DE L'EUROPE



Ateliers mars 2019, Séville, Espagne

Eau, paysage et citoyenneté face aux changements mondiaux



Ateliers juin 2019, [Genève, Suisse]

Forum des sélections nationales pour le Prix du paysage du Conseil de l'Europe – 6^e Session



Ateliers 19-20 octobre 2019, [Lausanne, Suisse]
Intégration du paysage dans les politiques sectorielles



Ateliers 6-7 Octobre 2021, Palma de Majorque, Espagne
Des politiques du paysage !



Publications (coe.int)

« Paysage et développement durable : les défis de la Convention européenne du paysage »,

Editions du Conseil de l'Europe, 2006

Le paysage et l'aménagement du territoire

...

« Facettes du paysage : réflexions et propositions pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage »,

Editions du Conseil de l'Europe, 2012

Paysage, villes et espaces péri-urbains et suburbains

Paysage et infrastructures de transport : les routes
Infrastructures routières : les allées d'arbres dans le paysage

...



*Paysage et développement durable:
les enjeux de la Convention européenne
du paysage*



*Facettes du paysage
Réflexions et propositions pour la mise en œuvre
de la Convention européenne du paysage*

« Dimensions du paysage : réflexions et propositions pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage », Editions du Conseil de l'Europe, 2017

Paysage et éoliennes

Paysage et loisirs

Paysage et économie

Paysage et publicité

...

« Mosaïques du paysage : Pensées et propositions pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage », Editions du Conseil de l'Europe, 2022

Vers une **grammaire des paysages** européens

Dessiner des **paysages agricoles** pour un développement durable

Le paysage des **territoires ruraux** en transition énergétique, agricole et démographique

Expériences de **paysages ruraux**

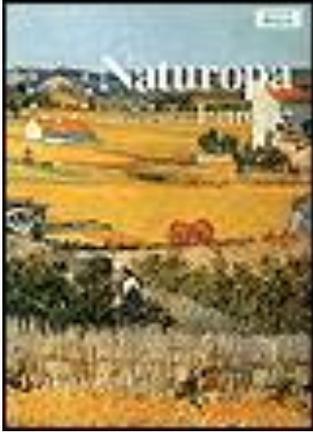
...

Dimensions du paysage

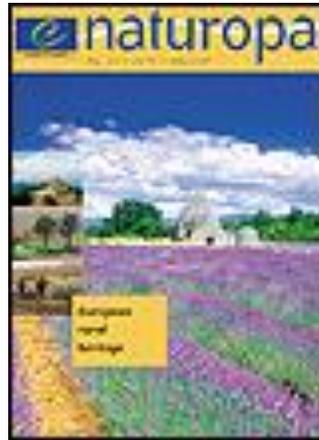


Réflexions et propositions
pour la mise en œuvre
de la Convention européenne
du paysage

Magazines Futuropa / Naturopa (coe.int)



Les problèmes fonciers
Naturopa - Numéro 85 / 1997



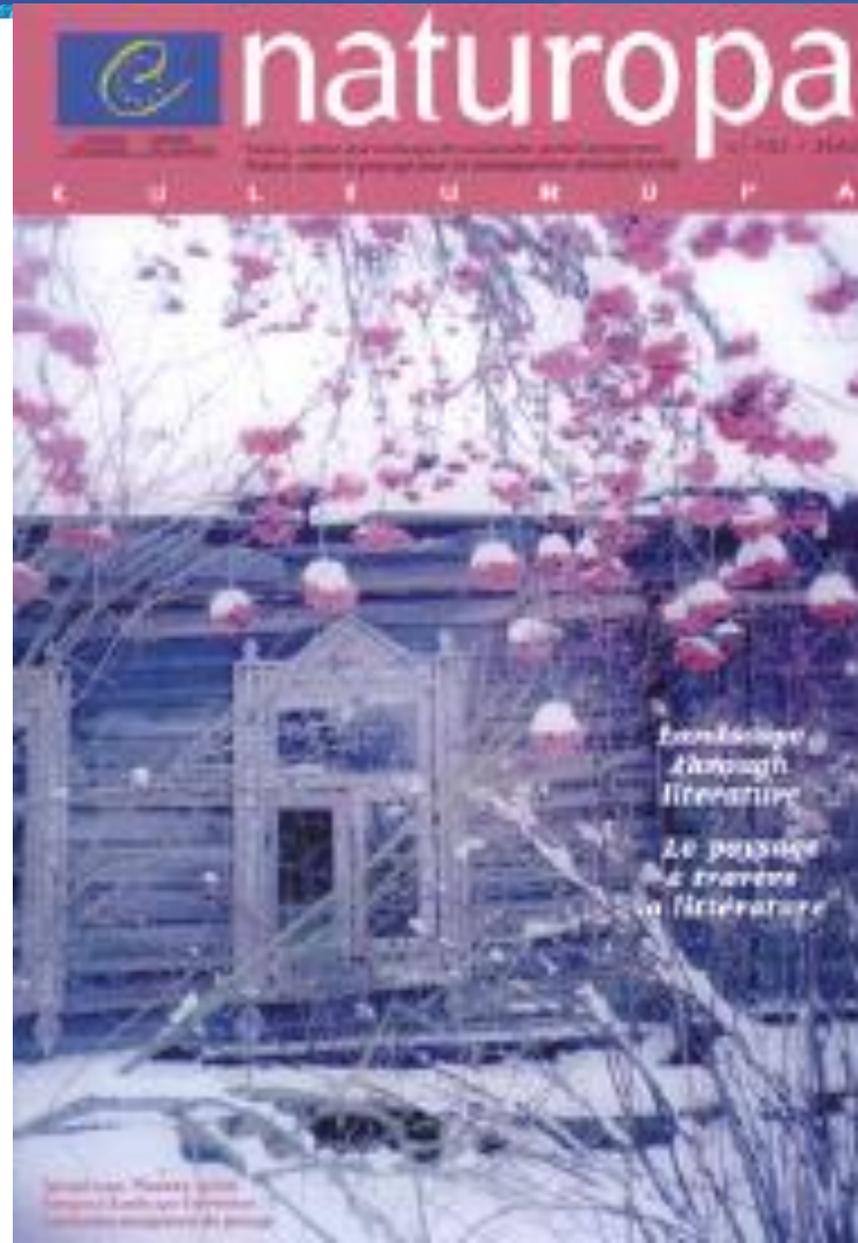
Le patrimoine rural européen
Naturopa -
Numéro 95 / 2001

Favoriser la sensibilisation : la revue Futuropa

- « Le paysage : cadre de vie de demain »,
n° 86-1998
- « La Convention européenne du paysage »,
n° 98-2002
- « Le paysage à travers la littérature »,
n° 103-2005

Les textes et des images en provenance des Etats membres du Conseil de l'Europe montrent que le paysage a eu de tout temps et en tout lieu une dimension spirituelle déterminante pour les individus.

<http://www.coe.int/naturopa/fr>



- « L'habitat vernaculaire, un patrimoine dans le paysage », n° 1-2008

<http://www.coe.int/naturopa/fr>



COUNCIL OF EUROPE

Futuropa

For a new vision of landscape and territory

A Council of Europe Magazine

n° 1 / 2008 – English

Landscape
Territory
Nature
Culture
Heritage
Human beings
Society
Sustainable development
Ethics
Aesthetic
Inhabitants
Perception
Inspiration
Genius loci

*The rural vernacular habitat,
a heritage
in our landscape*



- « Paysage et coopération transfrontalière », n° 2-2010



Paysage
Territoire
Nature
Culture
Patrimoine
Être humain
Société
Développement durable
Éthique
Habitant
Regard
Inspiration
Genius loci

*Paysage et coopération
transfrontalière*



<http://www.coe.int/naturopa/fr>

- « Paysage et espace public »,
n° 3-2012



Futuropa

pour une nouvelle vision du paysage et du territoire

Revue du Conseil de l'Europe

n° 3 / 2012 – Français



Paysage

Territoire

Nature

Culture

Patrimoine

Être humain

Société

Développement durable

Éthique

Habitant

Regard

Inspiration

Genius loci

*Espace public
et paysage :
l'échelle humaine*

<http://www.coe.int/naturopa/fr>





WWW.COE.INT CONSEIL DE L'HOMME DÉMOCRATIE ÉTAT DE DROIT EXPLORER +

CONSEIL DE L'EUROPE

Convention européenne du paysage

Accueil Salle de presse A propos de la Convention Réunions Prix du paysage Observatoire du paysage

Vous êtes ici : Démocratie > Convention européenne du paysage

La **Convention européenne du paysage** du Conseil de l'Europe a pour objet de promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement des paysages et d'organiser la coopération internationale dans ce domaine.

> Mutation du paysage

Résumé du programme de monitoring / Observatoire du paysage suisse (OPS)

Observation du paysage suisse : pression persistante sur la qualité paysagère

Le programme de monitoring Observation du paysage suisse (OPS) étudie l'évolution du paysage et...

Voir toutes les news >

EUROPEAN LANDSCAPE CONVENTION
CONVENTION EUROPÉENNE DU PAYSAGE
COUNCIL OF EUROPE-CONSEIL DE L'EUROPE

Dessiné par Alberto Floridi

Calendrier

DOCUMENTATION

- Textes de référence
- Publications
- Posters et brochures de la Convention
- Magazine Futuroipa / Naturoipa

LIENS UTILES

- Comité Directeur de la Culture, du Patrimoine et du Paysage (CDCPP)
- Culture et patrimoine culturel
- La Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT) : jusqu'en 2011 / jusqu'en 2015

CONTACTS

- Conseil de l'Europe
- Contacts nationaux

INTRODUCTION

Photo: Jean-François Seguin

Reflet de l'identité et de la diversité européenne, le paysage est notre patrimoine naturel et culturel vivant, qu'il soit remarquable ou quotidien, urbain ou rural, terrestre ou aquatique.

La Convention européenne du paysage - appelée également la Convention de Florence - a pour objet de promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement des paysages européens et d'organiser la coopération européenne dans ce domaine. Elle a été adoptée le 20 octobre 2000 à Florence (Italie) et est entrée en vigueur le 1er mars 2004 (série des Traités du Conseil de l'Europe n° 176). Elle est ouverte à la signature des Etats membres du Conseil de l'Europe et à l'adhésion de la Communauté européenne et des Etats européens non membres. Elle constitue le premier traité international exclusivement consacré à l'ensemble des dimensions du paysage européen.

Suite >

FOCUS

Photo: Agencia Española de Turismo

Paysage et coopération transfrontalière

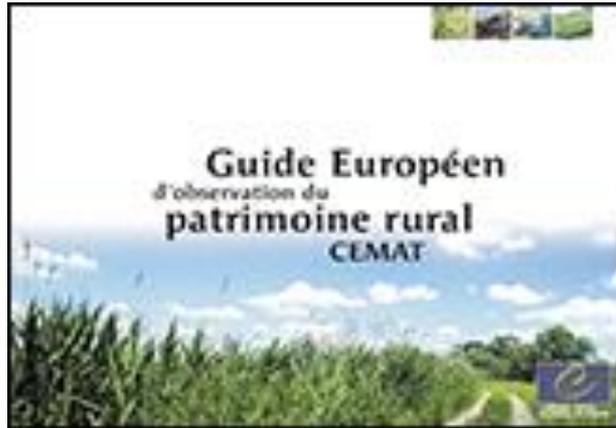
La Convention européenne du paysage a d'abord pour ambition de conduire les Etats à instituer une politique nationale en matière de paysage qui ne se limite pas à la protection des paysages exceptionnels mais prend en considération également les paysages quotidiens. Elle a également en vue l'instauration d'une véritable dynamique au moyen d'une coopération transfrontalière visant à renforcer la présence du paysage comme valeur à partager entre différentes cultures. Il s'agit ainsi d'impulser l'intégration de la dimension paysagère dans les relations internationales, aux niveaux national, régional et local.

Suite >

Promouvoir l'accès à l'information

www.coe.int/EuropeanLandscapeConvention
www.coe.int/Conventioneuropennedupaysage





[Guide européen d'observation du patrimoine rural](#)

Autres langues : [anglais](#) | [grec](#) | [italien](#) | [russe](#) | [espagnol](#) | [suédois](#)

<https://www.coe.int/fr/web/landscape/publications>

Le Prix du paysage du Conseil de l'Europe

Résolution CM/Res(2008)3 sur le règlement relatif au Prix du paysage du Conseil de l'Europe le 20 février 2008

Le « Prix du Paysage du Conseil de l'Europe » constitue une reconnaissance de la politique ou des mesures prises par des collectivités locales et régionales ou des organisations non gouvernementales en matière de protection, de gestion et/ou d'aménagement durable de leurs paysages, faisant preuve d'une efficacité durable et pouvant aussi servir d'exemple aux autres collectivités territoriales européennes.

Ce Prix contribue stimuler les acteurs locaux pour encourager et reconnaître une gestion exemplaire des paysages.

Critères d'attribution du Prix :

- *Développement territorial durable*
- *Exemplarité*
- *Participation du public*
- *Sensibilisation*

L'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe (coe.int)

L'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe



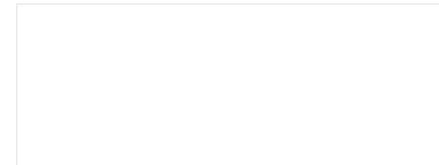
L'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe rassemble les réalisations exemplaires présentées par les Etats Parties à la Convention européenne du paysage. Elles montrent qu'il est possible de promouvoir la dimension territoriale des droits de l'homme et de la démocratie en améliorant les caractéristiques paysagères du cadre de vie des populations.

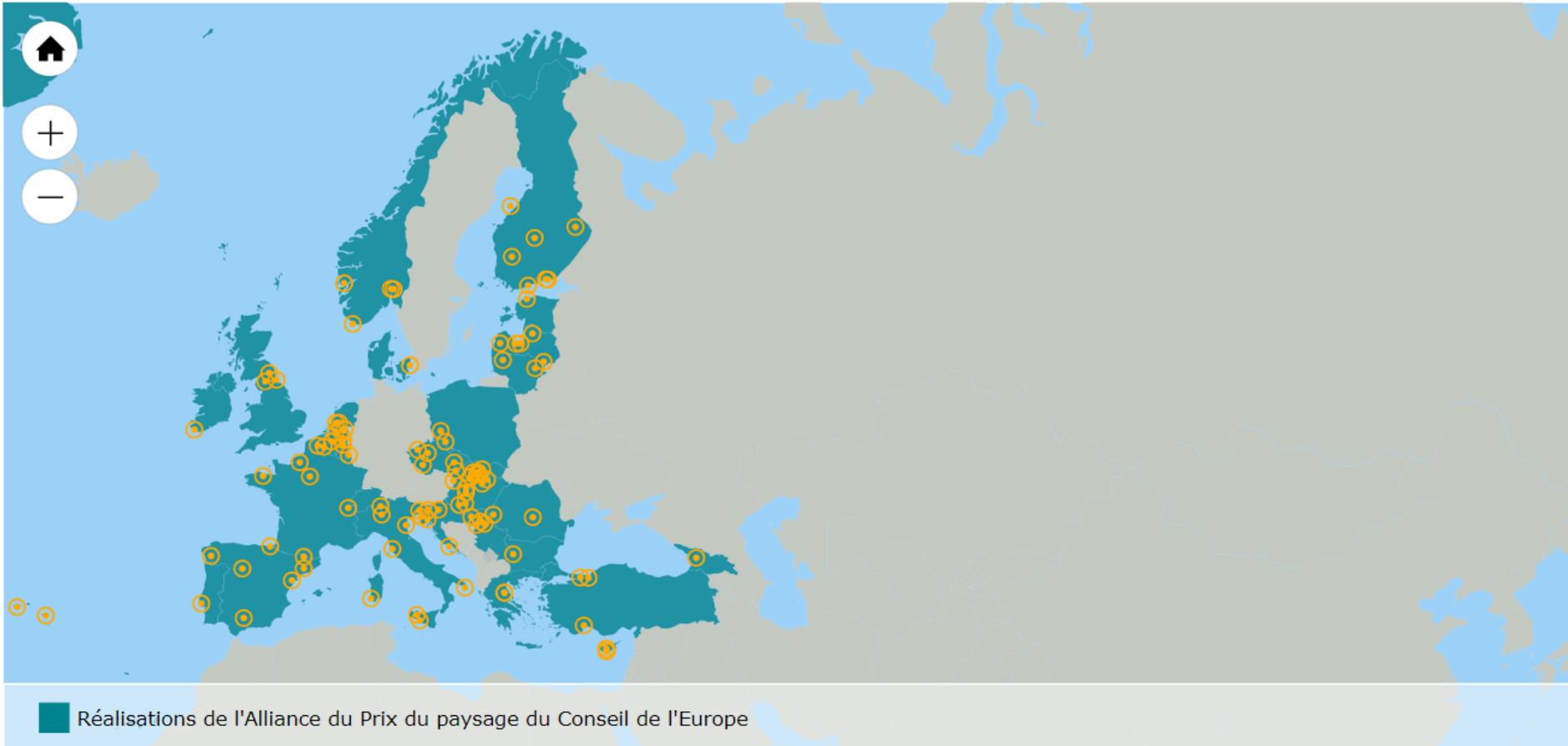
La [Résolution CM/Res\(2017\)18 sur l'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe](#) adoptée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a décidé que les réalisations exemplaires présentées par les Etats parties à la Convention européenne du paysage dans le cadre des sessions du Prix du paysage du Conseil de l'Europe et reconnues par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe font partie de « L'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe ». Les Parties sont invitées à encourager sa couverture médiatique, afin de sensibiliser le public à l'importance du paysage.

- > [Exposition sur l'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe 2008-2019](#)
- > [Publication « L'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe », volume 1, 2008-2017](#)
- > [Publication « L'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe », volume 2, 2018-2019](#)



Dessiné par Alberto Floridi





Clause de non responsabilité

- › [Vue d'ensemble des Projets de l'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe](#) : classification selon les acteurs, le champ d'application et les objectifs des Projets



Convention européenne du paysage Prix du paysage du Conseil de l'Europe

6^e Session 2018-2019

Voici les projets qui ont été présentés par les États parties à la Convention européenne du paysage et qui ont été sélectionnés pour la 6^e session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe.

1. Le Prix du paysage du Conseil de l'Europe 2018-2019 a été attribué à deux pays de l'Europe de l'Est, la République tchèque et la Slovaquie, pour leurs projets suivants :

Tchéquie
Commune de Lomnice nad Popelcem, République tchèque. Réaménagement de la zone de la gare de Lomnice nad Popelcem, République tchèque. Réaménagement de la zone de la gare de Lomnice nad Popelcem, République tchèque. Réaménagement de la zone de la gare de Lomnice nad Popelcem, République tchèque.

Slovaquie
Commune de Bratislava, République tchèque. Réaménagement de la zone de la gare de Bratislava, République tchèque. Réaménagement de la zone de la gare de Bratislava, République tchèque. Réaménagement de la zone de la gare de Bratislava, République tchèque.

2. Le Prix du paysage du Conseil de l'Europe 2018-2019 a été attribué à deux pays de l'Europe de l'Ouest, la France et l'Allemagne, pour leurs projets suivants :

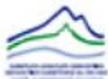
France
Commune de Paris, République française. Réaménagement de la zone de la gare de Paris, République française. Réaménagement de la zone de la gare de Paris, République française. Réaménagement de la zone de la gare de Paris, République française.

Allemagne
Commune de Berlin, République fédérale d'Allemagne. Réaménagement de la zone de la gare de Berlin, République fédérale d'Allemagne. Réaménagement de la zone de la gare de Berlin, République fédérale d'Allemagne. Réaménagement de la zone de la gare de Berlin, République fédérale d'Allemagne.

3. Le Prix du paysage du Conseil de l'Europe 2018-2019 a été attribué à deux pays de l'Europe du Sud, l'Espagne et l'Italie, pour leurs projets suivants :

Espagne
Commune de Madrid, Espagne. Réaménagement de la zone de la gare de Madrid, Espagne. Réaménagement de la zone de la gare de Madrid, Espagne. Réaménagement de la zone de la gare de Madrid, Espagne.

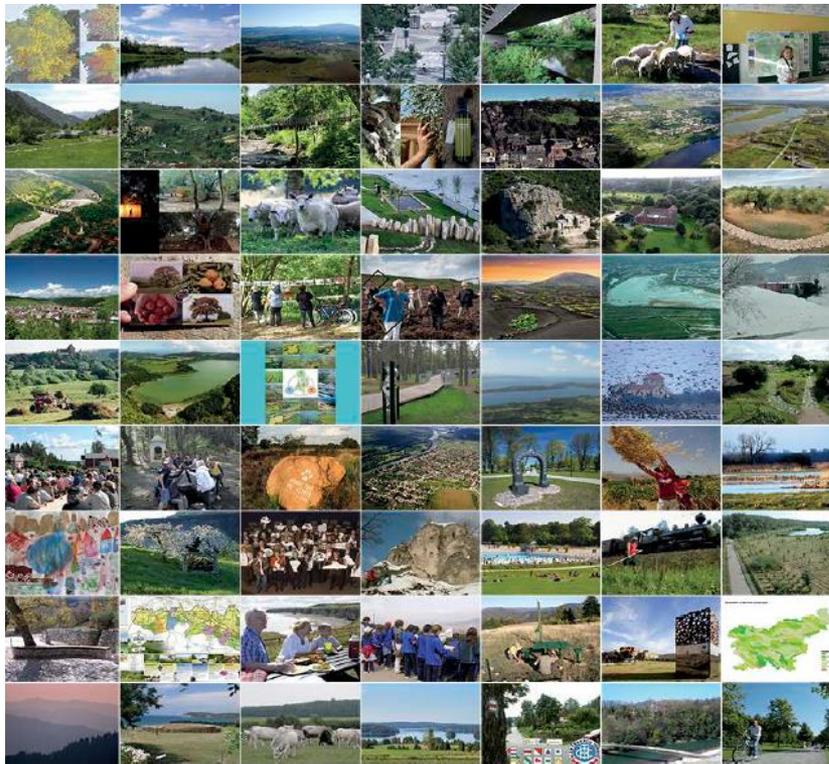
Italie
Commune de Rome, Italie. Réaménagement de la zone de la gare de Rome, Italie. Réaménagement de la zone de la gare de Rome, Italie. Réaménagement de la zone de la gare de Rome, Italie.



www.coe.int/t/convention/landscapeaward
www.coe.int/fr/web/landscape/landscape-award-alliance



6e Session



European Landscape Convention
**THE LANDSCAPE AWARD ALLIANCE
 OF THE COUNCIL OF EUROPE**

European spatial planning
 and landscape, No. 105



Convention du Conseil de l'Europe
 sur le paysage
ALLIANCE DU PRIX DU PAYSAGE

Aménagement du territoire
 européen et paysage, n° 105

1^e Session 2008-2009

FRANCE

Le Parc de la Deûle, Lille Métropole



© Quentin Sriet



Le projet du Parc de la Deûle a vu le jour dans les années 1960, mais a été désapprouvé au niveau local puis abandonné. Il a refait surface vingt ans plus tard et a été cette fois retenu. En 1995, un plan a été établi en bonne et due forme par Simon – JNC International, en charge de concevoir l'ensemble du parc. Les travaux ont débuté en 1999 et, dès l'origine, l'une des principales difficultés a été la protection de la ressource en eau potable qui alimente un tiers de la métropole. Outre leur rôle pratique de voies navigables, les canaux de la Deûle et de Séchin abritent des biotopes présentant un grand intérêt écologique. Le parc a pâti d'un manque d'identité en raison du découpage passé du territoire. L'évolution de la région a permis de « redécouper » la campagne entre Lille et Lens, créant ainsi un lien entre ces zones urbaines désormais investies de nouvelles fonctions sociales, biologiques et économiques. Les particularités du paysage ont été utilisées pour réaménager l'espace sans le réinventer. Le projet comporte trois principaux éléments: la nature retrouvée (le site de La Gîte à Santes), une reconquête de la friche industrielle; la nature domestiquée (Les Ansereuilles à Wavrin), une réconciliation du monde urbain et du monde rural avec des environnements agricoles et de loisirs tout proches; et la nature rêvée (le jardin Mosaïc à Houplin), qui évoque les cultures des communautés dont Lille est composée. Depuis le début, la population locale et les usagers du parc sont en constante relation: ils sont amenés à assurer l'entretien et le succès de ce nouvel espace.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a attribué le Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage pour la 1^{re} session du Prix 2008-2009 aux auteurs du projet, considérant que la réalisation répond aux critères d'attribution du prix concernant le développement territorial durable, l'exemplarité, la participation du public et la sensibilisation, et se félicitant de la réussite de la liaison effectuée entre l'espace urbain et l'espace rural, ainsi que du grand engagement de tous les acteurs concernés en faveur du réassainissement et de la requalification du paysage.

Alliance paysage - [France](#)

Le Parc Cristina Enea, Conseil municipal de San Sebastián



© Linajeros Cruz



A l'origine, dans les années 1890, le parc Cristina Enea était privé ; il est devenu public quand le duc de Mandas en a fait don à la ville. Depuis 1995, le Conseil municipal participe à la conservation, à la protection et à la gestion de ce parc romantique historique. Ces efforts s'inscrivent dans le projet plus vaste intitulé « Plan vert », qui concerne l'ensemble de la ville et ambitionne de restaurer et de restructurer le paysage, considéré comme un aspect essentiel de l'aménagement de San Sebastián. Au cours de sa longue histoire, le parc a connu un déclin progressif. Suivant les orientations et les objectifs de la municipalité, le projet a permis de restaurer les allées et de reconstituer la flore et la faune, tout en préservant et en accentuant les principales caractéristiques de la ville. A l'actif du projet, on peut citer : la prévention de l'érosion des sols, la reconstruction d'allées détériorées, l'installation de systèmes sanitaires et de récupération des eaux de pluie, la restauration de bâtiments délabrés et l'arrêt de la propagation incontrôlée de la végétation. Le parc combine politiques durables et qualité de l'urbanisme, tout en encourageant la biodiversité dans la zone urbaine. Le projet est utile à double titre : il préserve le patrimoine culturel et naturel, et protège ainsi le parc, à la fois cadre romantique et espace pour la biodiversité.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a attribué une mention spéciale du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage pour la 1^{re} session du Prix 2008-2009 aux auteurs du projet, considérant que la réalisation répond aux quatre critères d'attribution du prix concernant le développement territorial durable, l'exemplarité, la participation du public et la sensibilisation, et reconnaissant l'excellent résultat de l'aménagement à long terme effectué, favorisant la promotion qualitative du paysage urbain en tenant compte au mieux des éléments socioculturels.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Le système de marquage des itinéraires touristiques, Tourist Club tchèque



© Tourist Club tchèque



Le Tourist Club tchèque a une longue tradition : il a célébré son cent vingtième anniversaire en 2008 et la conservation de la nature et du paysage fait partie de ses objectifs depuis 1922. Il se charge, depuis sa création, du marquage et de l'entretien des itinéraires touristiques. Le projet réalisé a pour objet de faciliter l'accès au paysage et d'améliorer la relation entre l'homme et son environnement. Les itinéraires sont signalés sur les cartes touristiques et les circuits pédestres sont complétés par des circuits skiabiles ou cyclables. Quarante-huit infrastructures d'hébergement ont également été créées pour encourager et développer le tourisme. Le marquage des circuits touristiques est essentiellement réalisé par des bénévoles et le Tourist Club peut se vanter de disposer de la plus importante équipe de bénévoles du pays. Les jeunes jouent un grand rôle dans l'organisation, puisque plus de 10 000 de ses membres ont moins de 26 ans. Le Tourist Club a participé à divers autres projets tels que la création du Parc national de Tatransky, à la suite d'un accord conclu avec la Pologne dans les années 1920, et l'ouverture en 2006 d'un musée du tourisme dans l'ancienne synagogue de Bechyň.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a félicité les auteurs du projet et a recommandé de le faire connaître du grand public pour sa valeur exemplaire et en tant que source d'inspiration.

Alliance paysage – [République tchèque](#)

FINLANDE



© Aarre Leskinen

La gestion paysagère de la Zone paysagère nationale de Hämeenkyrö, Ville de Hämeenkyrö



Le projet de gestion paysagère de la Zone paysagère nationale de Hämeenkyrö se décompose en trois programmes de développement distincts : paysage national de Hämeenkyrö, gestion de l'environnement dans le paysage national et tourisme paysager. Ces actions sont gérées par un ensemble d'associations locales et régionales ainsi que par des organisations internationales. Hämeenkyrö est l'un des 27 paysages reconnus « paysages nationaux » en 1992. Ces paysages sont des lieux présentant une dimension naturelle, historique et culturelle particulière pour la nation. Hämeenkyrö se singularise par son aspect rural traditionnel, qui fut l'une des sources d'inspiration de Frans Eemil Sillanpää. Cet écrivain, qui s'est vu décerner le prix Nobel de littérature en 1939, avait une conscience aiguë de la position de l'être humain au sein du monde vivant. Un plan national de gestion du paysage a été mis en œuvre, prescrivant certaines mesures destinées notamment à évaluer les facteurs positifs et négatifs des paysages, et à concevoir des politiques paysagères et forestières. En 1999, l'école du village de Mahnala a été rebaptisée école environnementale, et, en 2003, elle a obtenu l'habilitation « Drapeau vert ». La gestion environnementale figure parmi les priorités du projet qui a pour but de réintroduire diverses formes de vie aquatique, de faire revivre un paysage culturel et de protéger la nature afin de préserver la biodiversité de la région. Le rôle du tourisme étant lui aussi essentiel pour maintenir l'équilibre socio-économique de la communauté, des équipements et une série d'activités ont été conçus au niveau local.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a félicité les auteurs du projet et a recommandé de le faire connaître du grand public pour sa valeur exemplaire et en tant que source d'inspiration.

Alliance paysage - [Finlande](#)

HONGRIE

La mise en œuvre du programme de gestion du complexe de la conservation de la nature et du paysage dans le bassin de Zámoly, Fondation publique pour la conservation de la nature Pro Vértes



© Gábor Kiss



La Fondation Pro Vértes, créée en 1991, est devenue publique en 1994. Son principal objectif était de résoudre les problèmes de la protection du patrimoine, naturel autant que culturel, dans un contexte de privatisation croissante. Aujourd'hui, ses principales activités sont la gestion du paysage, la conservation de la nature, l'éducation et la sensibilisation à l'environnement, la protection des monuments nationaux, ainsi que l'écotourisme, qui est à la base de ses travaux. Le programme de conservation de la nature et de gestion du paysage porte essentiellement sur la préservation et l'entretien des espaces résiduels de zones naturelles ou quasi naturelles qui ont souffert des effets de l'agriculture intensive, de l'industrie ou des transports. Les activités de la fondation s'étendent au rétablissement des ressources en eau des landes entourant le massif de Vértes, qui étaient menacées par le drainage, ainsi qu'à l'introduction d'un troupeau de bœufs gris de Hongrie qui entretiendra les prairies de manière naturelle. La gestion du paysage comprend également la protection de monuments architecturaux de la région, tels que la Maison Geszer. L'éducation et la sensibilisation sont toujours un point essentiel. C'est pourquoi les résultats d'un programme de recherche destiné à évaluer les effets du fauchage dans les prairies ont été rendus accessibles au public grâce à l'enseignement, aux formations courtes et à l'écotourisme.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a félicité les auteurs du projet et a recommandé de le faire connaître du grand public pour sa valeur exemplaire et en tant que source d'inspiration.

Alliance paysage - [Hongrie](#)



© Archives des Parcs de Val di Cornia

Le Système des Parcs de Val di Cornia, Val di Cornia

Le Système des Parcs de Val di Cornia a pour objet de soutenir le développement durable et local de l'économie et le progrès social en facilitant l'accès à la culture et à la nature. Pour ce faire, le district de Val di Cornia est doté d'un organe spécifique permettant de rapprocher la gestion au niveau de l'Etat de celle des structures de proximité, aux niveaux local et régional, pour une meilleure adéquation entre les moyens et les besoins. Cette instance est chargée des politiques administratives, environnementales et de l'emploi, ainsi que de la culture et du patrimoine culturel. Le Parchi Val di Cornia S.p.A est une société mixte à capitaux publics, constituée à l'initiative des communes pour mettre en œuvre les mesures préconisées par l'organe institutionnel local. Ces mesures concernent notamment la création et la gestion de services d'accueil pour recevoir au mieux les visiteurs (centres pour visiteurs, centres d'archéologie expérimentale et d'éducation à l'environnement, sentiers de découverte et marches dans la nature d'intérêt archéologique, musées et excursions) et de services dérivés (librairies, hôtels et parkings). Cette exploitation commerciale du patrimoine culturel et naturel constitue un moyen permettant de créer des synergies entre les ressources environnementales et historiques, et de s'assurer une autonomie financière grâce aux recettes générées par le tourisme. La population a été sensibilisée aux ressources minières de la région et le passage des activités minières aux activités touristiques a été réalisé avec succès.



Alliance paysage - [Italie](#)

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a félicité les auteurs du projet et a recommandé de le faire connaître du grand public pour sa valeur exemplaire et en tant que source d'inspiration.

TURQUIE



© GEF II Project Archives

Le projet de gestion des ressources naturelles et de la biodiversité, Association pour la conservation de la nature

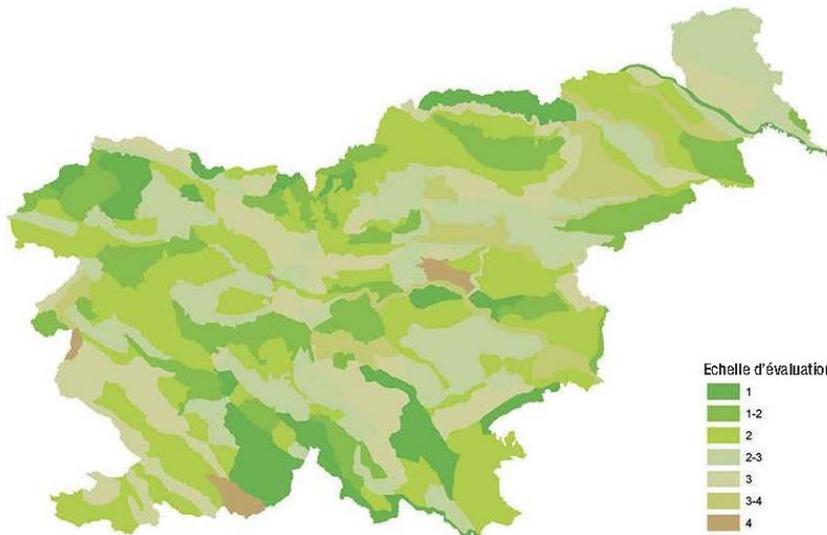


La Turquie, qui s'étend sur un vaste territoire, recouvre quatre zones biogéographiques distinctes. Offrir une protection adéquate à tous les types de paysage représente un véritable défi, 75 % de l'ensemble de la flore européenne étant représentés dans le pays. Depuis l'an 2000, le Projet de gestion des ressources naturelles et de la biodiversité incite à l'évaluation et à l'analyse des zones protégées et des menaces qui pèsent sur elles. Un aménagement effectif, participatif et intersectoriel, ainsi qu'un développement durable des zones protégées ont été menés à bien. Pour ce faire, les travaux ont été divisés en trois volets principaux : renforcement du cadre national pour la conservation de la biodiversité ; mise au point de prototypes pour la gestion des zones protégées ; suivi et gestion du projet. Les travaux ont permis de revoir le cadre réglementaire et juridique en matière d'environnement, et de procéder au suivi de la biodiversité tout en poursuivant une campagne de sensibilisation nationale à la biodiversité. Le projet a eu deux effets notables : la création d'une instance nationale responsable du paysage et l'institutionnalisation de la conservation de la nature.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a félicité les auteurs du projet et a recommandé de le faire connaître du grand public pour sa valeur exemplaire et en tant que source d'inspiration.

Alliance paysage - [Turquie](#)

Evaluation des paysages slovènes



© Université de Ljubljana

SLOVÉNIE

Le classement régional des types de paysage en Slovénie, Université de Ljubljana, faculté de biotechnologie, département d'architecture paysagère

Le projet de classement régional des types de paysage a été conçu pour dresser un inventaire complet des paysages slovènes. Les caractéristiques de chaque paysage ont été recensées et classées par catégorie ; ces informations ont servi de base et d'orientation à la protection, au développement et à la conservation du paysage. Ce projet a été mis sur pied par le département d'architecture paysagère de la faculté de biotechnologie de l'Université de Ljubljana. Le commanditaire du projet est la Direction de l'aménagement du territoire, qui est chargée de l'aménagement du territoire national. Un long travail sur le terrain, effectué dans le cadre du projet de classement régional des types de paysage, a permis de rassembler des rapports contenant des photos et des définitions de toutes les régions slovènes. Les paysages ont ensuite été divisés en unités de paysage et classés typologiquement. Ces diverses données ont fourni une image complète du paysage slovène contemporain. En une époque de profonds changements dus à une internationalisation croissante, ces informations ont été utilisées pour que l'aménagement du territoire tienne désormais compte des impératifs de la protection, de la gestion et de l'aménagement du paysage. Les résultats du projet peuvent désormais être exploités à de multiples fins, par exemple la mise en valeur du potentiel touristique de la Slovénie ou l'instauration de nouvelles politiques en faveur du développement agricole et de la protection du patrimoine.



Alliance paysage - [Slovénie](#)

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a félicité les auteurs du projet et a recommandé de le faire connaître du grand public pour sa valeur exemplaire et en tant que source d'inspiration.

2^e Session 2010-2011

Carbonia : la machine paysage, Comité joint de la commune de Carbonia, Ville de Carbonia



© Ville de Carbonia



Le projet Carbonia: la machine paysage vise à régénérer un paysage urbain et minier moderniste du XX^e siècle qui s'est dégradé après la fermeture des mines dans les années 1970. En 2001, la ville a été reconnue comme un exemple d'urbanisme « rationaliste » méritant d'être préservé et développé. A cette fin, un plan d'action a été élaboré. La ville a recentré ses efforts sur la promotion de la recherche et de l'enseignement supérieur, a engagé la reconversion de l'activité industrielle en privilégiant des énergies de substitution non polluantes et a bonifié le paysage minier à l'abandon en le développant pour la recherche, la culture et l'industrie. Le site minier de Serbariu a été restructuré, et 16 bâtiments, puits et galeries y ont été rénovés. Le Centre italien de la culture du charbon est désormais hébergé au cœur de l'ancienne grande mine. Depuis le début du projet, la tendance démographique négative a été enrayerée et les emplois ont augmenté de 12 %.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a attribué le Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage pour la 2^e session du Prix 2010-2011 aux auteurs de ce projet en raison de son caractère exhaustif et multiscalaire. Le Comité des Ministres a considéré que cette réalisation exemplaire, qui vise à régénérer un paysage urbain et minier moderniste du XX^e siècle dans une perspective de développement durable, remplit pleinement l'ensemble des critères du Prix du paysage. Cette réalisation prouve que l'on peut parvenir à un développement territorial durable grâce à une large sensibilisation et à la participation du public à tous les niveaux. L'utilisation des ressources historiques pour créer une nouvelle identité, fondée sur la recherche et sur un tourisme durable, a fourni un modèle au développement d'un paysage urbain. Les travaux menés à l'échelle du site minier se sont accompagnés d'un processus de renouveau de l'ensemble de la ville, comprenant la restauration de places publiques, de routes et de monuments. Cette régénération du tissu urbain a favorisé l'émergence d'une nouvelle identité culturelle de la ville. La réalisation offre un parfait exemple de développement durable du paysage urbain, exemple susceptible d'exercer une influence notable à l'échelle internationale sur le redéveloppement d'autres espaces urbains et industriels dégradés.

Alliance paysage - [Italie](#)

RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

Les programmes de subvention en faveur des communautés locales désireuses de requalifier leur paysage urbain et rural pour créer un cadre de vie agréable, Fondation Ekopolis



© Dusan Kubička, TBS-JUS, Martin



La Fondation Ekopolis a mis en œuvre un outil d'appui systématique, sous forme de programmes de subvention, en faveur des communautés locales désireuses d'apporter des améliorations à leur paysage urbain et rural. Conçus afin de traduire des politiques et stratégies nationales en actions concrètes, ces programmes sont au nombre de six : « Espaces publics », « Ceinture verte », « Couloirs de verdure », « Plantons des arbres », « Sentiers vivants » et « Fonds Tatras ». La Fondation Ekopolis a offert un appui financier et technique ainsi qu'une formation permettant à la population locale de s'engager dans une démarche d'entretien à long terme et de prendre soin du paysage. Les principaux défis sont les suivants : accroître la valeur esthétique et environnementale, motiver la participation communautaire, préserver le patrimoine naturel et culturel et, enfin, doter les individus des outils pour établir un lien avec leur patrimoine et le comprendre. 142 projets ont bénéficié d'une enveloppe totale de 998 000 €. Si l'appui financier est important, la sensibilisation a également fait l'objet d'une grande attention. La Fondation Ekopolis a donné aux organisations et aux citoyens les moyens de transformer leur paysage urbain et rural en un cadre de vie agréable.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a décidé d'attribuer une mention spéciale du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage pour la 2^e session du Prix 2010-2011 aux auteurs du projet, estimant que celui-ci constitue une réalisation exemplaire, aux résultats exceptionnels. Le projet a aidé à mobiliser les populations locales et leur a apporté des aides financières pour améliorer la qualité de leur propre paysage. Ses effets ont été considérables, contribuant, en raison de la répartition des sites concernés dans l'ensemble de la République slovaque, à un développement territorial durable. La participation du public et sa sensibilisation sont au cœur même du projet, les populations locales s'engageant dans une démarche à long terme d'entretien et de gestion de leur paysage, considéré comme un cadre dans lequel les habitants sont heureux de vivre.

L'éducation et la sensibilisation au paysage : Ville, territoire, paysage, Generalitat de Catalogne et Observatoire du paysage de Catalogne



© Generalitat de Catalogne



Le projet d'éducation et de sensibilisation au paysage : Ville, territoire, paysage a été élaboré par le ministère catalan de l'Education, le ministère catalan de l'Aménagement du territoire et des Travaux publics et l'Observatoire du paysage de Catalogne. Il promeut l'éducation des jeunes âgés de 12 à 16 ans en Catalogne dans le domaine du paysage et du territoire, en s'appuyant sur deux types de matériel pédagogique : des cartes éducatives et un site internet qui propose des activités interactives. En dispensant un enseignement obligatoire sur le thème du territoire et du paysage, les autorités visent à forger une nouvelle culture du territoire et un sentiment de responsabilité à l'égard du paysage. Le programme laisse une grande place à l'analyse, afin d'encourager les élèves à appréhender le paysage qui les entoure et à se situer par rapport à lui. Les dépliants éducatifs ont été distribués dans tous les établissements d'enseignement secondaire obligatoire en Catalogne, à 450 000 élèves. Parallèlement, une formation a été mise en œuvre à l'intention des enseignants sur le thème du paysage, pour leur permettre d'exploiter pleinement le matériel pédagogique. Le projet se soucie du développement durable à long terme, pour modifier la manière dont l'individu aborde le paysage et prévenir ainsi sa dégradation.

Le Comité des ministres du Conseil de l'Europe a attribué une mention spéciale du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage pour la 2^e session du Prix 2010-2011 aux auteurs du projet, considérant qu'il s'agit d'une réalisation exemplaire visant à forger une nouvelle culture du territoire et un sentiment de responsabilité vis-à-vis du paysage. Par sa qualité et sa portée, ce projet éducatif créatif offre un excellent modèle pour la mise en œuvre de projets de même nature. Ce programme reconnaît que le paysage est en constante évolution et que des citoyens éduqués sont les plus à même de répondre aux défis du futur. Sa diversité et sa richesse favorisent la responsabilité des citoyens et créent un modèle exemplaire pour l'éducation, fondé sur la participation du public et sa sensibilisation.

ROYAUME-UNI

Le patrimoine côtier de Durham, Partenariat du patrimoine côtier de Durham



© Mike Smith



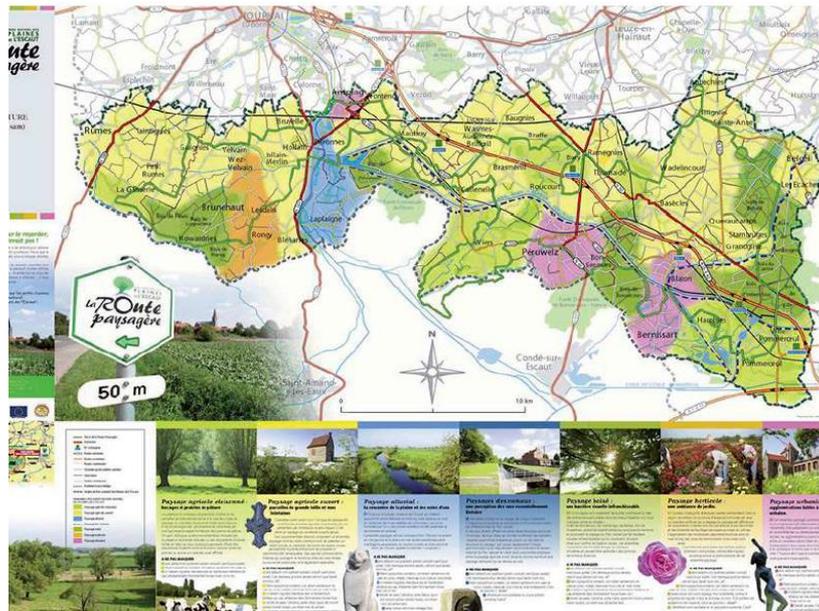
La zone du Patrimoine côtier de Durham a connu un assainissement notable depuis 1993, époque à laquelle elle servait encore de décharge pour les déchets de l'industrie charbonnière locale. Dans le cadre du projet « Renverser le courant », le littoral a recouvré son patrimoine géologique, naturel et historique, ce qui contribue aussi à l'expansion du tourisme. Dans le cadre de ce projet, les terrils de déchets ont été éliminés du littoral, des sentiers de promenade et des pistes cyclables permettant d'améliorer l'accès à la zone ont été aménagés, et la reconstitution de biotopes s'est traduite par le développement de la flore et de la faune. L'amélioration des eaux côtières a constitué l'une des principales priorités, et ces efforts ont été étendus aux zones voisines afin d'établir une gestion intégrée des zones côtières. Les besoins sociaux sont pris en compte en permanence, et la régénération sociale et économique – grâce à la participation du public et au tourisme – contribue au développement économique durable. Les promenades guidées et les itinéraires touristiques font non seulement découvrir aux visiteurs la valeur du patrimoine côtier de Durham, mais permettent aussi à la population locale de resserrer les liens avec sa terre et d'apprécier pleinement un patrimoine autrefois dégradé.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a attribué une mention spéciale du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage pour la 2^e session du Prix 2010-2011 aux auteurs du projet, considérant qu'il constitue une réalisation exemplaire de réhabilitation d'un espace côtier auparavant particulièrement dégradé. Caractérisé par le développement territorial durable, l'exemplarité, la participation et la sensibilisation du public, le projet a permis de parvenir à des résultats extraordinaires grâce à la mobilisation de la population locale en créant un paysage régénéré et une nouvelle identité. Il constitue un excellent modèle pour la régénération de zones côtières dégradées.

Alliance paysage - [Royaume-Uni](#)

BELGIQUE

La Route paysagère du Parc naturel des Plaines de l'Escaut, Parc naturel des Plaines de l'Escaut



© Parc naturel des Plaines de l'Escaut



La Route paysagère du Parc naturel des Plaines de l'Escaut n'est pas un sentier touristique ordinaire : elle a pour objet de faire découvrir aux visiteurs la richesse et la diversité du paysage qui s'offre à eux et de leur faire prendre conscience du rôle important que joue ce paysage dans l'évolution naturelle, économique, culturelle et politique. Il s'agit d'un sentier d'interprétation du paysage accessible à bicyclette, en voiture ou à pied. Traversant plusieurs communes, y compris en France, la Route paysagère est jalonnée de panneaux d'information. Ces panneaux offrent aux promeneurs des explications sur les environs et une ouverture sur un monde de nouvelles connaissances leur permettant de comprendre et d'apprécier le paysage. La route s'adresse à tous: habitants des environs désireux de comprendre leur localité ou touristes désireux de profiter de l'expérience complète du parc naturel. Le travail visant à identifier les lieux remarquables a été accompli grâce à une étroite coopération entre les communes concernées par le parc.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet : il s'agit d'une réalisation exemplaire d'une route paysagère visant à faire découvrir aux populations et aux visiteurs la richesse et la diversité du paysage qui s'offre à eux et à leur faire prendre conscience du rôle important que joue ce paysage dans l'évolution naturelle, culturelle, économique et politique d'un territoire.

CHYPRE



© Antonia Theodsiou

Alliance paysage - [Chypre](#)

Les vergers de noisetiers du village de Polystypos, Conseil de la communauté de Polystypos

Le village de Polystypos possède une longue tradition de culture du noisetier. Cette pratique ayant connu un certain recul, des mesures ont été prises afin de soutenir les agriculteurs : les anciens sentiers ont fait l'objet d'importants travaux de réhabilitation, effectués avec les techniques de construction d'origine, celles de la pierre sèche. Le projet contribue non seulement à la diversification et au développement économique, mais aussi à la conscience écologique, aux activités touristiques et aux loisirs. L'utilisation des techniques traditionnelles de construction en pierre sèche permet aux agriculteurs de développer leurs activités grâce à une meilleure accessibilité des vergers de noisetiers, tout en préservant la beauté des paysages et en contribuant à la biodiversité. La population locale a été impliquée à chacune des étapes : de l'apprentissage et de la pratique de l'art ancien de construction en pierre sèche à l'aménagement de sentiers et d'installations touristiques. Le projet a fait renaître un village qui était autrement promis au déclin et offre un bon exemple de la manière d'utiliser des ressources et un cadre naturel pour générer des richesses sans compromettre le charme du lieu.



Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet : il s'agit d'une réalisation exemplaire entreprise par la population locale pour redynamiser un paysage rural, en se fondant sur les ressources naturelles et culturelles locales et en utilisant des techniques traditionnelles.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE



© Julia Tabikova

Le paysage de Čehovice, district de Prostějov en Moravie, Bureau du Land régional de Prostějov

Le paysage de Čehovice résulte d'un projet de réhabilitation écologique territoriale visant à inverser le cours des transformations majeures des terres provoquées par la collectivisation des parcelles après la seconde guerre mondiale. La capacité des terres à retenir l'eau avait diminué, d'où une perte de biodiversité et un risque accru d'érosion et d'inondation. Pour remédier à ces problèmes, un projet de remembrement parcellaire a été lancé, qui a permis de rétablir des routes rurales, des lignes de végétation naturelle et divers autres éléments naturels et historiques. Pour favoriser la stabilité écologique, un biocentre comprenant des corridors biologiques a été aménagé, avec la création d'une zone humide, la plantation d'arbres et la réintroduction d'espèces végétales disparues. Grâce aux importants travaux de régénération effectués sur ces terres mal exploitées, le secteur est à nouveau riche de différentes espèces d'oiseaux, allant des canards sauvages aux hérons. La nappe phréatique a été stabilisée, ce qui écarte le risque de sécheresse. Pour la population locale, l'« île verte » est devenue une oasis de détente et les écoliers peuvent venir y découvrir leur paysage.



Alliance paysage - [République tchèque](#)

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet : il s'agit d'une réalisation exemplaire de régénération d'un espace dégradé permettant de revitaliser un paysage enrichi de sa diversité biologique en faveur de l'économie locale et de l'épanouissement des populations.

FINLANDE



© Esa Aalto

Alliance paysage - [Finlande](#)

La gestion de biotopes traditionnels menacés et la préservation du paysage rural traditionnel,

Association finlandaise de conservation de la nature

L'ambition du projet est de gérer les biotopes traditionnels menacés et de préserver le paysage rural traditionnel. Ce type de paysage, parmi les plus diversifiés et vulnérables de Finlande, abrite 28 % des espèces en voie de disparition. Un grand nombre de bénévoles, environ 500 personnes en l'espace de trois ans, se sont mis à l'œuvre dans quelque 70 localités présentant une grande diversité paysagère. Les paysages concernés comprennent des prairies semi-naturelles sèches ou mésiques et des zones côtières baltiques. Des méthodes traditionnelles, pour la fenaison, l'abattage des arbres et l'aménagement de pâturages destinés au bétail, sont pratiquées dans ces régions. Le projet a abouti à des résultats très positifs, notamment l'installation d'espèces en voie de disparition dans ces nouvelles aires rurales et l'embellissement du paysage rural. Au-delà de l'objectif de protection des zones concernées, le projet a joué un rôle essentiel en termes d'information et d'éducation quant à l'importance et à la valeur du paysage traditionnel, et à sa gestion. Le recours au bénévolat a permis une prise de conscience profonde de la possibilité de se mobiliser personnellement pour améliorer la qualité du paysage et favoriser un plus grand respect de l'environnement.



Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet : il s'agit d'une réalisation exemplaire ayant conduit à régénérer des paysages vivants, riches de leur diversité biologique, qui a été effectuée dans le plus grand respect de l'environnement et des valeurs paysagères.

FRANCE



© Gérard Dufresne

La Base régionale de plein air et de loisirs du Port aux Cerises, Syndicat mixte d'étude, d'aménagement et de gestion de la Base régionale de plein air et de loisirs du Port aux Cerises

La Base régionale de plein air et de loisirs du Port aux Cerises, dans la banlieue sud de Paris, accueille plus d'un million de visiteurs par an sur ses 160 hectares. Le site, qui abritait une décharge d'ordures ménagères et de gravats dans les années 1960, a été réhabilité et transformé en un espace de « nature urbanisée » axé sur l'égalité et une meilleure qualité de vie. La prise en compte des besoins et des attentes des usagers est la clé du succès rencontré. Un large éventail d'activités, conçues pour permettre aux visiteurs de s'évader de l'environnement urbain tout proche, est proposé. La Base régionale de plein air et de loisirs connaît en permanence des mutations et des réaménagements dont aucun aspect n'est laissé au hasard : l'espace est modelé pour convenir à la finalité désirée et aux attentes des usagers. La base de plein air et de loisirs propose toute une gamme de loisirs, dont chacun répond à des attentes particulières tout en s'inscrivant dans sa logique générale. Elle propose un centre équestre, des piscines et un petit train qui permet aux visiteurs de se déplacer facilement.



Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet : il s'agit d'une réalisation exemplaire d'aménagement d'un paysage dégradé et d'adaptation aux usagers et aux temps nouveaux pour le bien-être et la qualité de vie des habitants.

HONGRIE



© Gábor Kiss

La culture traditionnelle des pierres du paysage de Bükkalja, Association des roches-ruches pour la conservation de la nature et de la culture

Le projet du Parc national de Bükk vise à préserver les traditions liées à la pierre dans la région de Bükkalja, dont le paysage se distingue par des roches en forme de ruche. Une étude du paysage a été réalisée pour établir une base de données de ses caractéristiques intéressantes et servir à la préparation d'un cadre législatif pour la protection des roches. Cette initiative a permis d'identifier et d'examiner 72 roches en forme de ruche, tout en déterminant leurs coordonnées GPS exactes afin de pouvoir les localiser sans difficulté dans le futur. Outre le volet de répertoire, un effort important pour remettre en état les roches a été accompli. Ce travail a nécessité l'éradication d'espèces envahissantes, telles que le robinier, et la réintroduction d'espèces indigènes, telles que le chêne, l'érable et des arbres fruitiers. Le défrichage des formations rocheuses les a rendues facilement accessibles et bien visibles; grâce à cela, mais aussi à des sentiers d'interprétation de la nature et à des panneaux d'information, la région est devenue un pôle d'attraction touristique. La population locale apprécie de plus en plus son paysage pour l'écotourisme. Par ailleurs, la renaissance de ce paysage traditionnel a motivé la population locale pour préserver et valoriser ces roches remarquables.



Alliance paysage - [Hongrie](#)

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet: il s'agit d'une réalisation paysagère exemplaire, fondée sur la valorisation du patrimoine géologique et ayant permis, au profit de la population, la renaissance d'un paysage traditionnel soutenu par de nouvelles forces socio-économiques.

PAYS-BAS



© Wanne Roetmeijer

Le Manifeste pour le paysage des Pays-Bas, Fondation du Manifeste pour le paysage

Le Manifeste pour le paysage a été conçu pour mettre en exergue l'importance du paysage et améliorer la qualité du paysage des Pays-Bas. En promouvant l'implication des citoyens, l'échange de savoir-faire entre les organisations, l'amélioration de la qualité de l'aménagement du paysage ainsi que l'analyse des outils d'entretien actuels, ainsi qu'en recherchant des financements durables auprès des pouvoirs publics, la Fondation du Manifeste pour le paysage a montré qu'elle était un acteur clé du « rayonnement du paysage ». Quarante-sept organisations collaborent à des fins de sensibilisation et de coordination des initiatives de soutien à l'entretien du paysage. En réunissant des organisations non gouvernementales ayant des objectifs différents, mais partageant toutes le même souci du paysage, la Fondation du Manifeste pour le paysage est parvenue à faire progresser sensiblement l'intérêt des autorités et du public pour le paysage. Cette démarche crée une force qui œuvre pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage en utilisant tous les moyens à sa portée, qu'il s'agisse de l'amélioration des politiques ayant trait au paysage ou des campagnes « L'aménagement paysager de votre cour ».



Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet : il s'agit d'une réalisation exemplaire permettant, par l'échange de savoir-faire, de sensibiliser et de mobiliser, de manière durable, des initiatives citoyennes en faveur du paysage.

Alliance paysage – [Pay-Bas](#)

NORVÈGE



© Ane Bysheim

Le Parc paysager de Herand, Gouvernement du comté de Hordaland

Herand est un petit village de la Norvège rurale, qui compte 230 habitants. Il s'agit d'un lieu typique qui était menacé par l'exode rural et les fermetures d'exploitations agricoles ayant affecté la campagne norvégienne dans les années passées. Toutefois, ce village a réussi à faire de son magnifique paysage une ressource pour attirer des touristes, tant nationaux qu'internationaux. Au lieu de périr, il connaît une croissance démographique et un développement économique s'appuyant sur la production de denrées alimentaires et d'objets artisanaux locaux, ce qui favorise par ailleurs un géotourisme déjà bien établi. En synergie avec le patrimoine naturel, culturel et historique, des activités complémentaires, telles que l'hébergement, le ski, la randonnée pédestre ou la pêche, renforcent l'attrait touristique des lieux. Des bâtiments anciens ayant perdu leur fonction d'antan ont été transformés pour une nouvelle affectation. La population locale s'est investie avec enthousiasme dans ce projet et participe activement à l'embellissement du village, non seulement parce que ses revenus en dépendent en grande partie, mais aussi parce que son identité même est concernée.



Alliance paysage - [Norvège](#)

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet : il s'agit d'une réalisation exemplaire d'une initiative citoyenne des habitants d'un village rural veillant à prendre soin d'un paysage, conformément à leur histoire et à leurs traditions, dans une perspective dynamique.

SERBIE

Le paysage du village de Backi Monostor, « Podunav » Backi Monostor



© Dejan Mitić



Le village de Backi Monostor se situe dans les environs de la Réserve naturelle spéciale de Gornje Podunavlje, qui compte plusieurs biotopes indigènes préservés, lesquels abritent une faune et une flore très riches. Proche des frontières avec la Croatie et la Hongrie, le village se trouve être ainsi un carrefour multiethnique, où toutes les expressions culturelles sont promues et forment le cadre unique créant l'attrait touristique du village. Ces caractéristiques sont encouragées et des initiatives sont prises pour diversifier les facteurs d'attractivité. Des maisons anciennes sont remises en état au moyen de techniques traditionnelles et deviennent des « maisons ethniques » et des jeunes sont initiés à des métiers anciens afin de préserver les emplois dans le village et d'y soutenir l'essor du tourisme. Les plaines inondables remplissent non seulement une fonction touristique, mais jouent aussi un rôle plus direct dans le bien-être socio-économique de la région. Elles fournissent de l'eau potable, une protection contre les crues, ainsi que des possibilités d'exploitation durable des forêts et de la ressource halieutique. Pour cette raison, des ateliers, actions d'éducation et séminaires sont régulièrement conduits à l'intention des adultes et des enfants afin de leur apporter des connaissances de première main en gestion du paysage. Un nombre croissant de jeunes, fiers de leur village, choisissent désormais d'y rester et d'en devenir les représentants et les promoteurs auprès des visiteurs.

La candidature a été présentée par la Serbie en qualité d'Etat signataire de la Convention européenne du paysage et, le 28 juin 2011, la Serbie a ratifié la Convention. Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet : il s'agit d'une réalisation exemplaire inspirant la mobilisation d'une collectivité en faveur de la valorisation des ressources traditionnelles et artisanales d'un territoire situé dans une vaste zone alluviale.

SLOVÉNIE



© Petra Vertelj Nared

« Nous aménageons notre paysage », Association slovène des architectes paysagistes

Le projet « Nous aménageons notre paysage » a été lancé pour diffuser des informations sur le paysage, peu après l'entrée en vigueur de la Convention européenne du paysage en Slovénie, et s'est fixé comme objectif d'influencer la manière dont les individus conçoivent le paysage. Il s'est concentré sur l'éducation, qui permet de transformer la manière dont l'individu appréhende son environnement et se situe par rapport à lui. A travers la formation de pédagogues et d'enseignants, le projet a promu la sensibilité au paysage aussi bien des enfants que des adultes, en considérant que notre mode de vie et nos comportements vis-à-vis de l'environnement ont des implications directes sur le paysage. Un concours d'art et de photographie a été organisé au niveau d'écoles maternelles et primaires, grâce auquel les enfants ont pu prendre conscience du cadre physique dans lequel ils vivent. Ce concours a abouti à une exposition et à la remise de plusieurs récompenses, qui ont favorisé la prise de conscience, ainsi qu'une réflexion, sur le paysage. A travers l'éducation, le projet favorise des effets positifs à long terme, tels que le développement durable et le renforcement des mesures tendant à réaliser un paysage de qualité et à le préserver.



Alliance paysage - Slovénie

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet : il s'agit d'une réalisation novatrice et exemplaire favorisant la pédagogie en vue de sensibiliser des jeunes à l'importance d'un développement territorial durable soucieux du paysage.

3^e Session 2012-2013

Préserver la valeur écologique du paysage de la vallée fluviale
de Szprotawa,
Association de Basse-Silésie de parcs paysagers



© Association de Basse-Silésie de parcs paysagers



Le projet de préservation de la valeur écologique du paysage de la vallée de la rivière Szprotawa a permis d'encourager : la conservation de peuplements végétaux classés dans la catégorie *Molinion* et *Arrhenatherion elatioris* ; la conversion d'une ancienne base militaire soviétique en prairies humides d'une superficie de 500 hectares ; la mise en œuvre de mesures visant à relever et maintenir le niveau de la nappe phréatique sur le site protégé ; la préservation de méthodes traditionnelles de gestion des terres sur le site protégé (polders) ; la réinstauration de sites de nidification pour les oiseaux vivant en zone humide ou aquatique ; la suppression d'ouvrages de terre de l'armée soviétique ; la cessation du remplacement par des saules pleureurs ; la mise en place d'un programme agricole et pastoral écologique (bovins, ovins, chevaux) ; la réutilisation des prairies pour le pâturage afin de préserver les tourbières basses ; l'insertion professionnelle à long terme de la population Rom pour combattre la pauvreté et l'exclusion ; la préservation des réserves pour oiseaux appartenant aux espèces inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux » et figurant dans le Livre rouge polonais ; la conversion du système de chauffage traditionnel au charbon à un système écologique reposant sur la biomasse au siège de l'Association de Basse-Silésie des parcs paysagers et dans le village de Wysoka.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a attribué le Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage pour la 3^e Session du Prix 2013-2014, aux auteurs du projet, considérant qu'il répond aux quatre critères du règlement du Prix. L'approche intégrée dépasse la seule dimension de la biodiversité et associe nature, culture et populations. Cette réalisation peut en ce sens inspirer d'autres projets. Elle montre un bon niveau de participation des acteurs concernés au processus décisionnel comme à la gestion du territoire. Les agriculteurs et les apiculteurs sont parties prenantes ; ce projet a permis aussi de rapprocher des intérêts économiques qui paraissaient concurrents. La dimension esthétique est présente et permet une bonne sensibilisation des différentes générations. L'environnement est aussi pris en considération : le projet concerne la réhabilitation d'une ancienne base militaire soviétique ainsi qu'une plus grande utilisation de la biomasse comme source d'énergie. L'implication des Roms dans le processus décisionnel comme, demain, dans la gestion des terrains restaurés est particulièrement favorable. En prenant en charge la question des populations minoritaires et de leur implication dans la gestion d'un territoire, ce projet représente une avancée du « vivre ensemble » au niveau européen qu'il convient de saluer.

ITALIE

La renaissance de la région du Haut-Belice-Corleonese par la récupération des terres confisquées aux organisations mafieuses, LIBERA, Associations noms et chiffres contre les mafias

La mission de Libera est de revaloriser des terres confisquées à des organisations mafieuses qui se les étaient illégalement appropriées, en commençant par la création et l'autonomisation de coopératives sociales, indépendantes et rurales. Situées sur ces terres, elles sont capables de gérer durablement leurs activités économiques, contribuant ainsi à la création d'emplois induits et à la généralisation d'un système économique vertueux. Ce projet permet de valoriser le paysage, la culture, l'identité locale et le patrimoine matériel et immatériel en s'appuyant sur la légalité, la justice sociale et un tourisme responsable et durable. La « coopérative Placido Rizzotto-Libera Terra » a été l'une des initiatives de ce type dans la région du Haut-Belice-Corleonese. Ce projet portait sur la récupération d'une zone de plus de 500 hectares confisquée à des organisations mafieuses qui se les étaient illégalement appropriées, et laissée à l'abandon pendant plusieurs années, ainsi que de bâtiments ruraux et de maisons de maître présentant un intérêt historique. Libera encourage la récupération et la requalification des biens susmentionnés en se concentrant plus particulièrement sur l'amélioration de la protection et de l'utilisation de la nature et la reconstruction rurale et paysagère.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a attribué une mention spéciale du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage pour la 3^e Session du Prix 2012-2013 pour le « Renforcement de la démocratie » aux auteurs du projet. Le projet de renaissance de la région du Haut-Belice-Corleonese concerne la récupération des terres confisquées aux organisations mafieuses, qui se les étaient illégalement appropriées. Ce projet de grand intérêt conjugue les principes du Conseil de l'Europe : droits humains, Etat de droit et démocratie. Le paysage y est à la fois support et résultante. Projet politique autant qu'économique, il produit un paysage qui met en valeur l'identité et la culture locales. Il restaure la dimension culturelle du paysage et la qualité de l'environnement naturel. La production biologique et la transformation locale des produits agricoles, le développement d'énergies renouvelables et la restauration du patrimoine sont autant d'opportunités d'accès à l'emploi pour des populations fragiles. La remarquable mobilisation de volontaires est un point fort du projet.



© LIBERA, Association noms et chiffres contre les mafias

Alliance paysage - [Italie](#)

U-parks, U-turns we love,
District de la municipalité d'Utena



© District de la municipalité d'Utena



Avec 34 000 habitants (chiffres de 2012), Utena est la dixième plus grande ville de Lituanie. Entre les années 1960 et 1990, ce centre industriel s'est doté d'un cadre naturel préservé vivant (système de rivières, lacs, vallées) sur un terrain de 140 hectares. L'importance écologique des zones naturelles préservées est depuis longtemps reconnue, mais non celle de ses côtés esthétiques et de loisirs. Entre 1990 et 1998, l'Etat a entamé un processus de restitution des biens privés et de privatisation des terres. La municipalité a consacré de gros efforts pour sauver ces zones et en faire des espaces publics. En protégeant et entretenant ce paysage unique pour en valoriser l'aspect récréatif, le district de la municipalité d'Utena a conçu des jardins urbains au centre-ville (2005), aménagé les berges de la rivière Krašuona au milieu d'un quartier résidentiel aux constructions très denses (2009), et développé les parcs de Dauniškis (2005) et Vyžuona (2010), aujourd'hui de vastes espaces de loisirs centraux (surface totale : 50 hectares).

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a attribué une mention spéciale du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage pour la 3^e Session du Prix 2012-2013 pour «L'attention portée au paysage urbain en tant que bien commun» aux auteurs du projet. Le projet de reconquête de parcs publics urbains mis en réseau, retient l'attention car il contrebalance la vague de privatisation des espaces qui a suivi la fin de la période soviétique. Ici, l'espace public redevient important et chacun peut en profiter au quotidien. Ce système de parcs urbains est un bel exercice de planification du paysage appliqué au bien-être individuel et collectif. Le paysage est considéré en tant que bien commun, ce qui permet de développer une pratique de participation. Cette réalisation montre une dimension de développement durable incontestable. L'implication de l'Association des architectes-paysagistes et l'utilisation des parcs comme espaces d'apprentissage pour les futurs professionnels sont particulièrement intéressantes.

SERBIE

La Porte de Gornje Podunavlje, ONG Podunav, Backi Monostor



© Srdan Cičovački



Le but premier de ce projet est le développement durable de l'ensemble de la région grâce à l'essor du tourisme écologique et rural, ce qui suppose l'engagement de la communauté locale tout entière, pour apporter un bien-être social et économique par la préservation de la nature et du paysage. Le lien entre une culture et un patrimoine historique locaux en harmonie avec la nature et la promotion de la réserve en tant que destination touristique écologique et rurale offre une durabilité sociale, culturelle et esthétique. C'est également là la promesse d'un développement de la qualité rendu possible par les nouvelles méthodes de préservation de la nature et des traditions, et de nouveaux emplois pour la population locale. Le projet est un partenariat entre des institutions locales et régionales, y compris issues du secteur non gouvernemental et civil – dont la collectivité locale.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a attribué une mention spéciale du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage pour la 3^e Session du Prix 2012-2013 pour la « Contribution aux idéaux européens » aux auteurs du projet. La situation du projet sur les rives du Danube et dans une région ancienne, le Backi Monostor, a permis de développer des objectifs transfrontaliers et multi-ethniques particulièrement intéressants. L'attention portée aux héritages culturels serbe, croate, hongrois, rom, šokci dans la perspective d'une identité européenne commune a été particulièrement appréciée. Ce projet exprime l'engagement des populations pour un meilleur bien-être économique et social dans le même temps que pour la préservation des spécificités du paysage. Prenant appui sur une réserve de biosphère de l'UNESCO, cette candidature développe une approche intégrée bien adaptée. Le développement d'un écotourisme transfrontalier, en lien avec le retour à une production agricole liée à une alimentation traditionnelle, permet de limiter l'exode rural des jeunes.

Alliance paysage - [Serbie](#)

BELGIQUE



© Paysage régional Kempen en Maasland asbl

Le Parc national de Hoge Kempen, Regionaal Landschap Kempen en Maasland asbl

Au début des années 1990, voici quelle était la situation dans la région de Hoge Kempen : ses quatre mines de charbon étaient sur le point de fermer et le paysage était sillonné de routes et morcelé en raison d'un aménagement du territoire quelque peu anarchique. La zone comprenait des réserves naturelles de moindre envergure, mais séparées les unes des autres. La création du Parc naturel de Hoge Kempen (mis en chantier en 1998 et ouvert en 2006) a inversé la tendance. Ce parc rassemble aujourd'hui l'ensemble des parties intéressées. Il est aussi l'outil d'une unification spatiale et visuelle des diverses réserves naturelles en un terrain de 5 700 hectares de landes et de forêts mêlées, de même qu'un instrument permettant de combiner activités économiques locales et perspectives d'emploi pour les personnes socialement vulnérables, épanouissement de la biodiversité, qualité d'un paysage cohérent et tourisme durable. Il s'agit d'une approche ascendante bénéficiant de financements.



Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet. Le Parc national de Hoge Kempen développe une approche intégrée qui permet une meilleure cohérence, une défragmentation, et la redynamisation d'un territoire abandonné par l'industrie minière. Le parc, adossé à un site de cités-jardins, reste fidèle aux principes de ces cités, encourageant la collaboration et la stimulation des acteurs concernés. Ce projet vise à augmenter l'intérêt des populations pour la protection et la valorisation de ce paysage.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

L'éducation environnementale dans la ville de Strakonice année après année ou « Le pèlerinage à travers le paysage contemplatif », Municipalité de Strakonice



© Municipalité de Strakonice



Le projet éducatif présenté par la ville de Strakonice consiste en une série de cycles thématiques annuels consacrés aux paysages des districts de Strakonice, Blatná et Vodňany. Chaque sous-projet témoigne du caractère unique d'un paysage dans un contexte naturel, culturel et historique, et traite de la manière de lire et de comprendre l'histoire de la région. Dans l'approche complexe du développement durable, il explique la nécessité de protéger et de gérer fonctionnellement les paysages en tant que milieux interdépendants et mutuellement influencés. De par son exhaustivité, ce projet sensibilise l'opinion au sort de la Bohême du Sud en aidant ses habitants à renforcer leur assurance et à mieux respecter l'endroit où ils sont nés et où ils vivent. Chaque cycle thématique s'accompagne d'une citation de l'ouvrage « Le paysage contemplatif » (*Země zamyšlená*), écrit par un artiste local, Ladislav Stehlík (1^{re} édition, 1947). Des comparaisons entre ce texte, vieux de plus de cinquante ans, et la situation actuelle offrent une perspective inspirante sur l'évolution des paysages de Bohême du Sud.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet. Le projet d'éducation environnementale dans la ville de Strakonice, projet pilote au niveau national, est un processus continu inscrit dans une démarche pérenne, qui tient compte de la gestion passée. Il associe toutes les générations par une série de « cycles thématiques » se référant aux valeurs immatérielles des lieux (histoire et légendes, poésie, peinture, arts populaires, etc.) afin de mieux qualifier le paysage et lui « donner une âme ». La prise de conscience de l'appartenance à des paysages européens est intéressante. La participation active des populations dans la restauration et l'entretien du « petit » patrimoine a été appréciée.

Alliance paysage – [République tchèque](#)

FINLANDE

Les projets de paysage de la vallée d'Hyypä, ville de Kauhajoki, Association du village d'Hyypä, Centre de foresterie finlandaise/Services publics, Unité Ostrobotnie du Sud et centrale



© Association du village d'Hyypä



Les auteurs de divers projets ont procédé à de vastes travaux d'entretien paysager sur le long terme. Le projet de base, intitulé «Création de la zone de conservation du paysage de la vallée d'Hyypä», a débouché sur un plan de préservation définissant les caractéristiques et atouts du paysage, et incluant de nombreuses consignes illustrées pour les actions de préservation. Une coopération et diverses mesures ont visé à rétablir la confiance entre les 1 200 propriétaires fonciers et villageois, la municipalité, les autorités régionales et centrales, les organisations spécialisées, les entreprises, le volontariat international et les associations locales; des opérations d'entretien du paysage sur 41,5 hectares ont été menées. Le plan a également permis la constitution de groupes d'action permanents d'entretien du paysage et d'un forum de discussion pour les villageois, les associations et les pouvoirs publics. Enfin, une zone de conservation du paysage à Hyypä, créée par le ministère de l'Environnement à l'automne 2009, a été dotée d'un statut juridique.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet. Les actions menées dans la vallée Hyypä en faveur du paysage impliquent une grande diversité d'acteurs. Les populations sont considérées au même niveau que les autorités publiques et sont impliquées dans la définition des objectifs, dans la mise en œuvre des actions et dans le suivi des résultats obtenus. La forte implication dans les actions des volontaires comme dans celles du Service national des forêts est un point fort de cette réalisation qui a contribué à la mise en valeur de paysages et à la promotion des valeurs sociales et esthétiques des communautés concernées.

FRANCE



© Alexandre Petzold

Le Parc du Grand Pré, Ville de Langueux

Parc contemporain situé à Langueux, Grand Pré relie le centre de cette petite ville à Saint-Brieuc et aux vastes horizons de la baie d'Yffignac. Le projet est créateur d'un endroit à la fois fort et convivial, qui propose une conception élégante d'une nouvelle urbanité. La ville, morcelée par un urbanisme pavillonnaire, s'est dotée de nouvelles qualités citadines. Celles-ci se traduisent, d'une part, par un projet social qui accorde de l'importance à un espace public propice à la diversité et aux échanges humains, et, d'autre part, par des panoramas et matériels composés qui recréent un rapport visuel avec le paysage et les sites environnants. Le Parc du Grand Pré est devenu le nouveau centre d'attraction d'une ville en gestation.



Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet. Le Parc du Grand Pré occupe 12 hectares entre ville et nature. Il montre comme résultat un lieu de convivialité qui redonne une cohérence à un territoire morcelé. Il ouvre des connexions avec les villages et les espaces avoisinants. Ce parc autorise des utilisations récréatives multiples et permet de développer une pédagogie au service de la promotion du développement durable. Le projet se veut l'expression d'une nouvelle qualité urbaine et a changé l'image de « cité dortoir » de Langueux. Il vise à produire des espaces de rencontre propices aux échanges et à la mixité sociale.

HONGRIE



© Péter Csonka

La réhabilitation d'un paysage complexe et le programme de développement dans les montagnes Gerecse et la vallée de la rivière Által,

Association pour la restauration et le développement de la vallée de la rivière Által (Tata)

L'Association pour la restauration et le développement de la vallée de la rivière Által a été fondée en 1995 dans le but de promouvoir la préservation et l'utilisation durable de l'environnement et du riche patrimoine naturel/culturel de la vallée de la rivière Által, ancien site industriel aux prises avec de nombreux problèmes environnementaux. Après des premiers efforts consacrés à la protection de la qualité de l'eau, l'association a diversifié ses activités en 2002, lorsqu'elle a décidé de se lancer dans l'entreprise délicate consistant à réhabiliter et développer les monts Gerecse et la vallée de l'Által en tenant compte de considérations écologiques. L'un de ses succès les plus remarquables est la création du Parc naturel de Gerecse, fondée sur l'utilisation durable du patrimoine naturel/culturel et née de l'action commune de 29 collectivités de la région et d'autres organisations intéressées. Composée de membres locaux, l'association s'est systématiquement chargée de toutes les opérations – de la planification à la réalisation – en y associant tous les autres acteurs concernés.



Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet. Le projet à long terme de réhabilitation d'un paysage complexe et le programme de développement dans les montagnes Gerecse et la vallée de la rivière Által, menés par une organisation non gouvernementale, allient protection de l'environnement et tourisme responsable. Une approche globale a permis de réhabiliter un ancien site minier et de restaurer des écosystèmes dégradés. La mobilisation de nombreux partenaires, publics et privés, a eu pour résultat un extraordinaire paysage quotidien, propice au développement de l'écotourisme. Il s'agit d'un aménagement du paysage au sens de la Convention européenne du paysage. A la fois environnemental et social, ce projet a permis aux populations de retrouver des pratiques anciennes. Le haut niveau de participation et la qualité de la gouvernance ont été appréciés.

Alliance paysage - [Hongrie](#)

IRLANDE



© Heritage Council

Alliance paysage - [Irlande](#)

Le Plan de conservation de l'île de Bere, Conseil du patrimoine et Groupe du projet de l'île de Bere

Le Plan de conservation de l'île de Bere a pour objectif d'assurer à l'île un avenir durable. Il met en évidence l'utilité d'une approche de la gestion de l'île axée sur le paysage. Conformément à la Convention européenne du paysage, le plan a été conçu avec la pleine et entière participation des insulaires de Bere qui sont intervenus en amont en concevant des stratégies destinées à protéger et à gérer leur paysage. S'en est suivie une série de projets inspirés par la philosophie du plan qui contribue à l'élaboration des politiques aux niveaux régional, national et européen. Le plan de conservation est également devenu un modèle de bonnes pratiques pour d'autres îles d'Europe.



Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet. Ce solide Plan de conservation de l'île de Bere représente une approche exemplaire et remplit tous les critères du Prix du paysage du Conseil de l'Europe, notamment en matière de participation du public et de sensibilisation. Il mobilise des acteurs divers (populations locales, universités dans le cadre du programme Erasmus, armée, etc.). Le projet conjugue nature et économie, et apporte des solutions en matière de gestion des déchets. Il présente une gestion intégrée réalisée avec les moyens disponibles, et est attaché à tous les secteurs de la vie insulaire. Il a précisément pour résultat la stabilisation de la population sur l'île, alors que la dépopulation des zones rurales est un problème à l'échelle européenne. Cette réalisation est d'une bonne dimension et un exemple utile.

LETTONIE

Le Parc forestier Dzintari, Conseil municipal de Jurmala



© Ojārs Martinsons



Le Parc forestier Dzintari de Jurmala occupe un emplacement unique ; il s'agit en effet d'une enclave naturelle de 13 hectares située au centre-ville de Jurmala. Les plus grands atouts du parc sont des pinèdes et habitats vieux de deux cents ans, conservés intacts en dépit du développement rapide des alentours. La construction d'objets publics autour de cette zone naturelle a fait se multiplier le nombre de visiteurs avant l'édification du parc. Cette fréquentation accrue pourrait avoir pour effet de dégrader le paysage du parc au centre-ville. C'est pourquoi l'idée est d'aménager le paysage naturel en s'adaptant à cette situation nouvelle et d'intégrer la nature au sein d'une infrastructure urbaine, tout en préservant le caractère naturel et varié de cette enclave. Son aspect sauvage préservé fait du Parc forestier un lieu de loisirs et de vacances apprécié de tous. Ses éléments d'infrastructure sont uniformément répartis sur toute sa superficie et permettent de circuler au-dessus du sol grâce à une passerelle de bois sur pilotis. Le principal élément récréatif est une piste de roller située au centre du parc. Patineurs et piétons sont séparés par un pont piétonnier. Le parc comprend aussi des pistes de skate, des terrains de street-ball ainsi qu'une tour panoramique et des terrains de jeux.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet. Le Parc forestier Dzintari a pour ambition de conserver une enclave naturelle de 13 hectares en centre-ville. Cet aménagement du paysage urbain dédié à la récréation et aux loisirs a su adapter la capacité d'accueil du site à la fréquentation des piétons et des utilisateurs de skateboards. Le développement de processus démocratiques pour répondre aux aspirations des populations en matière de qualité du cadre de vie est particulièrement apprécié.

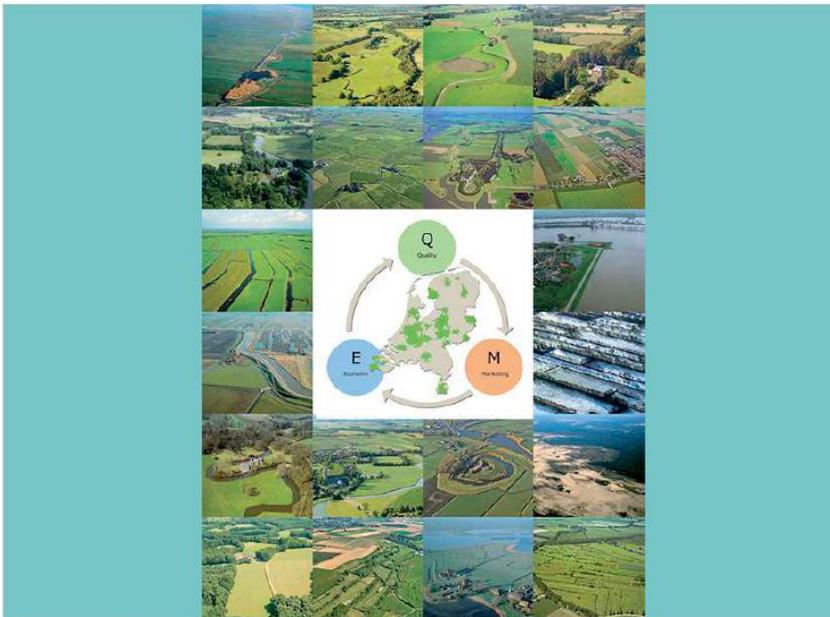
PAYS-BAS

La planification de la politique de conservation et de développement durable de vingt paysages nationaux aux Pays-Bas, ONG Stichting Nationale Landschappen

Depuis 2006, des organisations locales et régionales ont uni leurs efforts pour protéger la qualité des paysages et encourager le développement durable dans les vingt paysages culturels les plus précieux des Pays-Bas. De gros investissements ont été consentis pour en améliorer l'accessibilité et les installations de loisirs, et pour sensibiliser le public. Le projet a été initié et financièrement soutenu dans les premières années par le gouvernement national. Une nouvelle organisation non gouvernementale récemment constituée a pour but d'en assurer la protection et la gestion et de renforcer la coopération entre toutes les parties concernées (dont les autorités locales et régionales, et les investisseurs privés). Cette organisation, *Stichting Nationale Landschappen*, est une fondation à but non lucratif dotée de son propre conseil d'administration (*Servicenet Nationale Landschappen*). De nouveaux projets et systèmes de financement ont été mis en place.



Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet. La planification de la politique de conservation et de développement durable de vingt paysages nationaux porte sur une étendue significative de paysages exceptionnels considérés comme représentatifs des Pays-Bas. L'identification de tels paysages entre bien dans le champ d'action de la Convention européenne du paysage.



© Paysage national Stichting

Alliance paysage - [Pay-Bas](#)

PORTUGAL

Le Laboratoire du paysage de Furnas (Furnas LandLab), Direction régionale de l'environnement des Açores



© Filipe G. Teixeira



Ces dernières décennies, la multiplication des exploitations laitières a conduit à l'eutrophisation du lac de Furnas. C'est pourquoi un plan hydrographique de Furnas, juridiquement contraignant, a été adopté pour rétablir la qualité de l'eau et modifier radicalement l'utilisation des sols. Ce plan a constitué le tournant décisif de ces dernières décennies dans la gestion du paysage et les activités économiques. Depuis 2007, près de 300 hectares de terres agricoles ont été achetés par le gouvernement des Açores au sein du bassin hydrographique, ce qui a permis à l'équipe de direction de mettre en œuvre un plan ambitieux. Le Laboratoire du paysage de Furnas, un futur environnement forestier multifonctionnel, a été créé pour servir de terrain expérimental – le premier en son genre aux Açores – dans le but d'appliquer des techniques de réhabilitation écologique, de promouvoir des activités économiques et méthodes de gestion nouvelles, ainsi qu'une large participation du public, et de garantir la durabilité à tous les niveaux (écologique, économique, social, culturel et esthétique). De nombreuses réalisations concrètes ont été effectuées depuis 2007 et aucune date limite n'a été fixée au projet.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet. Le Laboratoire du paysage de Furnas représente un exemple de bonne pratique qui sera utile à d'autres Etats. La reconquête de la qualité des eaux, le retour à une agriculture plus respectueuse du substrat naturel et l'éradication d'espèces invasives sont les points forts du projet. Une impression de grande énergie se dégage du projet, qui correspond bien aux termes de la Convention européenne du paysage. Les actions entreprises à grande échelle ont nécessité beaucoup de moyens, assurés par de nombreux volontaires et, pour partie, des fonds structurels européens.

Alliance paysage – [Portugal](#)

ROUMANIE



Le développement agricole et la protection de l'environnement en Transylvanie,

Fondation de développement agricole et de protection de l'environnement (ADEPT)

Le projet de la Fondation de développement agricole et de protection de l'environnement (ADEPT) a été mis en œuvre entre mai 2006 et mars 2009. Il était financé par l'Initiative Darwin et cofinancé par Orange Roumanie et le Gouvernement britannique (Defra). Le projet a été lancé dans la région de la Târnava Mare pour réagir aux menaces pesant sur les paysages semi-naturels de la Transylvanie du Sud, menaces dues à la fois à l'abandon des terres et à l'intensification de l'exploitation agricole, ainsi qu'à un manque de reconnaissance. L'objectif était de faciliter la conservation et la gestion traditionnelle de l'environnement semi-naturel de la Târnava Mare, tout en profitant à l'économie locale grâce à l'utilisation durable d'écosystèmes. Le projet a atteint ses objectifs et acquis une portée plus large; il influe désormais sur les politiques nationales et européennes concernant les zones de terres agricoles à forte valeur naturelle.



Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet. Ce projet de développement agricole et de protection de l'environnement en Transylvanie est intéressant car il conjugue économie et écologie. Il vise à pérenniser un système agricole favorable à la biodiversité. L'approche utilisée présente un niveau d'intégration qui mériterait d'être approfondi. La Fondation ADEPT a impliqué plusieurs acteurs et mobilisé des partenaires publics et privés, nationaux et européens. A terme, ce projet devrait pouvoir intégrer des objectifs de qualité paysagère.

Alliance paysage – [Roumanie](#)

RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

Le sauvetage, la renaissance et l'exploitation du chemin de fer forestier dans le paysage de Cierny Balog, ONG Ciernohronska Zeleznica



© Agence slovaque de l'environnement



Le projet « Sauvetage, renaissance et exploitation du chemin de fer forestier dans le paysage de Cierny Balog » a été couronné par le Prix du paysage 2012 de la République slovaque pour avoir ramené les gens à leur paysage grâce à la renaissance d'un monument technique, restauré l'identité de la région de Cierny Balog et conservé son patrimoine culturel. Le projet est un modèle exemplaire de la façon dont chacun peut apporter par la méthode ascendante un changement réellement positif dans un paysage dégradé. En partageant leur enthousiasme, leur sagesse, leur mémoire, leurs efforts, leur temps, leurs compétences, leur argent, leurs capacités de planification et leurs talents de gestionnaires, de nombreux passionnés et bénévoles, citoyens locaux et experts invités ont permis de revenir sur une intention première. L'exploitation de l'antique chemin de fer forestier était en effet menacée de destruction par une décision officielle arbitraire prise au siècle dernier. Ces personnes ont su convaincre la population que ce chemin de fer – en tant que principale artère de la région – ajoutait à la valeur du paysage. Ce chemin de fer, symbole de la pratique durable de la coupe du bois par les générations précédentes, représente aujourd'hui une forme historique vivante du paysage qui contribue largement à l'aspect caractéristique, aux nouvelles perspectives de vie, à la prospérité et à la réputation de la vallée slovaque de Cierny Hron.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet. Le projet de sauvetage, de renaissance et d'exploitation du chemin de fer forestier dans le paysage de Cierny Balog concerne la mise en valeur d'un patrimoine technique : le chemin de fer forestier de Cierny Balog. La mobilisation de 1 500 volontaires a été appréciée. Le magnifique paysage des Carpates en constitue le cadre.

SLOVÉNIE

La restauration du paysage et de la gestion des eaux de la réserve naturelle de Škocjanski Zatok, DOPPS – BirdLife Slovénie



© Borut Mozetic/DOPPS – BirdLife Slovénie



Le projet visait à recréer le paysage typique de zones humides littorales de la réserve naturelle de Škocjanski Zatok, le plus grand lagon d'eau saumâtre de Slovénie, après les dégradations subies dans les années 1980. Ce projet a permis de restaurer l'écosystème, le paysage et les processus naturels des zones humides littorales semi-naturelles. Il a ainsi remédié aux problèmes environnementaux du passé et assuré la conservation et le développement des habitats d'eau saumâtre et d'eau douce nécessaires à la survie d'une faune et d'une flore d'une valeur exemplaire aux plans national et européen, ainsi que l'organisation du centre des zones humides, une réserve naturelle ouverte au public. Des visiteurs venus de Slovénie ou de l'étranger profitent aujourd'hui des attraits éducatifs et récréatifs, une expérience unique au contact de la nature. La population locale a été sensibilisée et a participé dans un esprit positif au projet – qui a également contribué à une meilleure qualité de vie et au développement durable de la côte slovène.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet. Ce projet de restauration du paysage et de la gestion des eaux de la réserve naturelle de Škocjanski Zatok concerne une zone humide littorale. Grâce à lui, l'étalement urbain et industriel a pu être arrêté avec succès, ce qui est très important sur ce littoral peu étendu. Porté par la Société pour l'observation et l'étude des oiseaux en Slovénie, le projet a bénéficié d'importants soutiens nationaux et de l'Union européenne (LIFE), sans lesquels la pression urbaine et industrielle n'aurait pu être contenue. Il montre clairement la participation du public au processus de planification et un bon niveau de sensibilisation du public. La planification intègre la protection de la nature et l'attention accordée au paysage.

ESPAGNE



© Consortium pour la défense et la promotion de l'espace de la Geria

La revitalisation durable du paysage protégé de la Geria, Consortium pour la défense et la promotion de l'espace de la Geria

Les terres volcaniques de la Geria présentent un paysage exceptionnel d'une grande valeur patrimoniale. La Geria est exemplaire en ce qu'elle cumule les effets de l'intervention humaine et d'une durabilité environnementale. Cette région a connu à la fin du XX^e siècle un déclin dû à l'expansion de l'économie de services qui a nui à l'agriculture de l'île de Lanzarote. Pour renverser la tendance, des acteurs publics et privés ont tenté de créer un nouveau cadre et entrepris des actions destinées à mieux faire apprécier l'histoire unique et le potentiel économique de la région. Une campagne de sensibilisation à la revitalisation du patrimoine, l'innovation dans le domaine gastronomique et vinicole, un tourisme actif ou encore la remise en état des terres sont des moyens de préserver un système agricole unique au monde.



Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet. Le projet de revitalisation durable du paysage protégé de la Geria a pour théâtre un paysage exceptionnel qui ne connaît que peu d'équivalents en Europe. Ce paysage ne peut se maintenir qu'au prix d'un travail humain obstiné et réalisé sans mécanisation. La revitalisation de ce site, qui a le statut de réserve de biosphère de l'UNESCO, résulte d'une approche rigoureuse alliant environnement, esthétique et économie. La production viticole est non seulement viable, mais aussi créatrice d'emplois. Le choix d'un agrotourisme durable contribue à la revitalisation du paysage. La participation des populations est forte à tous les niveaux décisionnels et la sensibilisation porte sur tous les aspects du paysage et de l'environnement.

ROYAUME-UNI

Le projet de paysage du bassin-versant des Pennines du Sud, Perspectives Pennines



© Steve Morgan/Perspectives Pennines



Le projet de paysage du bassin-versant des Pennines du Sud entend raconter l'histoire du paysage sur le plan historique et sur celui de l'environnement naturel. Plus d'un million de personnes habitent les montagnes des Pennines du Sud, situées entre Leeds et Manchester, ou leurs alentours. Pourtant, ce site peut encore paraître lointain, sauvage et envoiçant. Son paysage unique a inspiré artistes et écrivains, des sœurs Brontë à Ted Hughes. Les pressions sont fortes : par exemple les ressources en tourbe sont le fer de lance dans la bataille menée pour atténuer les effets du changement climatique. Mobiliser les collectivités locales à travers des projets s'appuyant sur la science, l'archéologie et les arts créatifs, a amélioré la compréhension de la valeur du paysage. Perspectives Pennines, une organisation non gouvernementale de régénération rurale, a travaillé avec des bénévoles et assuré une formation afin de permettre à davantage de personnes de s'investir directement pour prendre soin de ce paysage fragile.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet. Situé à la périphérie de grandes agglomérations, le projet de paysage du bassin-versant des Pennines du Sud remplit tout à fait les critères du prix du paysage et répond aux dispositions de la Convention européenne du paysage. Cet espace est mis à la disposition de populations urbaines diverses et nombreuses. Ce projet complexe est représentatif de la longue et solide tradition de travail intégré sur le paysage au Royaume-Uni. Il représente un cas d'école de la sensibilisation du public. La planification paysagère est un processus qui nécessite des efforts et des investissements permanents. Les progrès réalisés doivent sans cesse être consolidés et poursuivis. Les nombreux acteurs du projet sont encouragés à le développer.

Alliance paysage – [Royaume-Uni](#)

4^e Session 2014-2015

HONGRIE

La coopération transfrontalière des collectivités locales au profit du patrimoine paysager de la « fabuleuse » Hetés,

Villages de Bödeháza, Gáborjánháza, Szijártóháza, Zalasombatfa (Hongrie); villages de Genterovci, Kamovci, Radmožanci, Žitkovci, Mostje, Banuta (Slovénie), Association sur la méthodologie des voies vertes et Association de la Route du rideau de fer

Dix villages, situés à la frontière hongro-slovène, ont été impliqués dans un programme concernant cette zone de l'ancien rideau de fer, dont un aspect essentiel a été un projet pilote, réalisé en 2013-2014, portant sur la protection et la gestion durable du paysage. Le programme a eu pour objectif de restaurer les liens entre les populations situées de part et d'autre de la frontière en vue de promouvoir la valorisation de la zone concernée. Les caractéristiques historiques et naturelles du paysage ont été identifiées et analysées avec la participation des autorités locales. L'appel fait aux connaissances des populations a permis de révéler la richesse du paysage et de ses composantes, tant naturelles que culturelles. Un réseau de voies vertes, destiné aux randonneurs et aux cyclistes, a également été constitué afin de permettre à la population, aux visiteurs et aux touristes de découvrir les paysages et d'en apprécier la valeur.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a attribué le Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage pour la 4^e session du Prix 2014-2015 aux auteurs du projet. Porté par les villages hongrois de Bödeháza, Gáborjánháza, Szijártóháza, Zalasombatfa, et les villages slovènes de Genterovci, Kamovci, Radmožanci, Žitkovci, Mostje, Banuta, avec le soutien de l'Association sur la méthodologie des voies vertes et l'Association de la Route du rideau de fer, le projet a permis, grâce à un travail concernant le paysage, de restaurer et de renforcer les relations transfrontalières existant entre les deux populations séparées dans le passé par le rideau de fer. Le processus conjoint de réhabilitation des territoires concernés s'est favorablement développé par le biais d'actions de sensibilisation sur la nécessité de protéger, de gérer et d'aménager de manière durable un paysage partagé et précieux. La mobilisation de ressources locales appropriées ainsi que l'encouragement fait aux autorités locales des villages à jouer un rôle central dans les actions à mener, constituent des caractéristiques importantes de la réalisation. Les aspects historiques et naturels significatifs du paysage ont été recensés, identifiés, évalués et documentés, avec la participation de la population. Il a été fait appel aux connaissances locales pour mettre en lumière la diversité des opportunités et des potentiels qu'offre le paysage – non seulement sur le plan environnemental et culturel, mais également sur le plan social et économique – afin que les populations et les visiteurs puissent avoir la possibilité de l'apprécier. La mise en place de forums, d'ateliers et d'un espace commun appelé « parc de l'Amitié » a contribué au rétablissement de relations étroites



© Andrea Bedö



Alliance paysage - [Hongrie](#)



© Andrea Bello

entre les populations concernées. La constitution d'un réseau transfrontalier de voies vertes destinées aux randonneurs et aux cyclistes est un autre élément symbolique du projet.

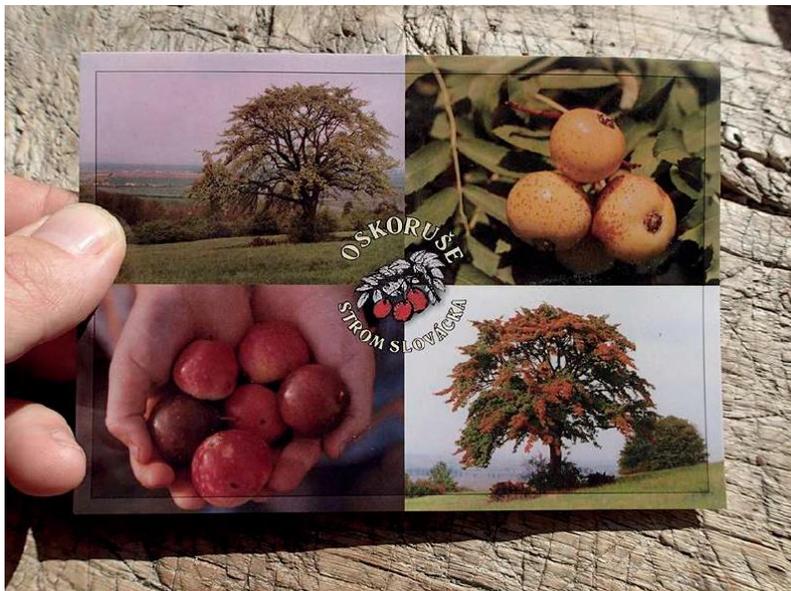
La valeur supplémentaire la plus importante du projet réside dans le fait que, par l'intermédiaire du paysage, les populations de dix villages hongrois et slovènes ont coopéré de part et d'autre de la frontière en faveur de la qualité de leur cadre de vie au sens de la Convention européenne du paysage. Ces populations ont ainsi respecté les idéaux et valeurs promus par le Conseil de l'Europe et, pour cette raison, le prix a été attribué à l'ensemble des villages concernés, à la fois en Hongrie et en Slovénie. Le prix a également été attribué à l'Association sur la méthodologie des voies vertes et à l'Association de la Route du rideau de fer pour l'excellent travail réalisé.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Le Sorbier domestique, l'arbre de la région de Slovácko, Commune de Tvarožná Lhota et ONG Echanges internationaux (INEX) – Service volontaire des Carpates blanches

Le projet a eu pour objectif de restaurer le paysage culturel de la région de Slovácko, en s'attachant à la mise en culture, à la dissémination et à la promotion d'arbres fruitiers traditionnels, et notamment du sorbier domestique (*Sorbus domestica*) ou cormier, avec la participation des autorités locales et des habitants de la région, souvent bénévoles. Il a notamment permis de redécouvrir l'importance de cette essence qui était presque tombée dans l'oubli, mais qui avait eu dans le passé une importance économique et qui constituait en outre un trait caractéristique remarquable du paysage de la région. Le projet a ainsi permis de coordonner le sauvetage d'espèces d'arbres fruitiers anciens, et plus particulièrement du sorbier domestique, en faisant appel à la participation des habitants, des pouvoirs publics locaux et régionaux, et autres partenaires. Plusieurs réalisations ont été menées à bien: un musée du sorbier, des sentiers pédagogiques et un arboretum ont été créés, un fonds génétique d'essences fruitières rares a été constitué et des arbres fruitiers âgés ont été traités. De jeunes plants ont été obtenus et cultivés, puis des arbres plantés dans le cadre du réseau du système territorial de stabilité écologique (élément essentiel de l'infrastructure écologique de la République tchèque). Plus d'une centaine de villages de la région de Slovácko, les détenteurs de la tradition du sorbier domestique, se sont par la suite associés à cette démarche.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a attribué une mention spéciale du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage pour la 4^e session du Prix 2014-2015 aux auteurs du projet. Celui-ci a pour objectif de restaurer le paysage culturel de la région de Slovácko, en s'attachant à la régénération et à la promotion de l'essence fruitière historique, le Sorbier domestique. La participation des habitants, des pouvoirs publics et d'autres partenaires régionaux a été essentielle à sa concrétisation. Le grand nombre et la diversité des activités suscitées par ce projet, réellement local, sont révélateurs du succès de l'initiative qui constitue un remarquable exemple de la manière dont une idée peut se développer. Il démontre la puissance que peuvent avoir des opérations de sensibilisation soutenues par une coopération entre les autorités locales et régionales pour la restauration d'un paysage, dans une perspective de développement durable. Mettant en lumière la contribution des essences fruitières traditionnelles au caractère du paysage de nombreux territoires, le projet représente une importante source d'inspiration en faveur de la protection de la diversité du patrimoine génétique des arbres fruitiers traditionnels. Il devient ainsi un excellent exemple d'action entreprise au niveau local afin d'atténuer les effets négatifs de la mondialisation du paysage, de la standardisation et de la commercialisation marchande de l'agriculture.



© Vit Hrabušek



RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

Liptovská Teplička : la protection de formes de paysages historiques exceptionnels,

Village de Liptovská Teplička



© Lucia Vačková



Le projet avait pour objectif de conserver les traits spécifiques du village de Liptovská Teplička et de son habitat ainsi que le caractère du paysage local de la zone d'agriculture de montagne qui l'environne, en tant que partie des types de paysages historiques exceptionnels des Carpates. Dans la première moitié du XVII^e siècle, la population locale a déboisé la forêt environnante pour construire un système de cultures en terrasses étroites, qui recouvrent aujourd'hui encore une superficie de 350 hectares autour du village. A cela s'ajoutent un ensemble de bâtiments, de fermes, de granges en bois et quelque 419 caves à pommes de terre toujours utilisées selon leur fonction d'origine. La commune a élaboré un projet à long terme visant à conserver le caractère original et les fonctionnalités du paysage. Sa mise en œuvre sert les intérêts de la population par la préservation de ses valeurs culturelles et historiques. Le projet favorise le maintien de l'équilibre écologique, consolide l'identité des lieux et dynamise l'économie locale par la promotion d'un tourisme durable, respectueux des habitants et de leur cadre de vie.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a attribué une mention spéciale du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage pour la 4^e session du Prix 2014-2015 aux auteurs du projet. Géré conjointement par la coopérative agricole du village de Liptovská Teplička et les agriculteurs indépendants du village, le projet a permis de conserver un paysage local d'agriculture de montagne ayant des aspects uniques. La préservation du caractère et de la fonctionnalité de ce paysage agricole exceptionnel a joué un rôle clé dans l'activité économique du village, permettant aux habitants de continuer à y résider, malgré sa localisation en montagne rendant l'accès difficile. L'utilisation combinée de méthodes d'agriculture traditionnelle, encore pratiquées dans les champs les plus proches du village, et de méthodes plus modernes mises en œuvre sur les versants d'altitude permet de pratiquer une agriculture efficiente et durable dans le respect de l'histoire des lieux. La préservation des pratiques agricoles innovantes et des efforts consentis par les ancêtres des villageois constitue une source d'inspiration pour les villages et petites villes souhaitant se développer durablement en valorisant les paysages traditionnels.

Le paysage d'oliviers millénaires du territoire de Sénia, Communauté de communes de la Taula del Sénia

Outre sa géographie, son histoire, sa langue et sa culture, c'est la conservation de quelque 4 800 oliviers millénaires – dont le tronc dépasse 3,5 mètres de circonférence à 1,30 mètre au-dessus du sol – qui caractérise et confère son unité au territoire de Sénia. La quasi-totalité de ces arbres est de la variété Farga, probablement la plus ancienne de celles cultivées dans le monde, donnant une huile de grande qualité mais dont la capacité de production est faible. Ils appartiennent à une forme de paysage traditionnel d'oliveraie, appelée « mer d'oliviers ». Ce paysage, dans lequel s'exercent des activités agricoles traditionnelles et qui dévoile des cultures en terrasses, des constructions en pierres sèches, ainsi qu'une flore et une faune exceptionnelles, offre un exemple insigne de l'interaction entre les facteurs naturels et humains. Les programmes mis en œuvre pour renforcer la valeur intrinsèque des oliviers millénaires et du paysage ont permis de parvenir à des résultats positifs grâce à la collaboration des secteurs public et privé.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a attribué une mention spéciale du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage pour la 4^e session du Prix 2014-2015 aux auteurs du projet. Celui-ci a permis de conserver les oliviers millénaires et de gérer le paysage de « mer d'oliviers » créé. Le savoir-faire traditionnel, les pratiques agricoles, ainsi que le patrimoine naturel et culturel liés à la culture des oliviers ont de ce fait été également préservés. Les préoccupations exprimées par la population locale quant au devenir de plus de 4 800 oliviers millénaires – menacés par les pressions économiques, la spéculation et classés « en péril » –, ont conduit les auteurs du projet à mettre en place un partenariat entre des administrations locales et régionales, des particuliers et des entreprises. Cette solide coopération entre les secteurs public et privé a permis, grâce à des travaux de restauration et de gestion durable du territoire, la protection des oliviers et la préservation d'un paysage caractéristique exceptionnel. Les initiatives de sensibilisation ont contribué à renforcer la compréhension des acteurs quant à la valeur inestimable des oliviers historiques. Des perspectives économiques favorables en ont également résulté. La réalisation constitue ainsi une source d'inspiration majeure pour les paysages méditerranéens d'oliveraies traditionnelles.



© José Barrea



**La mise en valeur du site naturel et paysage de l'Hof ter Musschen,
Commission de l'environnement de Bruxelles et environs ASBL**



© CEBE – Geneviève Vermoelen

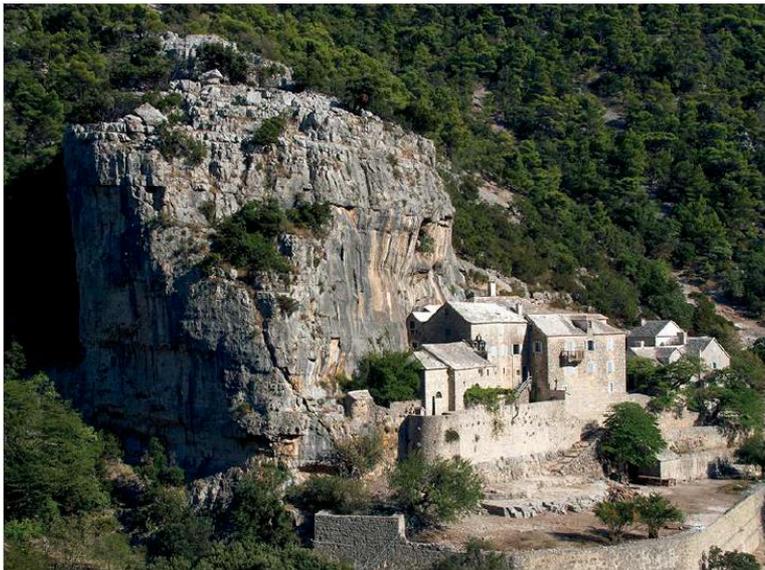


Le projet de l'Hof ter Musschen a eu pour objet la préservation, la valorisation et l'animation d'un ancien paysage rural typique de l'est de Bruxelles. Situé en bordure du territoire régional, ce site de haute valeur biologique et paysagère se compose d'une ferme, de prairies humides, de roselières, de zones boisées, de friches, de vergers et d'un moulin. Partie d'une exploitation brabançonne du XVII^e siècle ayant cessé ses activités en 1979, il est bordé au sud par la rivière Woluwe et par un important boulevard conduisant à la ville. Menacé, tant par l'extension du Campus universitaire Saint-Luc que par l'urbanisation, le projet de l'Hof ter Musschen a fait l'objet d'un véritable combat de la part des citoyens pour sa sauvegarde et la protection de ses valeurs historiques et biologiques. Depuis 1990, la Commission de l'environnement de Bruxelles et environs ASBL, en partenariat avec des acteurs locaux et régionaux, veille à assurer une gestion durable du paysage en y organisant des journées d'études de niveau scientifique ainsi que des actions de sensibilisation : remise en état du fournil, fauches, taille de saules, apiculture, animations scolaires et visites guidées. Ces activités ont permis de faire revivre un paysage pour le faire évoluer favorablement.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu et salué la grande valeur du projet présenté pour la 4^e session 2014-2015 du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage, et a recommandé de le faire connaître du grand public pour sa valeur exemplaire et en tant que source d'inspiration. Le projet a permis de préserver un ancien paysage rural menacé depuis de nombreuses années par l'urbanisation des zones environnantes. Jouant un rôle clé dans la politique de développement durable de la région, il doit son existence à l'initiative d'habitants désireux de sauvegarder l'Hof ter Musschen afin de protéger ses importantes valeurs paysagères, tant historiques que biologiques. Depuis 1990, la Commission de l'environnement de Bruxelles et environs ASBL, en partenariat avec des acteurs locaux et régionaux, prend en charge la gestion durable du site et mène des actions de sensibilisation auprès de la population scolaire et du grand public. Les réalisations remarquables et les actions accomplies permettent ainsi de protéger, gérer et aménager le paysage pour le bien des générations présentes, et de le transmettre aux générations futures.

CROATIE

L'Ecomusée de l'ermitage de Blaca, Centre culturel de Brač



© Kristijan Brkić



Le projet, qui concerne l'Ecomusée de l'ermitage de Blaca et ses paysages environnants, a eu pour objet de valoriser un ancien complexe monastique. A présent, un musée contemporain restitue l'identité locale et, immergeant le visiteur dans l'histoire et la culture de la région, lui offre la possibilité de découvrir un paysage d'une valeur esthétique exceptionnelle. L'ermitage a été construit au XVI^e siècle au pied d'une falaise, à proximité de grottes d'un canyon isolé de la partie méridionale de l'île de Brač. La grande richesse naturelle, culturelle et esthétique du site a été reconnue, tant par la population de l'île que par les autorités locales et les institutions nationales, qui ont toutes contribué à son inclusion dans la liste indicative nationale en vue d'une inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Exemple remarquable de conservation durable du patrimoine dans la région, le projet s'est attaché à proposer les meilleures conditions de découverte du paysage. De 2007 à 2011, le complexe architectural a fait l'objet de travaux de rénovation et d'études interdisciplinaires approfondies. Le projet se poursuit avec l'apport de nouvelles propositions d'études scientifiques et de travaux de restauration.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu et salué la grande valeur du projet présenté pour la 4^e session 2014-2015 du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage, et a recommandé de le faire connaître du grand public pour sa valeur exemplaire, et en tant que source d'inspiration. De par sa grande valeur culturelle, l'Ecomusée de l'ermitage de Blaca, ancien complexe monastique, a puissamment renforcé la viabilité locale ainsi que le sentiment d'appartenance à un lieu. Les mesures adoptées afin de faciliter l'accessibilité au site lors de sa rénovation ont conduit à développer des itinéraires de randonnée pédestre et des pistes cyclables qui permettent de profiter du paysage. Le projet constitue ainsi une expérience particulièrement positive de valorisation d'un paysage dans lequel un monument historique s'inscrit.

Alliance paysage - [Croatie](#)

CHYPRE

L'aménagement du centre historique de la commune d'Agios Athanasios, Municipalité d'Agios Athanasios



© Costas Efthivoulou



Le projet de construction et de réaménagement de la place centrale de la commune d'Agios Athanasios a regroupé un ensemble de mesures visant à améliorer la vie des habitants. Il a été mené à bien en trois phases : la première phase a consisté à dévier la route principale et à construire des emplacements de stationnement ; la deuxième phase a permis de construire une nouvelle place piétonne offrant aux personnes du troisième âge et aux personnes handicapées un accès en toute sécurité au bâtiment municipal, une nouvelle aire de jeu pour les enfants et d'améliorer l'aménagement paysager des espaces environnants ; la troisième phase a porté sur la restauration des bâtiments anciens se trouvant immédiatement à proximité de la place centrale et la création d'une bibliothèque, d'un centre municipal de la jeunesse, d'une galerie marchande et d'un musée du folklore.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu et salué la grande valeur du projet présenté pour la 4^e session 2014-2015 du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage, et a recommandé de le faire connaître du grand public pour sa valeur exemplaire et en tant que source d'inspiration. Le projet, l'une des clés de voûte de la politique de la municipalité en matière de développement durable, a permis d'améliorer la qualité de vie des habitants en rénovant le centre historique de la ville. L'amélioration de la sécurité du réseau routier dans le quartier et l'aménagement d'un espace agréable doté d'équipements utiles, tant pour les jeunes que pour les personnes âgées, ont été du nombre des interventions majeures. Un débat public animé s'est instauré autour de la conception du projet en vue de laisser le public se l'approprier et susciter un consensus sur les plans à retenir. L'utilisation par le public de la nouvelle place centrale atteste de l'efficacité de la collaboration en matière d'amélioration des paysages urbains.

Le « taureau par les cornes » : pâturages naturels et gestion des paysages,

Centre pour le développement économique, des transports et de l'environnement de la Finlande centrale

Le projet, le « taureau par les cornes », a organisé la gestion des paysages dans des zones particulièrement riches d'un point de vue écologique dans les régions de Finlande centrale, de Savonie du Sud, de Pirkanmaa, d'Ostrobotnie centrale et d'Ostrobotnie. Il a abouti à la constitution de dispositifs de gestion portant sur 220 hectares de biotope rural traditionnel menacés et concernant les espèces rares qu'ils abritent. Le projet a permis de tisser des réseaux de coopération, grâce auxquels des propriétaires fonciers disposant de sites de valeur ont conclu des accords de pacage avec des propriétaires de bétail. Dans le même temps, des efforts ont été déployés pour prévenir l'embroussaillage et la fermeture dommageable des paysages qui en résulte, et la population locale a été encouragée à prendre en charge la gestion des paysages du territoire concerné. Le financement des initiatives de gestion a été assuré par un fonds de soutien spécifique au titre des accords d'aide agro-environnementale. Le projet a été administré par le Centre pour le développement économique, des transports et de l'environnement de la Finlande centrale et des partenaires très divers – incluant des autorités publiques, des associations et des particuliers – qui ont participé à sa réalisation.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu et salué la grande valeur du projet présenté pour la 4^e session 2014-2015 du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage, et a recommandé de le faire connaître du grand public pour sa valeur exemplaire et en tant que source d'inspiration. Le projet a permis d'organiser la gestion des paysages afin d'accompagner le développement de zones naturelles de grande valeur. Il a associé une grande diversité de partenaires (pouvoirs publics, associations et particuliers) et a forgé des réseaux de coopération. Ces derniers ont amené les propriétaires fonciers disposant de sites de valeur sur le territoire à conclure des accords de pacage avec des propriétaires de bétail. Ces démarches ont conduit à la constitution de dispositifs de gestion portant sur plus de 200 hectares de biotope rural traditionnel menacés. Des opérations tendant à prévenir l'embroussaillage, et la fermeture dommageable des paysages qui en résulte, ont également été menées. Le projet démontre l'intérêt qu'il y a à associer toutes les parties prenantes, et notamment les populations locales, à la gestion appropriée du paysage et à les engager à poursuivre les objectifs d'un projet, même après la cessation de son financement initial.



© Tomi Aho/Agency for Rural Affairs

Alliance paysage - [Finlande](#)

Le Parc agricole de Paduli, Laboratoire urbain ouvert

Dans l'extrême sud-est de l'Italie, au sein d'une région surnommée « terres du milieu », s'étend une vaste et majestueuse oliveraie séculaire qui a pour nom Paduli. Le projet rural « Habiter les Paduli », résultant de l'engagement de collectivités locales, d'associations et de la population en vue de créer un parc rural multifonctionnel, a été réalisé en ce lieu. Connue depuis le XVII^e siècle pour sa production d'huile de lampe utilisée notamment pour l'éclairage des rues des capitales européennes, le territoire a plus tard souffert d'un état d'abandon persistant. Il a constitué un lieu idéal où expérimenter de nouveaux moyens de prise en charge permettant de lutter contre le déclin du territoire et d'activer de nouveaux modèles de production. Une collaboration, coordonnée par le Laboratoire urbain ouvert, a rassemblé des partenaires locaux ainsi qu'un grand nombre d'experts originaires de toute l'Italie, autour de l'idée de créer un parc rural. Une démarche privilégiant les initiatives partant de la base a suscité une prise de conscience de la population quant à la valeur du paysage. Elle a permis de convaincre les jeunes de privilégier des activités novatrices de gestion d'une propriété agricole par l'intermédiaire de l'Atelier urbain des « terres du milieu », « Habiter les Paduli ».

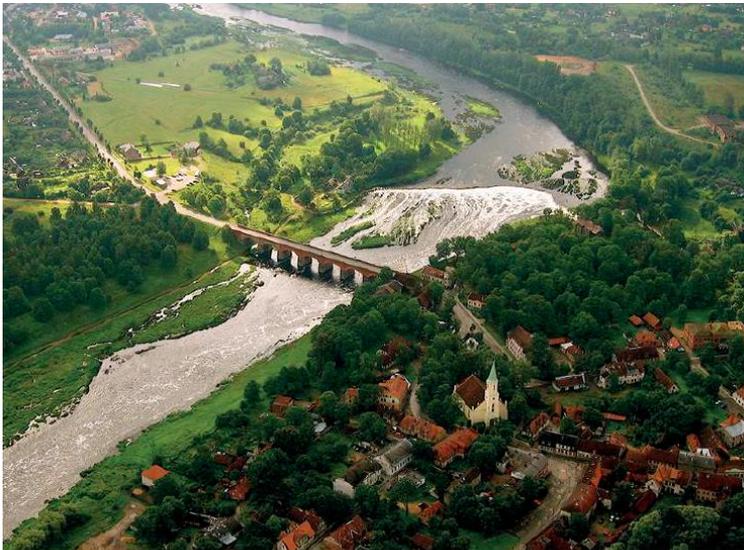


© « Lovo » - studio écriu, « il Nido » - LUA, « La Tana » - Yacine Benseddik

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu et salué la grande valeur du projet présenté pour la 4^e session 2014-2015 du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage, et a recommandé de le faire connaître du grand public pour sa valeur exemplaire et en tant que source d'inspiration. Le projet rural, mis en chantier par les collectivités locales, les associations et la population de la région, a permis de créer un parc rural multifonctionnel permettant la restauration d'une oliveraie abandonnée. Il a développé de nouveaux moyens de prise en charge de la terre et de valorisation du paysage dans l'esprit des populations locales. Le travail collaboratif, coordonné par le Laboratoire urbain ouvert, a associé les parties prenantes locales ainsi qu'un grand nombre d'experts de l'Italie. Privilégiant les initiatives partant de la base, le projet a sensibilisé la population à la valeur du paysage et a permis de convaincre les jeunes de favoriser des activités de gestion novatrices.

LETTONIE

La ville de Kuldīga dans la vallée de la Venta : préserver un paysage exceptionnel pour les générations futures, Municipalité de Kuldīga



© Artis Gustovskis



Le projet illustre les solutions adoptées par la ville de Kuldīga afin de promouvoir et de préserver son paysage, au profit des générations présentes et futures. La valeur exceptionnelle de la ville résulte du fait qu'elle constitue un point de rencontre de la nature et de la culture. Son centre, au bord de la rivière Venta, est à la fois un site du réseau Natura 2000 et inscrit sur la Liste indicative de l'UNESCO. Le projet avait principalement pour objectif d'améliorer le paysage et notamment l'état écologique de la rivière, en réduisant la pollution et en menant des opérations de nettoyage de ses berges. Il s'est attaché à restaurer et à mettre en valeur le paysage naturel et culturel de la ville, et a permis d'accroître la sensibilisation du public.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu et salué la grande valeur du projet présenté pour la 4^e session 2014-2015 du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage, et a recommandé de le faire connaître du grand public pour sa valeur exemplaire et en tant que source d'inspiration. Le projet a promu l'image de la ville de Kuldīga dans la vallée de la Venta. Le travail réalisé par la commune, avec le soutien de partenaires locaux et européens, et une planification et gestion adaptées, a valorisé un paysage exceptionnel. Les opérations de dépollution et de nettoyage de la rivière et de ses berges ont contribué à préserver les valeurs naturelles et culturelles du paysage urbain. La qualité de vie de la population locale et les liens qui l'attachent à sa ville s'en sont trouvés renforcés.

Alliance paysage - [Lettonie](#)

PAYS-BAS

La Nouvelle ligne de flottaison néerlandaise, Conseil de la Nouvelle ligne de flottaison néerlandaise



© Marco van Middelkoop of the company Aerophoto-Schiphol



La Nouvelle ligne de flottaison néerlandaise est un dispositif militaire défensif conçu en 1815 pour protéger les centres économiques et financiers des Pays-Bas. L'idée d'inonder les terres grâce à de subtils aménagements techniques date du XII^e siècle. Pendant la seconde guerre mondiale, le concept de défense reposant sur ce principe s'est révélé inutile et a été abandonné. Le réaménagement de ce paysage culturel exceptionnel, composé de 60 forts, 5 villes fortifiées et plus de 1500 bâtiments plus modestes, tous situés dans la zone centrale du pays, a été déclaré projet national par le Gouvernement néerlandais en 1999. La Nouvelle ligne de flottaison néerlandaise a été choisie pour son caractère exceptionnel et la complexité des tâches d'aménagement du territoire et administratives qu'elle implique. Afin de transformer la nouvelle ligne de flottaison en une entité spatiale identifiable, de nouvelles fonctions – liées aux loisirs, à la gestion des voies d'eau, à l'agriculture, à la protection de la nature et à des activités commerciales – ont été identifiées et développées.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu et salué la grande valeur du projet présenté pour la 4^e session 2014-2015 du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage, et a recommandé de le faire connaître du grand public pour sa valeur exemplaire et en tant que source d'inspiration. Le projet a transformé un dispositif militaire défensif s'étendant sur une ligne de 85 kilomètres en un paysage de qualité hautement apprécié de la population et des visiteurs. Il permet d'exercer de multiples activités, dont l'agriculture, le loisir et le tourisme. Le projet constitue un exemple intéressant et très novateur de restauration du paysage par la réintégration d'anciennes structures militaires abandonnées et la préservation du patrimoine historique et culturel.

TURQUIE

La gestion des ressources naturelles et de la biodiversité du bassin de Camili, Association de protection et de développement de l'environnement de Camili



© Sitka Eraydın



Le bassin de Camili a été sélectionné comme l'un des quatre sites pilotes du projet de gestion des ressources naturelles et de la biodiversité, mis en œuvre par l'Association de protection et de développement de l'environnement de Camili, avec l'aide du ministère de l'Environnement et des Forêts, la collaboration de la Banque mondiale et le soutien du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), entre 2000-2008. Grâce à ce projet, de nombreuses actions de programmation, de formation et de sensibilisation, ainsi que de mise en œuvre et de surveillance, ont été réalisées. Dans ce contexte, un plan de gestion participative a été préparé, et des programmes de formation et de sensibilisation auprès de la population locale et des écoliers ont été menés à bien. Une aide technique et financière a été apportée à la population locale afin de développer des activités économiques alternatives. Par ailleurs, un centre d'accueil des visiteurs et des tours d'observation ornithologique ont été construits, et un comité pour l'écotourisme et l'apiculture a été établi. La collaboration au projet de la Commission nationale turque pour l'UNESCO a conduit le bassin de Camili à devenir membre du Réseau mondial des réserves de biosphère en 2005.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu et salué la grande valeur du projet présenté pour la 4^e session 2014-2015 du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage, et a recommandé de le faire connaître du grand public pour sa valeur exemplaire, et en tant que source d'inspiration. A la suite du projet, un plan de gestion intersectoriel, participatif et durable a été préparé et mis en œuvre. Des programmes de formation, d'éducation et de sensibilisation destinés à la population locale et aux écoliers ont aussi été menés à bien. En outre, une aide technique et financière a été apportée afin d'impliquer la population locale dans des projets liés au paysage, offrant de nouvelles perspectives économiques. Le projet illustre comment la gestion précautionneuse des ressources naturelles et de la biodiversité contribue à valoriser positivement le paysage, considéré comme une composante essentielle du cadre de vie des populations.

5^e Session 2016-2017

LETTONIE

La réhabilitation de la forteresse de Daugavpils pour préserver des monuments culturels et historiques, Conseil municipal de Daugavpils



© Daugavpils City Council photo archive

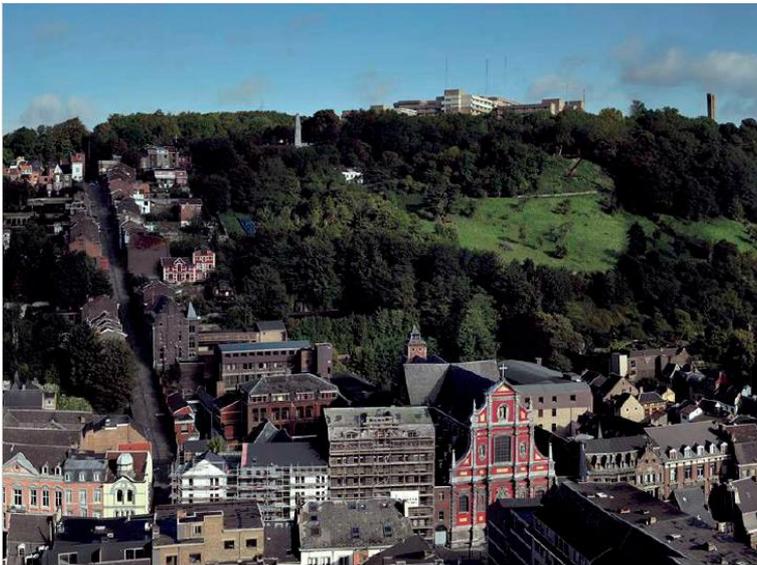


Construite au XIX^e siècle et assez bien conservée, la forteresse de Daugavpils est à présent le dernier ensemble fortifié à bastions de Lettonie. Après le départ de l'armée soviétique, son territoire, d'une superficie totale d'environ 2 km², est resté inutilisé. Laisse à l'abandon, la forteresse a été endommagée et est devenue un lieu peu séduisant de l'environnement urbain. La démarche de la municipalité a consisté à inscrire le territoire de la forteresse parmi les secteurs de la ville à aménager et à le faire figurer dans tous les projets d'urbanisme. Plusieurs projets concernant la forteresse ont été mis en œuvre avec succès dans le cadre du programme d'aménagement urbain de Daugavpils pour 2008-2014, baptisé «*Mana pils – Daugavpils*» («*Mon château – Daugavpils*»). L'ensemble de ces facteurs ont créé les conditions permettant la conservation et l'utilisation rationnelle de cet ouvrage urbain au patrimoine culturel et historique d'importance nationale, en le transformant en pôle administratif, culturel, de loisirs, commercial et de tourisme. Plusieurs initiatives ont été mises en œuvre : restauration du réservoir d'eau afin de créer le Centre de culture et d'information de la forteresse de Daugavpils ; reconstruction du bâtiment de l'Arsenal, aménagement du territoire adjacent et création du Centre d'art Mark Rothko ; développement des infrastructures publiques de la forteresse par l'amélioration des rues et la construction de réseaux techniques ; et entretien des remparts de la forteresse.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a attribué le Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage pour la 5^e session du Prix 2016-2017 aux auteurs du projet. Le Prix a été décerné pour la régénération d'un paysage symbolique dégradé. «*La réhabilitation de la forteresse de Daugavpils pour sauvegarder des monuments culturels et historiques*» est une réalisation de grande ampleur qui a favorisé la réappropriation d'un paysage hautement symbolique. Elle a permis la formation d'un nouveau paysage urbain, en mettant aussi à la disposition de la population des services divers favorables à son bien-être.

BELGIQUE

Les Coteaux de la Citadelle à Liège : 1999-2010. De l'enclos au réseau, Ville de Liège



© Luc Gilson Light



A proximité immédiate du centre historique, les Coteaux de la Citadelle s'étendent sur environ 86 hectares, et couvrent le versant sud de l'une des collines les plus escarpées qui bordent la vallée de la Meuse. Ce vaste ensemble continu de terrasses, vergers, bois, sentiers et jardins recèle un patrimoine historique remarquable : près de soixante-dix monuments et cinq sites classés. Depuis près de vingt ans, citoyens et pouvoirs publics se sont mobilisés pour la sauvegarde et la mise en valeur de l'ensemble. Le projet s'est attaché à consolider la destination publique de ces sites exceptionnels, à assurer leur conservation et à mettre en œuvre des modes de gestion novateurs et intégrés. En 2010, c'est un ensemble de 18 sites aménagés, connectés sur 13 kilomètres de circuits de promenade piétonne, qui a été viabilisé et rendu accessible pour la découverte touristique de ce patrimoine historique et naturel, et offert pour la détente aux habitants du centre urbain.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a attribué une mention spéciale pour « La participation du public » du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage pour la 5e session du Prix 2016-2017 aux auteurs du projet. « Les Coteaux de la Citadelle à Liège : 1999-2010. De l'enclos au réseau » représente une action de sauvegarde et de développement portée par une mobilisation citoyenne, qui a permis la revalorisation d'un paysage urbain composé d'un patrimoine historique, culturel et naturel, et a facilité l'accessibilité du site. Le projet a bénéficié depuis le départ d'une forte participation de la population.

Alliance paysage - [Belgique](#)

ITALIE

La réhabilitation des paysages du Parc archéologique et paysager de la Vallée des temples d'Agrigente, Parc archéologique et paysager de la vallée des temples d'Agrigente Département des biens culturels et de l'identité sicilienne



© Giovanni Leito Barone-Eric Vandeville-Silvia Guerzoni



Le projet de réhabilitation paysagère est le fruit d'une collaboration entre partenaires publics et privés dans le cadre naturel extraordinaire de la Vallée des temples d'Agrigente. Inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1997, la Vallée des temples abrite l'un des plus grands ensembles archéologiques de la Méditerranée. Le site est entouré d'un paysage agricole d'une rare beauté, composé principalement d'amandiers et d'oliviers séculaires. Dans un souci de développement durable des ressources, les autorités du parc ont coordonné les actions des partenaires publics et privés, recréant des produits traditionnels de haute qualité et rappelant les pratiques agronomiques de l'ancienne tradition sicilienne. Elles ont souhaité combiner production, protection et mise en valeur du territoire, grâce également au rétablissement d'une importante infrastructure tel l'ancien chemin de fer des Temples. Le projet combine ainsi connaissance, coopération, développement, protection et réalisation.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a attribué une mention spéciale pour « Le développement durable et la réinsertion sociale » du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage pour la 5^e session du Prix 2016-2017 aux auteurs du projet. « La réhabilitation des paysages du Parc archéologique et paysager de la Vallée des temples d'Agrigente » constitue un excellent exemple d'articulation entre la valorisation d'œuvres archéologiques reconnues à l'échelle internationale et le développement d'une économie agricole innovante, fondée sur des savoirs anciens. Grâce à des voies d'accès restaurées, la société locale ainsi que de nombreux visiteurs peuvent profiter de ce site exceptionnel, appréciant son paysage et les produits locaux de grande qualité.

NORVÈGE

Le Parc écologique de l'Alna : un couloir bleu-vert pour la biodiversité, les loisirs et la gestion durable de l'eau en zone urbaine, Municipalité d'Oslo, Agence de l'environnement urbain



© Eivind_Rohne



Un rapport établi en 2002 a présenté une vision selon laquelle la rivière Alna, et ses abords, pourrait être valorisée et utilisée pour revitaliser le cadre de vie à Groruddalen. La rivière Alna représente la ligne topographique structurante de la vallée de Grorud et l'idée était de renforcer la trame bleu-verte de la vallée en rouvrant la plus grande partie de son cours d'eau. L'idée de fond était paysagère et écologique : un cours d'eau à ciel ouvert constituant un milieu récepteur doté d'une capacité d'auto-épuration qui à la fois favorise le maintien de la diversité écologique et offre des activités récréatives aux riverains et aux habitants de la ville en général. Le secteur, entre nature et zone résidentielle, a été transformé en parc-zone de loisir accessible. Le projet revêt en outre une dimension sociale et sanitaire importante, dans un quartier où les lieux de rencontre faisaient défaut. L'eau est aujourd'hui un « aimant naturel », et l'Alna apparaît comme un pôle plein de vie et d'animation où les gens se retrouvent et échangent. Le conseil municipal a donné une reconnaissance politique au projet et adopté en 2013 le plan directeur pour le Parc écologique de l'Alna.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a attribué une mention spéciale pour « La cohésion sociale et le respect de l'environnement » du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage pour la 5^e session du Prix 2016-2017 aux auteurs du projet. « Le Parc écologique de l'Alna : un couloir bleu-vert pour la biodiversité, les loisirs et la gestion durable de l'eau en zone urbaine » contribue à la qualité du cadre de vie d'une importante population urbaine, mobilisée pour l'avenir d'un paysage périurbain. Cette réalisation de grande portée intègre une dimension de développement durable indéniable au profit du bien-être des générations présentes et futures.

Alliance paysage - [Norvège](#)

RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

Hriňovské lazy : Paysage de valeurs, Ville de Hriňová



Unique en son genre, l'ensemble de paysages qui entoure Hriňová est un exemple de l'interaction entre l'homme et son environnement, conforme à l'esprit de la Convention européenne du paysage. L'objectif du projet est la préservation du mode de vie traditionnel des personnes qui vivent en harmonie avec le paysage dans plusieurs localités spécifiques dispersées, et la création des conditions permettant à toutes les parties prenantes de coopérer à la gestion de la terre et au développement local. La ville de Hriňová a lancé plusieurs initiatives à ces fins, et mis en œuvre certaines mesures afin de préserver cet environnement unique, et de sauvegarder ses valeurs historiques et culturelles ainsi que ses aspects caractéristiques, avec ses structures paysagères agraires issues du passé. La présence de la population, partie intégrante du paysage, est une condition nécessaire au maintien d'un paysage vivant, fonctionnel, authentique, identitaire et prospère.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a attribué une mention spéciale pour « La préservation d'un paysage rural singulier menacé » du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage pour la 5^e session du Prix 2016-2017 aux auteurs du projet. « Hriňovské lazy : paysage de valeurs » témoigne de la capacité des acteurs locaux à se saisir de l'avenir de leur paysage quotidien, qui présente des aspects remarquables. Ses champs laniérés notamment figurent parmi les seuls encore vivaces en Europe. La réalisation allie les dimensions fondamentales du paysage : culturelle, économique, écologique et sociale.

Alliance paysage – [République slovaque](#)

ANDORRE

La gestion de la vallée du Madriu-Perafita-Claror, inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO dans la catégorie paysage culturel, Commission de gestion du plan de la vallée du Madriu-Perafita-Claror



© Susanna Simon



La vallée du Madriu-Perafita-Claror est un cas exemplaire de paysage culturel. Sculptée par la glace et modelée par l'effort de l'homme, la vallée offre au regard de celui qui l'approche la plénitude et l'exception de l'œuvre combinée de la nature et de l'homme, et réunit, sur 4 247 hectares, l'œuvre millénaire des femmes et des hommes d'un pays de montagne singulier : l'Andorre. L'intérêt essentiel de la vallée repose sur l'importante densité d'éléments de valeurs patrimoniales, naturelles et culturelles, dans un excellent état de conservation. La grande diversité de conditions et de microclimats qui découlent de la variation d'altitude et d'orientation fait que l'on y trouve une grande pluralité de sols, de végétation et donc de paysages, ce qui contribue à sa grande richesse en habitats, flore et faune. Dernier endroit du pays à ne pas disposer de route, la vallée du Madriu-Perafita-Claror arbore une grande variété de paysages et conserve ces œuvres mêlant la nature et l'empreinte qu'y a laissée l'être humain.

Le Comité des Ministres a reconnu et salué la grande valeur de la réalisation présentée pour la 5^e session du Prix 2016-2017 du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage, et a recommandé de la faire connaître du grand public pour sa valeur exemplaire, et en tant que source d'inspiration. « La gestion de la vallée du Madriu-Perafita-Claror, inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO dans la catégorie paysage culturel » a bénéficié de la mobilisation exemplaire des autorités et de la population locales qui ont souhaité promouvoir un paysage durable, soutenu par des activités agricoles et touristiques, respectueuses d'un environnement naturel et culturel de grande qualité.

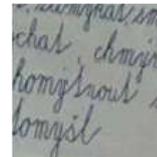
Alliance paysage - [Andorre](#)

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

L'éducation des enfants dans des paysages fortement industrialisés, Ecole élémentaire de la ville de Most



© Elementary School, Svážná, Most



La réalisation présente l'approche globale et sur le long terme, mise en œuvre par un établissement scolaire pour l'éducation des enfants dans des paysages fortement industrialisés et totalement transformés. La ville de Most, où se situe l'école, a connu une période très difficile à la suite de la décision du gouvernement, en 1964, de donner la priorité à l'exploitation de mines de charbon à ciel ouvert. A l'exception d'une petite partie de son territoire, la ville a alors été totalement détruite. Les habitants ont été déplacés dans la ville nouvelle, construite à quelques centaines de mètres de la localité d'origine. L'environnement immédiat a fortement souffert de l'exploitation du charbon à ciel ouvert. Grandes mines à ciel ouvert, amoncellements de scories (terrils), mais aussi parcelles remises en culture constituent le paysage alentour. Ces nouveaux paysages abritent quelques-uns des aménagements qui font la fierté de Most – l'autodrome, l'hippodrome, l'aquadrome, l'aérodrome, ainsi que les zones de loisirs Benedikt et Matylda. L'école élémentaire enseigne aux enfants comment comprendre et résoudre les questions environnementales, et comment appréhender l'interaction entre exploitation durable des ressources naturelles, paysage et environnement sain, pour replacer les choses dans leur contexte historique. L'école sensibilise également les enfants à la façon dont ils peuvent contribuer à prendre soin du paysage dans lequel ils vivent.

Le Comité des Ministres a reconnu et salué la grande valeur de la réalisation présentée pour la 5^e session du Prix 2016-2017 du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage, et a recommandé de la faire connaître du grand public pour sa valeur exemplaire, et en tant que source d'inspiration. «L'éducation des enfants dans des paysages fortement industrialisés» est un modèle exemplaire d'éducation et de sensibilisation d'élèves vivant dans des territoires fortement industrialisés. La réalisation permet de développer un sentiment d'appartenance à un paysage ainsi qu'une attitude responsable vis-à-vis de l'environnement et des générations futures. Fondée sur la participation active des jeunes enfants, cette démarche éducative permet de les encourager à agir en citoyens soucieux de l'avenir du paysage.

FINLANDE

Les « Semaines du berger », Metsähallitus Finlande des parcs et de la vie sauvage



© Pirjo Honkasalo

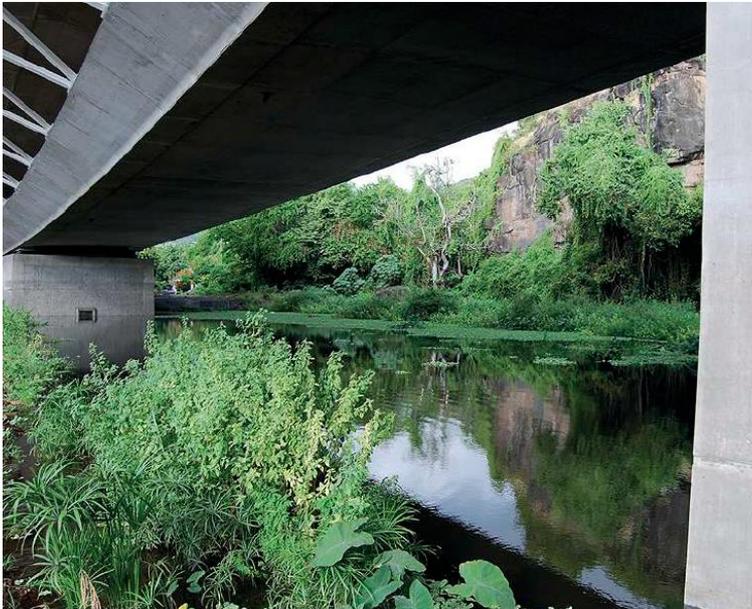


Les « Semaines du berger » représentent un concept unique qui associe gestion du paysage et vacances riches en découvertes. Ce projet mis au point par Metsähallitus Finlande des parcs et de la vie sauvage (Parc national de Koli, unité régionale pour le sud de la Finlande), propose la prise en charge d'un troupeau pendant une semaine par des bergers bénévoles, qui œuvrent ainsi à une gestion de paysage dans des parcs nationaux et des zones de conservation. Les bergers bénévoles s'acquittent d'une participation financière et sont hébergés dans une maison ancienne située au cœur d'un environnement grandiose. Cette contribution permet de couvrir le coût de la gestion du paysage et de l'entretien des bâtiments situés dans ces zones. Le projet fonctionne en coopération entre Metsähallitus, les bergers bénévoles et des éleveurs de moutons. Les Semaines du berger contribuent à maintenir de précieux paysages traditionnels ruraux et à sensibiliser davantage le public à l'importance du paysage.

Le Comité des Ministres a reconnu et salué la grande valeur de la réalisation présentée pour la 5^e session du Prix 2016-2017 du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage, et a recommandé de la faire connaître du grand public pour sa valeur exemplaire, et en tant que source d'inspiration. Les « Semaines du berger » constituent une réalisation remarquable pour le maintien d'un paysage rural et forestier. L'engagement de citoyens permet de mener à bien l'entretien d'espaces pastoraux, ce qui est fondamental pour l'avenir écologique et agricole du territoire. Cet engagement est également essentiel à la préservation des bâtiments ruraux traditionnels, ceux-ci contribuant à la qualité du paysage.

Alliance paysage - [Finlande](#)

Le paysage comme relation, Saint-Paul, La Réunion, France



© Agence Folléa-Gautier paysagistes-urbanistes



A la suite du Plan de paysage de l'Ouest, lancé par l'Etat en 1997 sur l'île de La Réunion, la communauté de communes Territoire de la Côte Ouest (d'une superficie de 53 000 hectares), a réalisé sa Charte paysagère en 2007. Cette charte définit des objectifs de qualité paysagère sur la base d'une trame organisatrice du développement. L'ensemble prévoit notamment la mise en valeur d'«espaces de respiration» sur le littoral et la réalisation de lisières urbaines, entre ville et nature. En 2009, la communauté de communes a finalisé son Schéma intercommunal d'aménagement des lisières urbaines. Parallèlement, l'Etat réalise l'Atlas des paysages de La Réunion, soulignant des enjeux paysagers. En même temps que se définissent ces instruments des politiques du paysage, la région met en œuvre une démarche exemplaire d'aménagement en utilisant la création de la Route des Tamarins comme projet pilote permettant de promouvoir d'autres actions en faveur d'un paysage de qualité – notamment dans sa séquence nord particulièrement sensible : là se succèdent une ville bordée d'espaces naturels composés de zones humides et de gorges (Saint-Paul), puis un cap offrant un paysage de savane également protégé (cap la Houssaye). Dans ce contexte, le projet de paysage qui a été mené pendant douze ans réinvente la lisière urbaine de Saint-Paul d'une part, et révèle le paysage de la savane du cap comme espace de respiration d'autre part, au bénéfice des populations.

Le Comité des Ministres a reconnu et salué la grande valeur de la réalisation présentée pour la 5^e session du Prix 2016-2017 du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage, et a recommandé de la faire connaître du grand public pour sa valeur exemplaire, et en tant que source d'inspiration. «Le paysage comme relation» témoigne de la capacité d'un ensemble d'institutions et de citoyens à optimiser l'insertion d'une infrastructure routière dans le paysage dans un contexte particulier, celui des tropiques, où la biodiversité est magnifiée par des facteurs climatiques. L'aménagement effectué permet de procurer aux habitants des lieux un bien-être et un usage du territoire en harmonie avec une nature généreuse.

GRÈCE

Développer les « codes de l'eau » au centre de la ville de Larissa : la « rivière sculptée » de Larissa, Municipalité de Larissa



© D. Kalapodas



Le projet, qui donne les clés de compréhension de l'histoire du territoire, porte sur la création d'une nouvelle identité paysagère pour Larissa, à partir du cadre physique et historique qui était celui d'un théâtre antique du III^e siècle av. J.-C. récemment mis au jour dans le centre-ville. Il s'attache à promouvoir la participation de la population locale et entend faire surgir l'évocation du paysage agricole, bien particulier de la plaine de Thessalie, baignée par le fleuve Pénée et entourée de monts mythiques. La sculptrice de paysages urbains, Nella Golanda, a cherché à créer une nouvelle identité pour la ville de Larissa en travaillant sur la mise en valeur du théâtre antique de la ville. Elle a proposé, pour ce faire, le dispositif de la « rivière sculptée », symbole du lien perdu entre la ville et son fleuve (le Pénée) qui met en évidence au fil de son parcours les différents types de paysages, plaines et reliefs, de la Thessalie.

Le Comité des Ministres a reconnu et salué la grande valeur de la réalisation présentée pour la 5^e session du Prix 2016-2017 du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage, et a recommandé de la faire connaître du grand public pour sa valeur exemplaire, et en tant que source d'inspiration. « Développer les Codes de l'eau au centre de la ville de Larissa : la rivière sculptée de Larissa » constitue la marque de la reconnaissance de la continuité d'un paysage, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. La réalisation livre des clés de compréhension de l'histoire des lieux et s'inscrit dans un territoire « sculpté » par des pratiques artistiques mettant en scène la place et le rôle de l'eau, essentiels dans un site urbain. La ville a retrouvé ses lettres de noblesse avec un paysage qui témoigne du passé, au profit de la qualité de vie des habitants.

HONGRIE

Le Programme d'aménagement du paysage et de participation locale pour un village agréable, Collectivité locale de Mátraderecske, Administration de la minorité rom de Mátraderecske



© Somogyi-Toth Daniel



Ce programme s'attache à la prise en compte du paysage en tant que territoire contribuant au bien-être humain et source d'une activité économique durable. A partir du potentiel offert par l'environnement, la nature et les valeurs culturelles et historiques, un certain nombre de réalisations ont ouvert de nouvelles voies de développement au niveau de la région : préservation des emplois existants et création de nouveaux emplois ; exploitation des liens forts de solidarité existant entre les habitants ; sauvegarde des traditions locales paloczes ; et renforcement des capacités des habitants à travers l'identité locale en développant leur connaissance des atouts culturels, historiques et naturels.

Le Comité des Ministres a reconnu et salué la grande valeur de la réalisation présentée pour la 5^e session du Prix 2016-2017 du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage, et a recommandé de la faire connaître du grand public pour sa valeur exemplaire, et en tant que source d'inspiration. « Le Programme d'aménagement du paysage et de participation locale pour un village agréable » présente une expérience positive d'aménagement du paysage et de développement économique régional. Il a pour résultat le retour à l'agriculture traditionnelle, la stabilisation de la population et le renforcement de la viabilité locale.

Alliance paysage - [Hongrie](#)

SERBIE

La protection et la gestion de la Réserve naturelle spéciale de Zasavica : un outil du développement durable, Mouvement pour la conservation de la nature de Sremska Mitrovica



© Sinisa Graovac



Le projet, qui soutient les initiatives de la Serbie en vue de l'adoption de la directive habitats de l'Union européenne, ainsi que de la protection de deux espèces bovines menacées, a donné lieu à l'élaboration d'un plan de gestion et de développement contenant une série de méthodes de protection et de nouvelles possibilités pour la réserve. En Serbie, la protection de la nature reposait jusqu'alors essentiellement sur l'approche traditionnelle consistant à circonscrire des zones protégées et à les tenir à l'écart de l'activité humaine environnante. Les organisations de protection de la nature ne disposaient pas des moyens suffisants pour travailler selon les conceptions modernes telles que celles présentées dans la directive. Dans la perspective du rapprochement entre la Serbie et l'Union européenne, il était nécessaire d'introduire ces nouvelles approches, notamment la gestion et la planification participatives, l'identification, la désignation et la gestion de zones, ainsi que l'intégration de la protection de la nature dans le cadre plus large du développement rural.

Le Comité des Ministres a reconnu et salué la grande valeur de la réalisation présentée pour la 5^e session du Prix 2016-2017 du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage, et a recommandé de la faire connaître du grand public pour sa valeur exemplaire, et en tant que source d'inspiration. « La protection et la gestion de la Réserve naturelle spéciale de Zasavica : un outil du développement durable » a permis de promouvoir la sensibilisation du public aux milieux naturels, ainsi que sa participation à des expériences de protection des écosystèmes et de la biodiversité selon une démarche particulièrement favorable au développement durable du monde rural.

Alliance paysage - [Serbie](#)

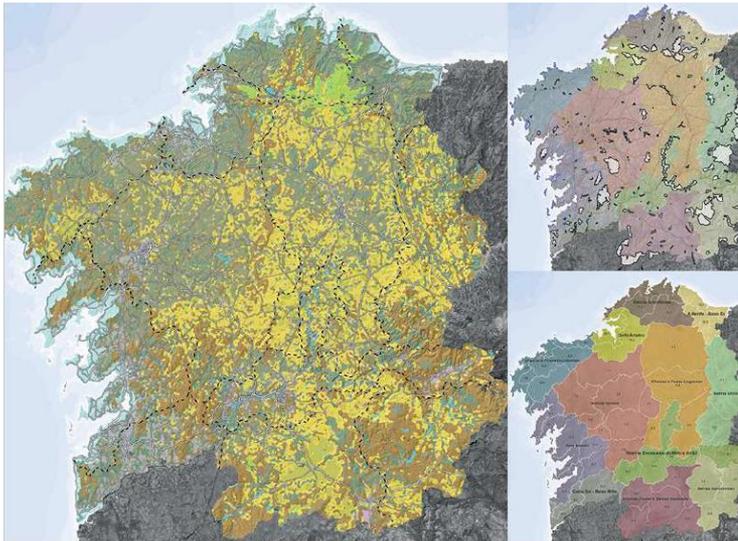
ESPAGNE

L'inventaire du paysage de la Galice: participation du public à la caractérisation et à la gestion du paysage,

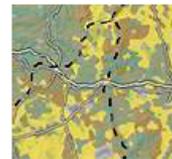
Institut des études du territoire, ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire du gouvernement de la Galice, Espagne

L'inventaire du paysage de la Galice est un document technique qui concerne le premier volet de l'aménagement des paysages, à savoir l'analyse et le diagnostic. Il comprend : la délimitation de zones paysagères et l'identification de types de paysages dans chaque zone ; le zonage d'unités paysagères et la délimitation de secteurs d'intérêt paysager spécifique ; l'inventaire des valeurs du paysage ; l'identification des zones dégradées ; l'analyse des caractéristiques de chaque type de paysage, ainsi que des dynamiques et pressions qui les modifient. Au cours de la première étape de l'inventaire, 258 types de paysage ont été identifiés et 28 350 unités paysagères délimitées, grâce à l'utilisation d'une méthode de classification semi-automatique. L'opinion des citoyens a été prise en compte dès le début du processus, et incluse dans ses résultats finaux. Une attention particulière a été portée aux analyses pour lesquelles l'avis des habitants est crucial, telles que la caractérisation des types de paysage et l'identification des zones d'intérêt spécifique et des zones dégradées. Afin de renforcer l'efficacité du processus participatif, les possibilités offertes par les nouvelles technologies géospatiales de l'information ont été exploitées et un système d'information géographique (SIG) utilisable en ligne par les citoyens a été mis au point. Les informations collectées grâce à ce système ont été traitées conjointement avec celles des experts et des techniciens, et ont permis l'élaboration de l'inventaire.

Le Comité des Ministres a reconnu et salué la grande valeur de la réalisation présentée pour la 5^e session du Prix 2016-2017 du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage, et a recommandé de la faire connaître du grand public pour sa valeur exemplaire, et en tant que source d'inspiration. « L'inventaire du paysage de la Galice: participation du public à la caractérisation et à la gestion du paysage » est marqué par une forte participation de la population à une démarche d'identification et de caractérisation des paysages en vue de l'élaboration d'un atlas des paysages de la région de la Galice. Il constitue une étape décisive en vue de l'élaboration de stratégies d'action paysagères.



© UsosUnidades, AEIP, MapaGA



6^e Session 2018- 2019

La renaturation du cours d'eau de l'Aire République et Canton de Genève

et les partenaires suivants:

Suisse

Communes: Bernex, Confignon, Perly-Certoux et Onex;

Associations environnementales: Association pour la protection de l'Aire et de ses affluents (transfrontalière); ProNatura Genève, Fonds mondial pour la nature-Genève;

Association d'habitants: «Vivre à Lully» (AVAL);

Association d'agriculteurs: AgriGenève; Union maraîchère de Genève;

Bureau: Groupement «Superpositions»;

France

Communauté de communes du Genevois: Archamps, Haute-Savoie, dans un esprit de coopération transfrontalière conforme à l'article 9 de la Convention européenne du paysage.



© Fabio Chironi



Le projet consiste en la revitalisation morphologique du cours d'eau de l'Aire, qui fut canalisé entre la fin du XIX^e siècle et la première moitié du XX^e siècle, dans le but de lui restituer son espace de liberté et de divagation afin de répondre à des objectifs environnementaux et de protection accrus contre les dangers de crues. Considérant que la rivière s'écoule dans une plaine fortement urbanisée, le projet a également eu un objectif social, offrant à la population de nouveaux lieux de détente et de promenade à proximité directe de la ville de Genève. Conduit par le service de renaturation des cours d'eau de la République et Canton de Genève, celui-ci a été mis en œuvre par le groupement «Superpositions», constitué d'ingénieurs, de biologistes et d'architectes paysagistes. La démarche suivie a consisté à laisser la nouvelle rivière façonner elle-même son lit en laissant libre cours au jeu des érosions successives, tout en transformant l'ancien canal en un parc linéaire avec des promenades des placettes publiques. Ce «grand jardin paysager», est particulièrement apprécié des citoyens.

Le Comité des Ministres a attribué le Prix du paysage de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe aux auteurs de la réalisation, dans le cadre de la 6^e Session du Prix du paysage 2018-2019.

Présenté par la République et Canton de Genève, le projet constitue un processus de création d'un paysage évolutif et multifonctionnel, dans lequel une intervention pluridisciplinaire et concertée de grande qualité a permis de restituer, à un cours d'eau auparavant canalisé, son espace de liberté dans un cadre territorial péri-urbain et urbain. Tout en permettant de prévenir les inondations et de reconstituer des écosystèmes favorables à la vie animale et végétale, ce paysage vivant est aussi devenu un espace de promenades et de loisirs ainsi qu'un lieu de rencontre apprécié des populations.

La dimension transnationale du cours d'eau représente une invitation à poursuivre la coopération transfrontalière pour valoriser le paysage.

Reconnu pour sa grande valeur, et conformément à la Résolution CM/Res(2017)18 du Comité des Ministres, le projet fait ainsi partie de l'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe, en tant que source d'inspiration.

Alliance paysage - [Suisse](#)

Journée d'activités communautaires, « Faisons-le! » Fonds estonien pour la nature

Chaque année depuis 2008, le premier samedi de mai, la Journée d'activités communautaires « Faisons-le! » (*Let's do it!*), se déroule dans l'ensemble de l'Estonie. Il s'agit d'une journée d'action collective pour promouvoir la valeur du paysage. Le projet a été lancé et géré par une équipe de projet non gouvernementale, qui a impliqué avec succès un grand nombre de participants volontaires. En 2008, le projet a débuté par une action menée dans tout le pays, visant à nettoyer les déchets jetés illégalement. En 2009, les communautés locales se sont réunies pour générer de bonnes idées en faveur d'un développement local durable. Partant de cela, depuis 2010, différentes actions collectives (en estonien : *talgud*) sont menées dans tout le pays. Le projet a permis de mener un grand nombre d'actions afin de protéger et de gérer le paysage. Chaque communauté, organisation ou citoyen peut participer à la décision sur ce qui doit être fait et inviter d'autres personnes à se joindre à l'initiative. Depuis 2008, près de 14 700 interventions différentes de gestion du paysage ont été réalisées, impliquant plus de 433 600 participants. Ces actions ont pris en considération les dimensions culturelles et esthétiques des lieux et ont amélioré la qualité de l'environnement. Grâce au projet, les communautés locales sont devenues plus fortes et le public a pris davantage conscience des valeurs du paysage dans le contexte du développement durable.

Le Comité des Ministres a décerné une Mention spéciale du Prix du paysage de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe à la réalisation, dans le cadre de la 6^e Session du Prix du paysage 2018-2019.

Le projet montre que les approches paysagères peuvent susciter la participation du public et une sensibilisation aux questions du développement durable. Sa démarche participative et fédératrice a permis de mobiliser la population autour d'une grande diversité d'actions locales. L'approche ascendante suivie représente un remarquable exemple de sensibilisation du public à la nécessité de disposer d'un paysage sain.

Reconnu pour sa grande valeur, et conformément à la Résolution CM/Res(2017)18 du Comité des Ministres, le projet fait ainsi partie de l'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe, en tant que source d'inspiration.



© Jardin de Laagna. Photo de participant volontaire

Alliance paysage - [Estonie](#)

Création du Parc urbain national de Kotka Ville de Kotka

Le Parc urbain national de Kotka, situé le long de la rivière Kymijoki et sur la côte du golfe de Finlande, est constitué de quartiers bâtis dans de vastes espaces verts, reliés par des corridors écologiques. Il couvre une superficie de 2 675 hectares et relie les sites les plus importants de la ville de Kotka, afin de créer un réseau uniforme et facile à parcourir. Il comprend un ensemble complet de paysages – avec leurs composantes naturelles et culturelles –, ainsi que des aires de loisirs que la ville s'est engagée à préserver. Le ministère de l'Environnement a approuvé la demande de la ville de créer un parc urbain national en 2014. Le statut des parcs urbains nationaux est défini dans la loi finlandaise sur l'utilisation des sols et la construction. Le concept de parc urbain national finlandais, véritable outil de conception d'une utilisation durable des sols, a été récompensé par le Réseau européen du patrimoine des jardins en 2014, dans la catégorie des Concepts verts à grande échelle.



Le Comité des Ministres a décerné une Mention spéciale du Prix du paysage de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe à la réalisation, dans le cadre de la 6^e Session du Prix du paysage 2018-2019.

Le projet a montré que la prise en compte du paysage a guidé avec grand succès le processus de planification, avec une participation du public qui a commencé dès les étapes initiales du projet. Des éléments paysagers préexistants, parfois dégradés, ont été réhabilités et intégrés dans un réseau spatial à grande échelle cohérent constitué d'une combinaison d'espaces verts et bleus (rivières, zones marines et sous-marines) reliés par des corridors écologiques. Les lieux d'habitation s'inscrivent harmonieusement dans la nature environnante. La réalisation a contribué favorablement à la qualité de la vie quotidienne et au bien-être de la population.

Reconnu pour sa grande valeur, et conformément à la Résolution CM/Res(2017)18 du Comité des Ministres, le projet fait ainsi partie de l'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe, en tant que source d'inspiration.

Le statut spécifique des Parcs urbains nationaux, défini par la loi finlandaise sur l'utilisation des sols et la construction, est également une source d'inspiration.



© Patricia Broas

Alliance paysage - [Finlande](#)

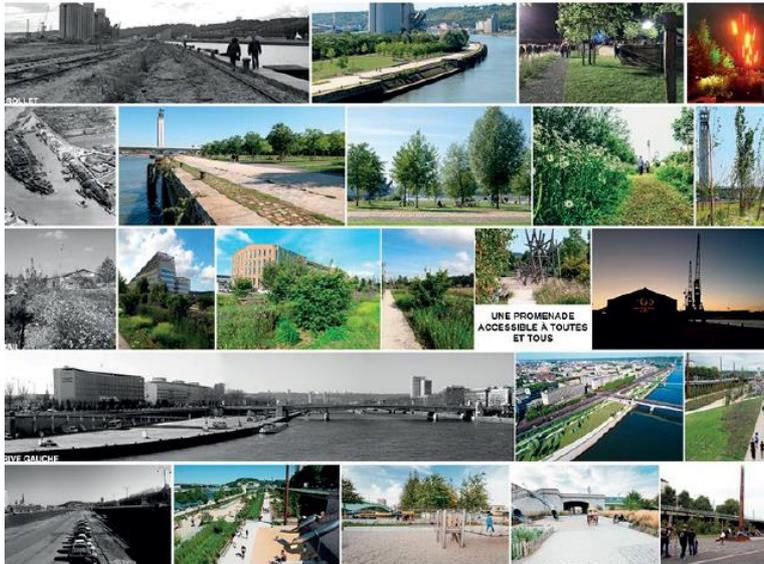
Reconquête des quais de la Seine à Rouen, par l'aménagement d'une grande promenade fluviale Ville de Rouen et métropole de Rouen, Normandie

L'aménagement de la rive gauche de la Seine à Rouen, qui s'étend sur plus de 3 kilomètres en cœur de ville, s'inscrit dans un vaste projet de reconquête des terres désaffectées des deux côtés de la rivière. Des activités industrielles et portuaires y avaient été développées à la suite de la Seconde Guerre mondiale et jusqu'au début des années 1980. Leur déclin progressif a donné lieu à la présence d'espaces stériles avec des sols et sous-sols pollués. L'emplacement des quais constituait pour la ville une opportunité de développement et il semblait important de redonner aux quais une seconde vie. La promenade fluviale crée désormais un lien entre les deux rives du fleuve et le centre-ville historique, permettant aux habitants de réutiliser ces espaces et de redécouvrir une partie oubliée de leur paysage urbain.

Le Comité des Ministres a décerné une Mention spéciale du Prix du paysage de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe à la réalisation, dans le cadre de la 6^e Session du Prix du paysage 2018-2019.

Le projet témoigne de la capacité des démarches paysagères à promouvoir la valorisation d'une zone fluviale urbaine. Il a permis de revitaliser des espaces abandonnés et dégradés en milieu urbain, ceci dans le respect des valeurs écologiques, environnementales, sociales et culturelles. Des traces de la vocation industrielle et portuaire du site ont été sauvegardées. Le projet s'inscrit dans un vaste processus de réhabilitation de friches, de part et d'autre du fleuve, qui a favorisé la restauration de l'équilibre écologique; il représente un facteur d'attractivité du territoire et d'essor de la métropole. L'aménagement d'une longue promenade fluviale reconnecte les deux rives au centre-ville, permettant à la population de se réappropriier ces espaces pour son bien-être, comme lieux de loisirs et la convivialité.

Reconnu pour sa grande valeur, et conformément à la Résolution CM/Res(2017)18 du Comité des Ministres, le projet fait ainsi partie de l'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe, en tant que source d'inspiration.



© Jacqueline Osty et Associés

Entre terre et eau, « Une autre manière de posséder » Consortium Les hommes de Massenzatica



Landscape

'identity space' of the lands of the Pomposa Monastery

Paesaggio: spazio identitario



Le Consortium Les hommes de Massenzatica est un projet de propriété collective datant du Moyen Âge, désormais reconnu légalement par la République italienne en vertu de la loi n° 168/2017. Etabli en tant que consortium en 1896, il constitue un point de référence pour la protection et l'entretien du paysage du delta du Pô. Au fil du temps, le projet a privilégié la création d'un sens de la communauté et de la fraternité plutôt que la croissance individuelle. Il a favorisé les possibilités d'entreprendre et de renforcer le capital social, tout en contrôlant les ressources en eau et en luttant contre une exploitation intensive des terres. Des travaux de recherche et de sensibilisation sont menés depuis 2010. Le projet a développé des pratiques agricoles innovantes, permettant de lutter contre le dépeuplement des zones rurales et de renforcer la cohésion sociale. Il est ainsi possible de transmettre un patrimoine partagé aux générations futures. En proposant un nouveau « pacte pour le paysage », le consortium promeut les valeurs de durabilité, de justice et d'appartenance, exprimant les identités multiples de l'Europe et de ses communautés.

Le Comité des Ministres a décerné une Mention spéciale du Prix du paysage de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe à la réalisation, dans le cadre de la 6^e Session du Prix du paysage 2018-2019.

Le projet témoigne du grand succès de l'approche paysagère à promouvoir la cohésion sociale. Le Consortium Les hommes de Massenzatica s'inscrit dans une forme pluriséculaire de propriété adaptée aux réalités socio-économiques du monde rural actuel dans un contexte en évolution, afin de lutter contre l'exode rural prédominant. Le projet promeut le sens de la communauté, en offrant des possibilités d'entrepreneuriat à travers la pratique d'une agriculture extensive respectueuse de l'environnement. Le contrôle permanent du niveau de l'eau, ainsi que les efforts pour lutter contre l'exploitation intensive des terres, contribuent au maintien du capital social. En proposant un nouveau « pacte pour le paysage », la réalisation a permis de transmettre un paysage vivant et harmonieux aux générations futures.

Reconnu pour sa grande valeur, et conformément à la Résolution CM/Res(2017)18 du Comité des Ministres, le projet fait ainsi partie de l'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe, en tant que source d'inspiration.

Alliance paysage - [Italie](#)

BELGIQUE

Les colonies de Wortel et de Merksplas : un paysage culturel revalorisé Vzw Kempens Landschap



© Wim Verschraegen



Les colonies de Wortel et de Merksplas forment ensemble un paysage culturel exceptionnel. Ce paysage compartimenté d'une superficie de 1 000 hectares, créé par l'homme au XIX^e siècle, se compose de zones ouvertes et fermées, de terres agricoles, de forêts et de réserves naturelles. Pas moins de 32 kilomètres de ruelles historiques et d'autres éléments linéaires, tels que des canaux et des haies, divisent le territoire en formes orthogonales. Certaines landes et tourbières, demeurées sans influence extérieure, montrent comment ce paysage était avant la création des colonies. Après plus de 150 ans de pratiques agricoles, le territoire a été délaissé. La zone a été brièvement menacée, jusqu'à ce que des citoyens se mobilisent. Au cours des dernières décennies, les autorités publiques et des associations ont collaboré avec succès pour sécuriser et restaurer l'identité et l'unité des deux colonies. Chacun peut ainsi continuer à profiter de ce paysage historique.

Le Comité des Ministres a reconnu la grande valeur de la réalisation présentée dans le cadre de la 6^e Session 2018-2019 du Prix du paysage de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe, et l'importance de la faire connaître comme source d'inspiration.

Conformément à la Résolution CM/Res(2017)18 du Comité des Ministres, le projet fait ainsi partie de l'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe.

Alliance paysage - [Belgique](#)

CROATIE

Dragodid : préserver les techniques de maçonnerie en pierre sèche de l'Adriatique orientale

Association 4 Grada Dragodid



© Nevena Kerese



Dragodid est un projet d'éducation, de formation et de sensibilisation sur le patrimoine en pierre sèche de la Croatie et de l'Adriatique orientale. Il est dirigé par l'Association 4 Grada Dragodid, une organisation non gouvernementale composée principalement de jeunes professionnels et d'étudiants dans les disciplines concernant le patrimoine et le paysage (architecture, ethnologie, architecture du paysage et agriculture, notamment). Les phases initiales du projet ont été achevées en 2013, et plusieurs étapes ont ensuite été franchies : mise en place d'un portail d'informations sur le patrimoine ; établissement d'un inventaire public des bâtiments et des paysages en pierre sèche ; publication de manuels portant sur la collecte de fonds, la sensibilisation et les questions juridiques ; développement d'un programme régulier d'ateliers publics ; et inscription de l'art de la pierre sèche au registre national des biens culturels. L'association poursuit des travaux en faveur de la protection des paysages de la Croatie.

Le Comité des Ministres a reconnu la grande valeur de la réalisation présentée dans le cadre de la 6^e Session 2018-2019 du Prix du paysage de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe, et l'importance de la faire connaître comme source d'inspiration.

Conformément à la Résolution CM/Res(2017)18 du Comité des Ministres, le projet fait ainsi partie de l'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe.

Alliance paysage - [Croatie](#)

Parc de bord de mer multifonctionnel à Limassol Municipalité de Limassol



© Socrates Massouras



En 1970, le gouvernement et les autorités municipales de Limassol ont lancé un projet de réhabilitation de certaines zones côtières de la ville de Limassol, visant à gagner de la terre sur la mer afin de faire face à l'érosion, de protéger les bâtiments le long de la plage, et de créer un grand parc balnéaire. Le front de mer existant, long d'un kilomètre et large de 65 mètres, devait être modifié pour l'intégrer au nouveau visage moderne du centre-ville, en suivant une conception unifiée. La reconstruction a nécessité des travaux d'aménagement du territoire comprenant notamment: la plantation d'espèces locales pouvant résister à des températures élevées; le développement d'un système d'utilisation de l'eau recyclée des égouts à des fins d'irrigation; la construction d'infrastructures diverses (piste cyclable le long de la route principale, petit amphithéâtre, salons, passerelles, aires de jeux et de repos, aire de planches à roulettes, pontons et passerelles); ainsi que l'installation d'un système d'éclairage. Cet aménagement a pris en considération des espaces verts, des aires de jeux, fontaines et sculptures en place.

Le Comité des Ministres a reconnu la grande valeur de la réalisation présentée dans le cadre de la 6^e Session 2018-2019 du Prix du paysage de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe, et l'importance de la faire connaître comme source d'inspiration.

Conformément à la Résolution CM/Res(2017)18 du Comité des Ministres, le projet fait ainsi partie de l'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe.

DANEMARK

Les paysages du futur Université de Copenhague



© Kirsten Klein



« Les paysages du futur » est le nom du projet réalisé entre 2013 et 2018 dans le but d'inscrire l'avenir des paysages ruraux dans un agenda multidisciplinaire et de renouveler la planification de la campagne danoise. Le projet a été organisé par 18 partenaires, dont 11 municipalités danoises et l'Association des chasseurs danois, chacun menant une action en faveur du paysage. Le résultat des travaux a été publié dans le livre « Les paysages du futur – Vision et plans pour la campagne » (Bogværket, 2019). D'autres activités de recherche, présentées dans l'ouvrage « Paysage européen en transition : implications pour les politiques et les pratiques » (Cambridge University Press, 2018) se sont inspirées du projet. Ces actions ont eu des impacts certains sur la planification municipale et la gestion du paysage. L'établissement d'un cadre général en faveur d'une approche de la planification du paysage rural plus intégrée, participative et proactive, appelée « Elaboration de stratégies de paysage », constitue un résultat méthodologique majeur.

Le Comité des Ministres a reconnu la grande valeur de la réalisation présentée, dans le cadre de la 6^e Session 2018-2019 du Prix du paysage de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe, et l'importance de la faire connaître comme source d'inspiration.

Conformément à la Résolution CM/Res(2017)18 du Comité des Ministres, le projet fait ainsi partie de l'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe.

Alliance paysage - [Danemark](#)

Développement durable du Canyon de Martvili Municipalité de Martvili

Le Canyon de Martvili a reçu le statut de Monument naturel en 2013, et une administration en charge du monument a été créée en 2015. Auparavant, le site n'était connu que localement et, faute d'une gestion adéquate, s'était dégradé : des activités illégales de pêche et de braconnage y étaient menées, et la flore était endommagée. De plus, en raison du manque d'infrastructures, la sécurité des touristes n'était pas assurée. La situation a rapidement changé depuis 2015, date à laquelle l'Agence des zones protégées de la Géorgie a commencé, dans le cadre d'une coopération avec la municipalité de Martvili, à mettre en œuvre un projet de développement durable de la zone. Le canyon dispose de présent d'un centre d'accueil, de quais et d'un abri pour les bateaux, de sentiers pédestres, de ponts et de belvédères. Un moulin à eau du XIX^e siècle a été restauré et un système d'alerte en cas d'inondations a été installé pour la rivière Abasha. En outre, de grandes quantités de bouteilles et d'emballages en plastique ont été retirés, le lieu étant désormais parfaitement propre et sûr. Le gouvernement géorgien a accordé des droits de navigation à la société locale Oputsokhi, qui a acheté des bateaux et mis en place des services permettant d'accueillir des visiteurs.

Le Comité des Ministres a reconnu la grande valeur de la réalisation présentée dans le cadre de la 6^e Session 2018-2019 du Prix du paysage de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe, et l'importance de la faire connaître comme source d'inspiration.

Conformément à la Résolution CM/Res(2017)18 du Comité des Ministres, le projet fait ainsi partie de l'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe.



© Lasha Gigauri, Agence des aires protégées de la Géorgie



Alliance paysage - [Géorgie](#)

Recréation du lac Karla Région de Thessalie



© Ministère de l'Environnement et de l'Énergie de la Grèce



La récréation du lac Karla représente un grand projet environnemental des Balkans, mis en œuvre par la région de Thessalie. Il a permis de créer une vaste zone humide de 3 800 hectares, destinée à inverser les conditions environnementales défavorables résultant du drainage du lac. Ce projet de développement local lancé en 2009, revêt une importance nationale, avec de multiples effets positifs pour la région du lac. Il a été mis en œuvre avec le soutien financier de fonds européens, du ministère des Infrastructures, des Transports et des Réseaux et de la Région de Thessalie. Grâce au projet, l'approvisionnement en eau de la région a été facilitée, la protection contre les inondations et l'irrigation des terres arables ont pu être améliorées, et l'agro-tourisme a pu se développer.

Le Comité des Ministres a reconnu la grande valeur de la réalisation présentée dans le cadre de la 6^e Session 2018-2019 du Prix du paysage de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe, et l'importance de la faire connaître comme source d'inspiration.

Conformément à la Résolution CM/Res(2017)18 du Comité des Ministres, le projet fait ainsi partie de l'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe.

HONGRIE

Initiative de revitalisation du paysage dans l'esprit de la Charte du paysage de Pogányvár

Gouvernements locaux de: Zalaszentmárton, Dióskál, Egeraracsá, Esztergályhorváti, Kerecseny, Orosztony, Pacsa, Zalasabár, Zalavár



© Mike Smith



A partir de 2011, les municipalités de Pogányvár, Zalaszentmárton, Dióskál, Egeraracsá, Esztergályhorváti, Kerecseny, Orosztony, Pacsa, Zalasabár, Zalavár, ont conjointement élaboré un projet complexe de revitalisation de leur territoire axé sur les paysages, afin de préserver et d'utiliser de manière durable le patrimoine traditionnel du comté de Zala. A l'initiative du gouvernement local de Zalaszentmárton, les neuf municipalités ont approuvé un programme et ont signé la Charte du paysage de Pogányvár (*Pogányvári Karta*), première charte du paysage de la Hongrie. Une gestion adaptative du paysage de la microrégion, a été mise en œuvre, favorisant la qualité de vie des habitants.

Le Comité des Ministres a reconnu la grande valeur de la réalisation présentée, dans le cadre de la 6^e Session 2018-2019 du Prix du paysage de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe, et l'importance de la faire connaître comme source d'inspiration.

Conformément à la Résolution CM/Res(2017)18 du Comité des Ministres, le projet fait ainsi partie de l'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe.

Alliance paysage - [Hongrie](#)

LETTONIE

L'origine des traditions culturelles lettones : Dikļi, le lieu de naissance du festival de la chanson lettone

Municipalité de Kocēni



© Municipalité de Kocēni



Dikļi, un petit village de la Lettonie, a été mentionné pour la première fois dans les documents historiques en 1436. Dans le passé, ce territoire a été habité par les Livoniens qui ont choisi les monts Grebu et Bļodas comme lieux d'installation. Il est bien connu dans l'histoire culturelle de la Lettonie, les traditions du théâtre letton y ayant commencé en 1818. En 1864, Juris Neikens, un ecclésiastique et écrivain, a organisé le premier festival de chant dans l'enceinte du presbytère (à présent *Mount Neikenkalns*), créant ainsi les bases de la belle tradition lettone désormais inscrite sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO. Dikļi est un lieu où la nature et le patrimoine culturel se rencontrent, et l'un des rares lieux où sont conservés tous les documents des principaux événements culturels et faits de l'histoire de la Lettonie. Le projet a permis de valoriser un site archéologique et des monuments historiques d'importance nationale, au regard de leur paysage.

Le Comité des Ministres a reconnu la grande valeur de la réalisation présentée dans le cadre de la 6^e Session 2018-2019 du Prix du paysage de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe, et l'importance de la faire connaître comme source d'inspiration.

Conformément à la Résolution CM/Res(2017)18 du Comité des Ministres, le projet fait ainsi partie de l'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe.

Alliance paysage - [Lettonie](#)

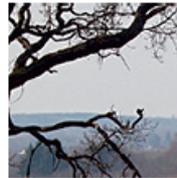
LITUANIE

Formation et consolidation du territoire naturel urbanisé de la ville de Telšiai

Administration de la municipalité de district de Telšiai



© Algirdas Zebrauskas



Le territoire naturel urbanisé de la ville de Telšiai, dans le nord-ouest de la Lituanie, est située sur sept collines sur les rives du lac Mastis. Avec des fonds de l'Union européenne et du gouvernement lituanien, plus de 20 projets ont été menés dans le but de nettoyer la rive nord du lac, précédemment polluée, de consolider le cadre urbain et de rétablir le lien entre le territoire et le lac. Ces projets, complexes et interdépendants, ont tenu compte de l'emplacement géographique de la ville ainsi que de ses valeurs naturelles et culturelles. Chaque quartier du centre de la ville a été rénové, et l'ensemble forme désormais un site historique fonctionnel et attrayant. Après le nettoyage de la rive nord du lac, une infrastructure de loisirs moderne a été mise en place, améliorant considérablement la qualité de vie de la population. Ce nouvel environnement attire désormais des investissements, dans la ville comme dans ses environs, tout en favorisant un développement durable.

Le Comité des Ministres a reconnu la grande valeur de la réalisation présentée dans le cadre de la 6^e Session 2018-2019 du Prix du paysage de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe, et l'importance de la faire connaître comme source d'inspiration.

Conformément à la Résolution CM/Res(2017)18 du Comité des Ministres, le projet fait ainsi partie de l'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe.

LUXEMBOURG

Un autre paysage pour Vianden Union pour le développement et la gestion du Parc Notre Nature



© Caroline Martin



La ville de Vianden est entourée par la magnifique nature des Ardennes luxembourgeoises. Située au pied d'un imposant château, elle représente un attrait culturel et historique dans le Parc naturel Our, au nord du Grand-Duché de Luxembourg. Ces derniers siècles, l'agriculture et la sylviculture intensives ont marqué le paysage. Les pentes situées autour de Vianden, souvent escarpées et difficiles à exploiter, se sont embroussaillées ou ont été reboisées avec des résineux. Ces facteurs ont conduit à la disparition quasi totale des vues attrayantes sur la ville et le château. Par ailleurs, le parc de la ville, ainsi que son réseau de promenades, n'était plus entretenu. Considérant cette évolution, le projet a voulu améliorer la qualité d'un paysage traditionnel.

Le Comité des Ministres a reconnu la grande valeur de la réalisation présentée dans le cadre de la 6^e Session 2018-2019 du Prix du paysage de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe, et l'importance de la faire connaître comme source d'inspiration.

Conformément à la Résolution CM/Res(2017)18 du Comité des Ministres, le projet fait ainsi partie de l'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe.

Alliance paysage - [Luxembourg](#)

NORVÈGE

Lista, un paysage et un partenariat uniques

Municipalité de Farsund, Conseil du Comté de Vest-Agder



© Flyt Norge, Arild Nielsen



Depuis 1976, la municipalité de Farsund s'emploie systématiquement à protéger, à gérer et à promouvoir les valeurs naturelles et culturelles du district côtier de Lista, avec la coopération des autorités régionales, ainsi que de groupes de volontaires locaux et d'associations. Des travaux ciblés, menés pendant plus de 40 ans, ont contribué à façonner un paysage aux multiples facettes et d'une grande richesse. Lista possède de nombreuses espèces d'oiseaux ainsi que des plantes rares. Les diverses formes du relief (dunes de sable, lacs, zones humides, pâturages et forêts) offrent aux oiseaux des zones de repos, de nidification et d'hivernage appropriés. La préservation de ces précieux écosystèmes côtiers et marins nécessitent une gestion du paysage et l'utilisation de méthodes d'agriculture traditionnelles. Baigné d'une lumière spécifique, le territoire est attractif, tant pour les habitants que pour les visiteurs, qui peuvent découvrir et apprécier le paysage.

Le Comité des Ministres a reconnu la grande valeur de la réalisation présentée dans le cadre de la 6^e Session 2018-2019 du Prix du paysage de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe, et l'importance de la faire connaître comme source d'inspiration.

Conformément à la Résolution CM/Res(2017)18 du Comité des Ministres, le projet fait ainsi partie de l'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe.

Alliance paysage - [Norvège](#)

Paysage de la culture du vignoble de l'Île de Pico

Gouvernement régional des Açores, Direction régionale de l'environnement



© José Feliciano



L'île du Pico, principale île du groupe central de l'archipel des Açores, est géographiquement éloignée de la partie la plus occidentale de l'Europe. En 1996, afin de faire face à l'abandon des terres et à au déclin de la population, le gouvernement régional des Açores a mis au point une politique de paysage innovante, fondée sur la valorisation des caractéristiques de l'île. Le volcan, la plus haute montagne des Açores et de l'ensemble du Portugal, la nature volcanique rocheuse du sol et la culture traditionnelle des vignobles ont été pris en compte dans la promotion des atouts naturels et culturels de l'île, en tant que base du développement durable. Le gouvernement régional a promu un aménagement du territoire, considérant la nécessité d'enrayer le déclin de la population et d'accueillir des visiteurs. La politique du paysage, mise en œuvre de manière continue et coordonnée, a constitué le point de départ de la revitalisation de la structure socio-économique du territoire. Cette démarche a conduit à commercialiser des produits locaux en dehors de la région, sur un plan international. Le but était de promouvoir les caractéristiques traditionnelles du paysage et de réhabiliter les atouts du patrimoine bâti et rural. La politique suivie a montré qu'il était possible de transformer une région isolée ultrapériphérique en un territoire dynamique, attractif, durable et exemplaire.

Le Comité des Ministres a reconnu la grande valeur de la réalisation présentée dans le cadre de la 6^e Session 2018-2019 du Prix du paysage de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe, et l'importance de la faire connaître comme source d'inspiration.

Conformément à la Résolution CM/Res(2017)18 du Comité des Ministres, le projet fait ainsi partie de l'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe.

Alliance paysage - [Portugal](#)

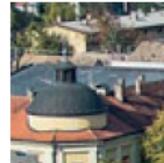
Le plan d'aménagement du territoire à vocation spécifique:

« Le paysage culturel de Sremski Karlovci »

Institut de planification urbaine et spatiale de Voïvodine,
Secrétaire provincial à la planification urbaine et à la protection de l'environnement,
Gouvernement de la Province autonome de Voïvodine



© Vladimir Pihler, Novi Sad



Reconnaissant les valeurs héritées, inscrites dans le paysage, et cherchant à atténuer les tendances négatives d'un développement territorial résultant à l'étalement urbain, de la construction illégale et d'une utilisation inappropriée des sols, le projet a eu pour objectif de créer une stratégie de développement spatial. Il s'agissait de valoriser l'image de la ville historique de Sremski Karlovci, en donnant la priorité aux préoccupations de l'habitat en lien avec le paysage. Le premier cadre conceptuel pour la planification spatiale en Serbie a été conçu à l'occasion de ce projet, fournissant un modèle pour l'application de la Convention européenne du paysage. Le document de planification a couvert un territoire de 64,16 kilomètres carrés, comprenant des paysages variés sur les pentes boisées du mont Fruska Gora et l'une des plus vastes plaines alluviales du Danube moyen (*Koviljsko-Petrovaradinski rit*). La zone de contact entre ces deux entités spatiales dominantes a déterminé la forme du paysage, qui se caractérise par la morphologie compacte de la ville historique et les particularités de son environnement agricole. Les activités entreprises ont eu pour objet d'exploiter tout le potentiel du paysage et à identifier des objectifs de qualité, dans le but d'élaborer une nouvelle stratégie de développement spatial.

Le Comité des Ministres a reconnu la grande valeur de la réalisation présentée dans le cadre de la 6^e Session 2018-2019 du Prix du paysage de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe, et l'importance de la faire connaître comme source d'inspiration.

Conformément à la Résolution CM/Res(2017)18 du Comité des Ministres, le projet fait ainsi partie de l'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe.

RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

Sauvegarde et restauration du paysage baroque du Calvaire Banská Štiavnica

Association civique du Fonds pour le calvaire



© Archives du fonds du Calvaire



Le projet a été mis en œuvre par l'Association civique du fonds du calvaire dans le but de sauvegarder et de restaurer le paysage et le complexe architectural baroque du calvaire de Banská Štiavnica. Le complexe du calvaire fait partie d'un site inclus dans la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Il comprend un total de 23 bâtiments sacrés distincts – trois églises, 17 chapelles et trois autres objets situés sur l'axe central de la colline du Scharffenberg. La réalisation du projet a commencé peu de temps après que la zone baroque du calvaire ait été inscrite, en 2007, sur la liste des 100 sites les plus menacés du Système mondial de surveillance des monuments. L'Association civique du fonds pour le calvaire a contribué à la restauration de la zone dégradée de la colline de calvaire, lui redonnant, après une vaste reconstruction, son aspect baroque d'origine. Parallèlement, l'association a contribué à redonner vie à un paysage religieux symbolique, qui est à nouveau un lieu de destination pour les fidèles et de nombreux visiteurs. La mise en œuvre du projet a permis de conserver d'immenses trésors culturels, architecturaux, artistiques et historiques, tant à l'extérieur des monuments, qu'en leur intérieur : décorations, fresques et sculptures.

Le Comité des Ministres a reconnu la grande valeur de la réalisation présentée dans le cadre de la 6^e Session 2018-2019 du Prix du paysage de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe, et l'importance de la faire connaître comme source d'inspiration.

Conformément à la Résolution CM/Res(2017)18 du Comité des Ministres, le projet fait ainsi partie de l'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe.

Alliance paysage – [République slovaque](#)

SLOVÉNIE

Prés-vergers et paysage Municipalité de Kozje



© Barbara Ploštajner



L'utilisation extensive des terres agricoles dans les prés-vergers, permet de maintenir un paysage agricole traditionnel en contribuant de manière significative à la préservation de la biodiversité. Les prés-vergers de la zone protégée du Parc régional de Kozjansko font partie des zones spéciales de conservation parmi les plus importantes de l'Europe (Natura 2000), car ils représentent un environnement naturel nécessaire à de nombreuses espèces d'oiseaux rares en danger. Les changements dans les pratiques agricoles, le défaut d'entretien des terres, les transformations économiques et sociales, qui constituent des processus menaçant ce type d'habitat, ont été enrayerés par l'adoption de mesures proactives. L'adoption d'une approche holistique a permis de protéger la nature et de valoriser le paysage, en développant une agriculture de qualité favorable à l'économie locale. Les prés-vergers, ainsi que les pommes cultivées, sont devenus un symbole. La population locale, les gestionnaires de la zone protégée et des organisations non gouvernementales, travaillent conjointement en faveur du paysage.

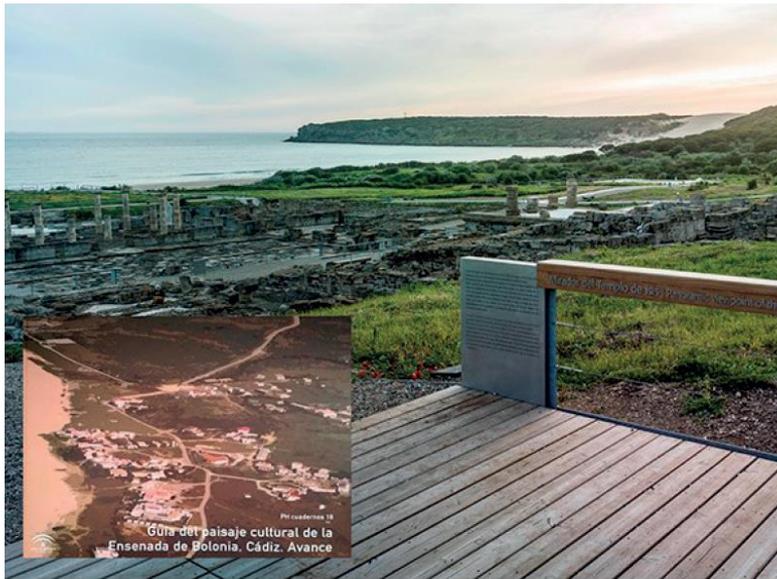
Le Comité des Ministres a reconnu la grande valeur de la réalisation présentée dans le cadre de la 6^e Session 2018-2019 du Prix du paysage de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe, et l'importance de la faire connaître comme source d'inspiration.

Conformément à la Résolution CM/Res(2017)18 du Comité des Ministres, le projet fait ainsi partie de l'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe.

Alliance paysage - [Slovénie](#)

ESPAGNE

Le paysage de l'anse de Bolonia : recherche, planification et intervention Institut du patrimoine historique andalou du Département de la culture du Gouvernement local de l'Andalousie



© Jesús Granada



Afin de se conformer aux dispositions de la Convention européenne du paysage, un ensemble d'actions – recherche, planification et intervention – ont été entreprises en faveur du paysage de l'Anse de Bolonia, considérant son patrimoine naturel et culturel. Des itinéraires de visite ont été aménagés afin de révéler la richesse du site. Le projet a pris en compte la nature complexe et relationnelle du paysage, tel que perçu par la population et les visiteurs. Les conditions d'accessibilité ont été facilitées et de nouveaux supports d'interprétation ont été mis en place. Le projet s'inscrit dans une stratégie plus vaste de protection et de gestion du paysage, afin d'en améliorer la qualité. Il a permis de promouvoir la participation des acteurs locaux et d'instaurer une véritable coopération interinstitutionnelle.

Le Comité des Ministres a reconnu la grande valeur de la réalisation présentée dans le cadre de la 6^e Session 2018-2019 du Prix du paysage de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe, et l'importance de la faire connaître comme source d'inspiration.

Conformément à la Résolution CM/Res(2017)18 du Comité des Ministres, le projet fait ainsi partie de l'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe.

TURQUIE

Atlas de paysages du bassin Yeşilirmak

Département d'architecture paysagère, Faculté de sylviculture,
Université de Duzce



© Osman Uzun



L'Atlas du paysage du bassin du Yeşilirmak a eu pour objet d'identifier les paysages de la zone, d'analyser leurs caractéristiques fondées sur les valeurs naturelles et culturelles du territoire, ainsi que les dynamiques et les pressions qui les modifient. Le projet a été lancé en 2012 et s'est déroulé en trois grandes étapes : étude, inventaire et évaluation du paysage ; constitution d'une base de données ; analyse des fonctions du paysage avec la définition d'indicateurs et d'évaluation des caractéristiques du paysage. Une réunion destinée au lancement du projet s'est tenue à Amasya, puis des ateliers ont été organisés, avec la participation d'organismes publics, d'organisations non gouvernementales et de la population, à Samsun, Tokat et Çorum. Des sessions de formation et de finalisation des travaux se sont tenues à Ankara. Une carte, indiquant des directives sectorielles, a pu être établie.

Le Comité des Ministres a reconnu la grande valeur de la réalisation présentée dans le cadre de la 6^e Session 2018-2019 du Prix du paysage de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe, et l'importance de la faire connaître comme source d'inspiration.

Conformément à la Résolution CM/Res(2017)18 du Comité des Ministres, le projet fait ainsi partie de l'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe.

Alliance paysage - [Turquie](#)

**Le Sill : Centre national de découverte du paysage,
Bardon Mill, Northumberland**
Administration du Parc national de Northumberland



© Northumberland National Park Authority



Le Centre national de découverte du paysage de Sill est une destination accessible à tous ceux qui souhaitent visiter les paysages naturels du parc national de Northumberland et du grand nord-est de l'Angleterre, ainsi que la limite des *Scottish Borders*. Ce centre porte le nom du site géologique de renommée internationale, Whin Sill, situé à proximité. Il propose tout au long de l'année un programme complet d'activités et d'événements qui ont pour objet: d'inspirer la génération actuelle et future d'amateurs de paysages; d'ouvrir à tous l'accès à la campagne; et de veiller à ce que ces derniers endroits sauvages puissent être préservés, et les communautés qui s'y trouvent continuer à y vivre de manière prospère. Le centre agit comme un point focal, et constitue une destination sûre et accessible pour tous, en particulier pour les familles, les jeunes et les personnes handicapées. Avec plus de 150 000 visiteurs par an et près de 30 000 personnes participant à des activités diverses sur le paysage, le centre est rapidement devenu l'une des principales attractions en accès libre du nord-est de l'Angleterre.

Le Comité des Ministres a reconnu la grande valeur de la réalisation présentée dans le cadre de la 6^e Session 2018-2019 du Prix du paysage de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe, et l'importance de la faire connaître comme source d'inspiration.

Conformément à la Résolution CM/Res(2017)18 du Comité des Ministres, le projet fait ainsi partie de l'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe.

7^e Session 2020- 2021

ITALIE

La biodiversité dans la ville : Bergame et la vallée d'Astino

Fondation della Misericordia Maggiore de Bergame

Le projet consistait à récupérer et à aménager, par le biais de partenariats public-privé, le paysage de la vallée d'Astino, une zone précieuse de 60 hectares située juste à l'extérieur de la ville de Bergame. Riche en histoire et en biodiversité, cette zone était tombée dans un état de délabrement et d'abandon au cours des dernières décennies, malgré l'introduction de restrictions en matière de développement.

En 2007, répondant au désir de la communauté locale de sauvegarder et de valoriser cette zone, la Fondation della Misericordia Maggiore (MIA) de Bergame a acquis le monastère d'Astino et les terrains adjacents, afin de restaurer le complexe et de régénérer durablement son paysage. Un dialogue intense avec une large collaboration a abouti en 2017 à la souscription d'un accord de plan.

Le projet prévoyait : la restauration du monastère et des fermes, du château et des sentiers environnants ; la création d'itinéraires éducatifs dans le bois de l'allégresse (*Bosco dell'Allegrezza*) ; la réintroduction de cultures traditionnelles basées sur des méthodes d'agriculture biologique et le réseau d'irrigation ; et la création d'une branche locale du jardin botanique de Bergame. Une série d'événements culturels, éducatifs et de formation ont été organisés. Des mesures spécifiques ont été prises pour intégrer les personnes défavorisées. En rétablissant la forte identité et la signification sociale de ces sites, le projet a pleinement restauré la Vallée d'Astino au profit de tous les habitants de Bergame et de la vallée.



S'inscrivant dans une longue tradition de solidarité portée par la Fondation della Misericordia Maggiore de Bergamo, le projet a réussi à mettre en valeur un paysage historique pour créer un paysage tourné vers l'avenir. Alliant tradition et nouveauté, celui-ci a promu un développement territorial durable considéré tout à la fois dans ses dimensions environnementale, culturelle, sociale et économique. Le paysage de la vallée d'Astino et son complexe monastique ont été conservés aux portes de la ville. Poursuivant le travail initié par les moines, les auteurs du projet ont développé des méthodes de gestion agricoles et forestières contemporaines qui favorisent la biodiversité. Le patrimoine culturel a été restauré, des liens sociaux tissés, et des emplois créés avec une forte implication de la population locale. Des modes de circulation douces ont été mis en place. Les activités de sensibilisation et l'éducation favorisent une réelle conscience paysagère. L'étroite coopération entre les différents acteurs, fondée sur une charte éthique, confèrent à ce projet une valeur éminemment exemplaire.

Reconnu pour sa grande valeur, le Projet fait partie de l'Alliance du Prix du paysage établi par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, en tant que source d'inspiration.



© Gabriele Rinaldi

Alliance paysage - [Italie](#)



© Diana Pavlova

BULGARIE

Le Sel de la vie

Fondation bulgare pour la biodiversité

Le projet le « Sel de la vie » a été mis en œuvre dans la zone du lac Atanasovsko, l'un des principaux points importants de la biodiversité dans la région biogéographique de la mer Noire. Le lac fait partie du complexe de zones humides de Burgas, l'un des trois complexes de zones humides les plus importants pour le rassemblement des oiseaux d'eau le long de la côte bulgare de la mer Noire. Le magnifique et coloré lac Atanasovsko, tel qu'il est connu aujourd'hui, résulte en grande partie de la symbiose entre l'homme et la nature : une modification importante, aux fins de la production de sel, a rendu le site riche et significatif. Alors que la côte fait l'objet d'une urbanisation grandissante, la lagune revêt une importance stratégique pour la conservation de la diversité biologique sur le littoral de la mer Noire.



Les actions menées ont permis d'enrayer la tendance à long terme qui conduisait à la dégradation de ces lagunes, habitats prioritaires pour de nombreuses espèces. Un travail a été développé pour sensibiliser le public à la grande valeur des marais salants (sites du réseau Natura 2000), d'où la devise du projet, le « Sel de la vie ». Le projet a impliqué un large éventail de personnes qui sont informées de la richesse de la région et des avantages qui résultent de la protection de la zone. La compréhension et le respect des processus qui se déroulent dans le lac, la biodiversité, le sel marin bulgare et la fascination pour le processus d'extraction du sel se sont améliorés. Plus précieux encore, un lien émotionnel entre les personnes et le lac a été entretenu.

L'opération a permis de préserver le paysage de la lagune côtière du lac Atanasovsko, témoin de la symbiose entre l'homme et la nature. Elle a renforcé l'attachement du public aux valeurs écologiques, sociales et culturelles de ce paysage exceptionnel qui a un attrait esthétique indéniable. Le système hydraulique a été soigneusement restauré. Ce site attractif est devenu le lieu privilégié de manifestations culturelles et artistiques, comme la fête du sel. Née de l'implication du monde scientifique, des organisations associatives locales, des habitants de la région et des décideurs politiques, la réalisation a révélé un paysage qui améliore la qualité de vie pour les populations d'hommes et d'oiseaux, tout en soutenant l'économie locale.

Reconnu pour sa grande valeur, le Projet fait partie de l'Alliance du Prix du paysage établi par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, en tant que source d'inspiration.

Alliance paysage - [Bulgarie](#)

FINLANDE

La gestion des prairies côtières de la baie de Botnie

Centre pour le développement économique, les transports et l'environnement, Ostrobotnie du Nord

Les prairies côtières exceptionnellement étendues de la baie de Botnie ont été restaurées afin de préserver leur paysage et leurs habitats. Elles résultaient de l'agriculture traditionnelle qui y était pratiquée, mais l'évolution des pratiques agricoles avait conduit à leur dégradation. Grâce au projet, plus de 4 000 hectares ont été restaurés.

Un modèle opérationnel pour la gestion des zones côtières a d'abord été développé, impliquant l'identification de sites précieux de prairies côtières, la définition de mesures appropriées pour les restaurer à l'état de référence, et la recherche d'un agriculteur local pour mettre en œuvre ces mesures avec un financement par le biais d'une aide agro-environnementale. L'utilisation de ce modèle opérationnel, basé sur l'expérience acquise dans les sites pilotes, a été étendue avec succès à un vaste territoire.



Le succès du projet signifie que les vastes prairies côtières traditionnelles de la baie de Botnie ont retrouvé leur lustre d'antan grâce à une coopération étendue et à long terme. Des mesures et méthodes similaires peuvent également être appliquées ailleurs en Finlande et dans d'autres Etats.

La forte coopération entre les autorités chargées de la conservation de la nature, les propriétaires fonciers, les agriculteurs et les organisations locales a permis de restaurer un paysage de 4000 hectares de prairies côtières dont les pratiques d'entretien remontent au XV^e siècle. Les agriculteurs ont pu bénéficier de mesures agro-environnementales visant à revitaliser le paysage rural de la baie de Botnie. Des initiatives de sensibilisation ont permis de familiariser les nouvelles générations avec l'agriculture traditionnelle. Le projet représente un exemple remarquable de solidarité entre les acteurs locaux, afin de préserver l'histoire d'un paysage unique.

Reconnu pour sa grande valeur, le Projet fait partie de l'Alliance du Prix du paysage établi par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, en tant que source d'inspiration.



© Association civique kRAJ

Alliance paysage - [République slovaque](#)

RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

Le Pays des abeilles

Association civique kRAJ

Le Pays des abeilles est un projet axé sur l'éducation dans le domaine de l'apiculture, qui est l'un des thèmes prioritaires de l'Union européenne. L'association a construit un centre d'éducation unique et exploite désormais des ruchers éducatifs pour les professionnels et le grand public. Elle organise des programmes expérimentaux pour tous types d'écoles, avec des camps de jour et des activités au cours desquels elle sensibilise systématiquement la population à l'importance des abeilles et des pollinisateurs naturels pour l'environnement. Des cours d'apiculture pour débutants et des cours gratuits pour les chômeurs de longue durée sont dispensés. Une aide matérielle et une formation aux diplômés pour la vente de produits apicoles sont également fournies.



Engagée dans l'entrepreneuriat social, l'association a fondé un atelier de traitement de la cire et un atelier de menuiserie pour la production de ruches. Des personnes issues de milieux socialement défavorisés et de groupes marginalisés sont engagées et apprennent à traiter les produits apicoles. Une formation professionnelle est également proposée, ce qui permet de développer la coopération dans la région et de soutenir la vie communautaire. En étendant les familles d'abeilles dans le paysage, et en créant des territoires favorables aux pollinisateurs, il contribue à l'augmentation de la biodiversité du paysage.

Le projet contribue à la préservation durable d'un paysage en s'attaquant au grave problème environnemental du déclin des pollinisateurs. Il vise à assurer la pollinisation par les abeilles et d'autres pollinisateurs naturels. Le projet encourage la réalisation d'un paysage conçu pour les abeilles, le développement d'une méthode d'apiculture durable et fournit une formation professionnelle. Les activités de sensibilisation, d'éducation et de formation renforcent le lien avec le paysage et sont une véritable source d'inspiration pour la population locale. Le projet contribue à la création d'un espace socio-économique pour la création d'emplois basés sur le miel et les produits apicoles locaux. Il favorise ainsi la cohésion sociale dans une région auparavant négligée.

Reconnu pour sa grande valeur, le Projet fait partie de l'Alliance du Prix du paysage établi par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, en tant que source d'inspiration.



© Damijan Simčič, Zoso

Le développement de la destination touristique de Brda

Commune de Brda, Institut pour le tourisme, la culture, la jeunesse et le sport Brda

SLOVÉNIE

La commune de Brda couvre les deux tiers de l'ensemble du paysage en terrasses qui s'étend dans l'ouest de la Slovénie entre la rivière Soča, les monts Sabotin et Korada et la plaine du Frioul. La recherche des meilleurs produits viticoles et fruitiers a conduit à la construction de terrasses sur les flancs des collines. Cette longue histoire et cette tradition sont préservées jusqu'à aujourd'hui, et sont encouragées par la politique d'aménagement du territoire responsable de la municipalité. Cette politique favorise la qualité du paysage en terrasses ainsi que le travail agricole traditionnel et essentiellement manuel, en intégrant l'ancien au nouveau.



Le paysage exceptionnel, avec ses oliviers, ses vignes et ses arbres fruitiers (cerisiers notamment) représente un atout pour un tourisme durable basé sur la découverte de méthodes de culture traditionnelles, de formes de coopération intergénérationnelle dans les exploitations agricoles et la valorisation des produits issus du terroir. Le caractère du paysage est présenté dans le cadre des produits mis à la vente (vin, olives, fruits), ce qui contribue à les valoriser.

La restauration et l'entretien du paysage agricole en terrasses de Brda, combinés à la conservation des variétés locales et à la promotion des produits traditionnels, démontrent l'importance de préserver l'identité d'un paysage empreint d'histoire. La restauration du patrimoine culturel et le développement de l'agrotourisme ont contribué positivement à soutenir l'activité économique de la commune dans une perspective de développement durable. L'approche participative dans le processus de décision a contribué à la réussite du projet. La population, ainsi que les visiteurs, peuvent désormais apprécier le paysage et ses produits de qualité.

Reconnu pour sa grande valeur, le Projet fait partie de l'Alliance du Prix du paysage établi par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, en tant que source d'inspiration.



© Ali Kemal Birinci & Kansu Alkan

TURQUIE

Le Parc Dokuma, un parc de la culture, de la nature et de l'art pour la société, Municipalité d'Antalya Kepez

Les fondations de la filature et du tissage de coton d'Antalya ont été posées dans les années 1950, devenant ainsi la première installation industrielle d'Antalya, avec une superficie de 250 000 m². De nombreuses personnes y ont travaillé de longues heures et, jusqu'à sa fermeture en 2003, l'usine est devenue un lieu de mémoire des histoires des travailleurs, de leurs familles et de leurs amis. En 2005, les propriétaires de l'usine ont cédé les droits à l'administration de l'époque, qui alors transmis les droits d'utilisation à une société étrangère pour construire un centre commercial. En 2009, la nouvelle administration de la municipalité de Kepez a reconnu l'importance de cet espace pour la mémoire collective de la ville et a passé plusieurs années à se battre devant les tribunaux pour récupérer les droits légaux sur le terrain et le rendre à ses propriétaires légitimes, les citoyens. Cette prise de position était d'une grande importance dans la mesure où la récupération des terres devait permettre de préserver un paysage naturel et culturel.



En se concentrant sur l'intérêt commun, en collaboration avec une direction qui défend ses valeurs, le conseil municipal a réuni un groupe de travail diversifié. Le rapport qui en a résulté a servi de plan directeur pour la création de ce parc situé au centre de la ville, un plan qui protège les intérêts de la société en tant qu'espace accessible à tous. Il existe désormais une plateforme commune pour sensibiliser et engager les citoyens locaux en tant que participants actifs et propriétaires du parc. Cela représente une garantie essentielle pour un avenir durable en termes de maintien des qualités de l'écosystème et des caractéristiques socio-culturelles du parc.

En décidant de créer un parc destiné à lier nature et culture sur le site d'un complexe de filature désaffecté, la municipalité de Kepez a mis à la disposition des habitants un vaste espace culturel et de loisirs qui peut être apprécié de tous. Les différentes composantes du parc – un jardin botanique, des musées, une bibliothèque, des espaces sociaux – ont été restaurés et aménagés, préservant ainsi la mémoire du lieu. Le projet a été réalisé dans le respect des valeurs civiques et éthiques, et une approche participative a été suivie dès le début du processus. Une plateforme de gouvernance interactive permet aux citoyens de s'impliquer activement dans l'avenir de ce paysage vivant. La décision du maire de préférer un parc à un centre commercial a été pleinement justifiée.

Reconnu pour sa grande valeur, le Projet fait partie de l'Alliance du Prix du paysage établi par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, en tant que source d'inspiration.

LETTONIE

Les paysages parlent

Fonds letton pour la nature

Le projet, consacré au 100^e anniversaire de l'État letton, s'appuie sur une vision du paysage futur de la Lettonie, définie par les experts du Fonds letton pour la nature. Il est tourné vers l'avenir, dans le respect du passé. Il envisage un paysage où les gens vivent et travaillent de manière durable, en préservant le patrimoine naturel et culturel. Le futur paysage de la Lettonie – celui que les nouvelles générations verront et dans lequel elles vivront – est créé et décidé aujourd'hui. Par conséquent, l'objectif principal était de créer des moyens pour que la vision devienne réalité en sensibilisant la société aux impacts que les actions d'aujourd'hui ont sur les paysages du futur.



Le projet s'articulait autour des éléments suivants : une campagne de communication où des éléments du paysage « parlent » grâce à des voix off d'acteurs et de musiciens lettons célèbres (www.ainavasruna.lv); des conseils pratiques « Ce que je peux faire pour aider », qui comprenaient des actions simples que la plupart des gens pouvaient intégrer dans leur vie quotidienne; et « Hier et aujourd'hui », un voyage virtuel passionnant pour visiter des paysages familiaux il y a une centaine d'années grâce à une collection de cartes postales anciennes et de photos contemporaines correspondantes. Les personnes ont été encouragées à soumettre leurs propres photos pour l'exposition. La campagne a été complétée par des activités consacrées à la gestion durable du paysage au niveau des individus, des exploitations et des collectivités locales. Les actions ont été développées sous forme de fiches d'information et de matériel éducatif. Les résultats d'une recherche intitulée « Les paysages parlent. Changements dans les paysages lettons et leurs valeurs au cours du siècle dernier » par l'université de Vidzeme, ont reçu une large couverture médiatique. La vision et les objectifs principaux du projet se trouvent dans un Manifeste du paysage (<https://ainavasruna.lv/ainavas-manifests>).

Ce projet reflète un engagement fort des acteurs impliqués pour sensibiliser, à grande échelle, à l'importance du paysage letton pour les populations et les visiteurs. Il a permis de sensibiliser les acteurs à l'importance du paysage et aux impacts que les actions d'aujourd'hui peuvent avoir sur le paysage de demain. Une large campagne de communication a proposé des moyens de préserver la biodiversité et de gérer le paysage. Le grand public, les professionnels et les pouvoirs publics ont été invités à réfléchir aux transformations du paysage, afin d'en prendre soin. Une vaste exposition virtuelle a suscité un grand intérêt.

Reconnu pour sa grande valeur, le Projet fait partie de l'Alliance du Prix du paysage établi par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, en tant que source d'inspiration.



© Fonds letton pour la nature

Alliance paysage - [Lettonie](#)



© Trude Soilen

NORVÈGE

Un paysage vivant : la Région de la côte des fjords- et Géoparc Municipalités de Solund, Fjaler, Askvoll et d'Hyllestad

La Région de la côte des fjords- et Géoparc rassemble les habitants de quatre municipalités qui agissent ensemble pour préserver, valoriser et faire connaître la nature et la culture de leur région. Les travaux réalisés s'inscrivent dans une perspective de développement durable à long terme, d'un point de vue environnemental, culturel, social et économique. Grâce aux connaissances pratiques d'une Société ovine sur l'élevage des Vieux moutons norvégiens, les habitants peuvent apprendre à produire leur propre nourriture tout en protégeant la lande côtière menacée.



Les habitants travaillent ensemble pour maintenir l'un des plus anciens paysages culturels d'Europe avec sa diversité d'espèces. Ils transmettent aux nouvelles générations une méthode traditionnelle d'élevage. Les moutons parcourent les landes toute l'année et la technique du brûlis est utilisée. Le parc poursuit un projet de préservation des bâtiments associés au patrimoine culturel côtier local. Outre les premiers résultats obtenus – production alimentaire, préservation d'un paysage menacé et bénéfices pour la santé – la coopération a créé un sentiment de cohésion, d'appartenance et d'intégration parmi les habitants, qui a donné un sens au mot « nous ».

Ce projet s'inscrit dans un processus plus large de préservation d'un paysage façonné par l'homme depuis plus de 5 000 ans. En rétablissant l'élevage traditionnel du Vieux mouton norvégien, la Hardbakke Old Norwegian Sheep Society, une coopérative gérée par les habitants de la région de la Côte des Fjords, a permis de redécouvrir la richesse de cette race ancienne. Des emplois basés sur des modes de production traditionnels et respectueux de l'environnement ont été créés et le travail effectué a permis de valoriser des pratiques ancestrales que les générations actuelles redécouvrent. Basé sur une approche ascendante, le projet est le résultat d'un engagement fort de la population locale. En préservant la richesse d'un paysage unique, il a créé une dynamique qui est basée sur une alliance durable entre l'homme et la nature.

Reconnu pour sa grande valeur, le Projet fait partie de l'Alliance du Prix du paysage établi par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, en tant que source d'inspiration.

Alliance paysage - [Norvège](#)

POLOGNE

La protection des précieux habitats non forestiers et des caractéristiques paysagères de la région du Parc paysager de l'Orle Gniazda

Complexe de Parcs paysagers de la voïvodie de Silésie

Le projet a mis en valeur le paysage avec ses caractéristiques environnementales, culturelles et historiques. La planification durable et la gestion du paysage ont révélé et mis en valeur les collines calcaires avec des affleurements rocheux qui constituent une caractéristique unique au niveau national et européen. Les habitats thermophiles non forestiers ont été protégés, restaurés et préservés; les méthodes de conservation de la nature ont été développées et les espèces non-indigènes envahissantes ont été combattues, offrant ainsi un exemple à suivre. Les connaissances, l'expérience et les résultats du projet ont été promus lors de conférences, et les activités d'éducation, d'information, de publication et de promotion du complexe des parcs paysagers de la voïvodie de Silésie (*Zespół Parków Krajobrazowych Województwa Śląskiego*) ont été présentées, tant en Pologne qu'à l'étranger.



Le projet s'inscrit dans une politique de développement durable et inclusif du plateau de Cracovie-Częstochowa, contribuant au développement social et économique de la population. Les activités de sensibilisation au paysage promues, et les formes de participation développées, ont conduit à la recherche de sources de revenus alternatives respectant l'environnement naturel et culturel. La conservation active du paysage et le développement d'un tourisme rural favorisant la gastronomie et la vente de produits locaux ont contribué à améliorer les conditions de vie des communautés locales.

Grâce à la mise en place d'opérations exemplaires d'aménagement et de gestion du paysage, le projet a contribué à protéger un paysage unique du Haut-Jura, constitué d'une mosaïque de collines et de rochers pittoresques. Il a permis de préserver des habitats précieux et des espèces endémiques qui étaient menacés par l'intensification de l'agriculture, par diverses formes de pollution et des espèces invasives. Les actions menées pour sensibiliser les acteurs locaux à l'histoire du territoire, aux valeurs de ses ressources naturelles et culturelles, ainsi qu'aux pratiques traditionnelles d'agriculture et d'élevage, ont pleinement placé la question du développement durable du territoire au centre de leurs préoccupations.

Reconnu pour sa grande valeur, le Projet fait partie de l'Alliance du Prix du paysage établi par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, en tant que source d'inspiration.

Alliance paysage - [Pologne](#)

PORTUGAL

Herdade da Contenda, un conte de résilience pour la nature

Municipalité de Moura, Alentejo

Le projet a mis en œuvre une politique paysagère dans un territoire appelé Herdade da Contenda (Domaine de Contenda, 5 270 hectares) appartenant à l'autorité locale de Moura, qui borde l'Espagne. L'importance de ce paysage transfrontalier remonte au Moyen Âge, époque à laquelle il était géré comme une communauté. Objet de litiges entre le Portugal et l'Espagne, cette vaste propriété a été divisée entre les deux pays à la fin du XIX^e siècle.

Gérée par la municipalité, la partie portugaise a ensuite été louée pour l'agriculture. Sa surexploitation a entraîné son déclin, une perte de biodiversité, son abandon et la dégradation du paysage. L'autorité locale, en collaboration avec les services forestiers et l'Institut pour la conservation de la nature et des forêts, a mis en œuvre des politiques de régénération et de valorisation du paysage, le transformant en un territoire attrayant et riche d'un point de vue écologique.

Les pratiques de gestion adoptées ont permis de valoriser le paysage pour le bénéfice de tous. Il s'est agi, par exemple, de promouvoir, l'utilisation de machines et d'équipements adéquats lors des interventions en forêt; des plantations sur les courbes de niveau; le développement d'un recensement régulier de la chasse et des espèces protégées; le respect des périodes de nidification; et la protection de la régénération naturelle.

La politique paysagère mise en œuvre dans le domaine de Contenda a inversé la tendance qui conduisait à son déclin. L'état de conservation de ce paysage de *montado* a été amélioré grâce à une gestion et à un aménagement appropriés, avec une démarche participative remarquable. La diffusion de connaissances scientifiques sur ses valeurs intrinsèques a permis aux acteurs locaux d'en devenir les meilleurs protecteurs. En restaurant les paysages dégradés, le projet garantit une utilisation durable des forêts, contribuant à la réduction du changement climatique, et préserve les espèces endémiques. Il favorise également les pratiques éducatives et pédagogiques dans le domaine de l'écologie. Sa dimension économique en termes d'agriculture durable, d'élevage, d'apiculture et de chasse est certaine. Le domaine de Contenda est également un lieu de détente et de loisirs particulièrement apprécié.

Reconnu pour sa grande valeur, le Projet fait partie de l'Alliance du Prix du paysage établi par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, en tant que source d'inspiration.



© Daniel Pinheiro

Alliance paysage - [Portugal](#)

The Gardens Park

- known as Padurice Giroc Park, and Lidia Park -
Timisoara, Romania



© Dailana Iacobescu, Sebastian Puraci

Le Parc des Jardins

Ville de Timișoara, Comté de Timiș

Le Parc des Jardins est également connu sous le nom de «Parc de la petite forêt Giroc» et «Parc Lidia». En 2010, un massif forestier clairsemé par endroits, a été identifié afin de réaliser un projet de paysage basé sur une adaptation fonctionnelle de la zone. La végétation provenait essentiellement d'une pépinière désaffectée, et cela a été considéré comme une toile de fond appropriée pour l'évolution du paysage. Le concept du nouveau parc s'est inspiré des paroles d'un habitant. A la question « Quel genre de parc aimeriez-vous avoir à cet endroit ? », celui-ci avait répondu : « J'ai grandi ici et j'ai toujours voulu que ce soit... un jardin ».



Le parc a été réalisé selon une composition stylistique « un thème dans un thème ». Compte tenu de l'espace généreux disponible, l'idée est venue de créer non pas un mais plusieurs jardins, et cela a inspiré le nom conceptuel du projet « Un parc avec des jardins - le parc des jardins ». Le projet propose ainsi un tour d'horizon des styles de jardins européens, allant des jardins classiques aux jardins modernes. Les éléments introduits présentent une unité dans la diversité du paysage qui en résulte : le « Jardin médiéval anglais » contient un nœud celtique au sein d'un labyrinthe ; le « Jardin biblique » contient un parterre rond divisé par une haie de croix verte ; le « Jardin italien » révèle des influences toscanes de maçonnerie de briques rouges le long d'un chemin ; le « Jardin moderne » dispose de tables extérieures et de chaises longues sur la pelouse environnante ; le « Jardin espagnol » est un jardin monastique classique ; le « Jardin grec » possède un mini amphithéâtre en son centre ; et le « Jardin romantique » présente une collection de roses, un lac de nénuphars et des rocailles ornementales. La population peut ainsi profiter d'un parc attractif dans son paysage urbain.

Ce projet créatif a amélioré la qualité de vie des populations. L'aménagement paysager a facilité la circulation dans les allées du parc et a favorisé le bien-être individuel et collectif en offrant un parc de détente et de loisirs. Le projet a pris pleinement en compte les valeurs environnementales, sociales, culturelles et économiques du paysage urbain dans une perspective de développement durable. Il s'agit de l'un des plus grands espaces verts récemment aménagés dans la ville, favorisant l'intérêt pour la variété des jardins, la diversité des espèces, et en particulier celle des variétés de roses.

Reconnu pour sa grande valeur, le Projet fait partie de l'Alliance du Prix du paysage établi par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, en tant que source d'inspiration.

SUISSE

Val Bregaglia, une culture du paysage pour répondre aux enjeux du futur

Commune de Bregaglia



© Roberto Molola



Le Val Bregaglia possède une culture du paysage établie de longue date, une conscience et une volonté d'intervenir avec précaution dans le paysage. Cette sensibilité au paysage est profondément ancrée dans la population et est également soutenue par les autorités municipales. Avec la fusion de cinq communes de cette vallée alpine en 2010, le paysage et le patrimoine bâti sont rapidement apparus comme des éléments centraux de la stratégie globale formulée pour la vallée. Cet engagement a valu à la commune de recevoir en 2015 le prestigieux prix Wakker de l'association Patrimoine suisse, attribué à des communes pouvant se prévaloir d'un développement urbanistique de qualité.

En 2017, la vallée a été frappée par un éboulement meurtrier accompagné de laves torrentielles, causant d'importants dégâts sur les secteurs de Bondo et de Promontogno. La culture du paysage qui prévaut dans la commune l'a amenée à veiller à ce que les nouvelles infrastructures de protection contre les dangers naturels s'intègrent bien dans le paysage. Un concours a été lancé en 2019 et le projet sélectionné, intitulé « Strata », a proposé un programme d'intégration paysagère ambitieux avec la création d'un réseau de murs en pierres sèches et l'utilisation de pierres apportées dans la vallée par l'éboulement. Cet exemple montre comment une approche rationnelle de l'aménagement du paysage fondée sur les caractéristiques du territoire, permet de relever des défis de manière appropriée.

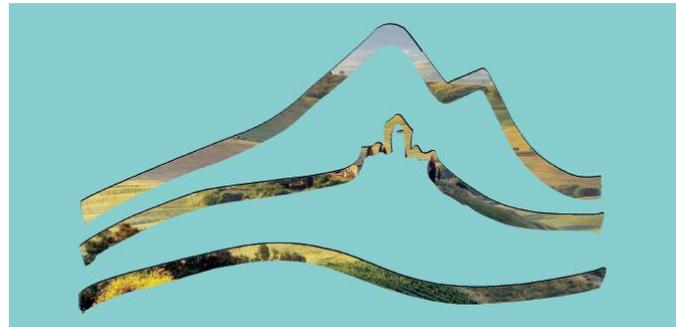
La culture du paysage est bien ancrée dans les préoccupations de cette commune des Alpes suisses. Afin de répondre aux besoins socio-économiques de la population et de réparer les dégâts causés par les catastrophes naturelles, la commune a intégré la dimension paysagère dans ses politiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme. L'objectif est de préserver l'environnement et la culture du bâti de la vallée. Basée sur une démarche participative des acteurs, l'action entreprise montre que l'approche paysagère permet de faire face aux défis contemporains, au premier rang desquels figure le changement climatique.

Reconnu pour sa grande valeur, le Projet fait partie de l'Alliance du Prix du paysage établi par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, en tant que source d'inspiration.

Alliance paysage - [Suisse](#)

Journée internationale du paysage du Conseil de l'Europe (coe.int)

La Journée internationale du paysage du Conseil de l'Europe est célébrée chaque année le **20 octobre**, jour de l'ouverture de la Convention européenne du paysage à la signature.



Première Journée, 2017 *Paysage au niveau local*

Deuxième Journée, 2018 *Paysage et éducation*

Troisième Journée, 2019 *Paysage et eau*

Quatrième Journée, 2020 *Intégration du paysage dans les politiques sectorielles*

Cinquième Journée, 2021 *Des politiques du paysage!*

Progrès et perspectives

- La question du paysage a été progressivement introduit dans l'agenda politique des gouvernements
- Le concept de paysage tel que défini par la Convention est de plus en plus reconnu par les pouvoirs publics et par les populations
- De nouvelles formes de coopération apparaissent entre les différents niveaux d'autorité – national, régional et local – ainsi qu'entre les ministères ou départements d'un Etat ou d'une région
- Des structures de travail pour le paysage – observatoires, centres ou instituts du paysage – se mettent en place
- Des lois et règlements spécifiques se référant au paysage sont adoptés



- Des Etats ou régions coopèrent par-delà leurs frontières pour les paysages transfrontaliers
- Des prix du paysage se référant au Prix du paysage du Conseil de l'Europe sont lancés
- Des programmes universitaires se référant à la Convention sont adoptés,
- Des universités d'été sur le paysage sont organisées,
- Des biennales, festivals du paysage et expositions se référant aux principes de la Convention se mettent en place
- Un important réseau de coopération international en faveur de la mise en œuvre de la Convention s'est développé



Conclusions

Concept d'une éminente modernité, le paysage représente une mosaïque des quatre dimensions du développement durable : naturelle, culturelle, sociale et économique. Il constitue également un film en constante évolution.

Unique cadre de vie et lieu de rencontre des populations, le paysage est déterminant pour le bien-être matériel, mental et spirituel des individus et des sociétés. Source d'inspiration, il permet de réaliser un voyage, tant individuel que collectif, dans l'espace, le temps et l'imaginaire. Il appartient à des gouvernements soucieux de mettre en œuvre les principes d'une bonne gouvernance de prendre en considération le

paysage à sa juste valeur et d'inscrire la question paysagère dans leurs politiques nationale et internationale.





<https://www.coe.int/fr/web/landscape>
<https://www.coe.int/en/web/landscape>